



Académie KPMG

**Une plateforme d'apprentissage en ligne
flexible et rentable pour les professionnels
de la finance et de la comptabilité**



Bienvenue à l'Académie KPMG.

L'Académie KPMG est une plateforme d'apprentissage de pointe conçue pour répondre aux besoins uniques des professionnels en finance et en comptabilité dans le monde dynamique d'aujourd'hui.

Devant l'évolution rapide du contexte réglementaire et commercial au Canada, il est essentiel d'avoir les compétences et les connaissances appropriées pour réussir. Notre plateforme de formation sur demande vous aide à demeurer au courant des tendances émergentes, à renforcer vos compétences, à obtenir les résultats visés et à mieux servir vos clients, tout en obtenant des crédits de perfectionnement professionnel continu (PPC).

L'Académie KPMG offre un vaste catalogue de cours à l'intention des particuliers et des organisations sur des sujets comme la comptabilité, l'audit, les communications et le marketing, les finances, les TI, l'éthique réglementaire, la fiscalité et plus encore. Notre catalogue est continuellement mis à jour au gré des tendances et des changements à la législation. Des webémissions sont généralement produites à mesure que de nouvelles normes sont élaborées, et des formations sont offertes peu de temps après l'adoption de nouveaux règlements.

Que vous fassiez partie d'une petite entreprise ou d'une grande organisation, l'Académie KPMG est une solution de formation rentable et adaptée à vos besoins. Nous offrons quatre options d'apprentissage : un programme de formation sur mesure en classe; un portail en ligne offrant un accès illimité au catalogue canadien, aux webémissions et aux documents d'orientation de KPMG; une combinaison de cours en classe et en ligne adaptée à votre organisation; et un portail sur mesure qui combine les besoins de formation propres à votre organisation et le catalogue de cours de KPMG.

Chez KPMG, nous aidons depuis longtemps des particuliers et des organisations à renforcer leurs compétences et à améliorer leurs connaissances. Laissez-nous vous aider à rester à l'avant-garde du changement grâce à notre expérience et à notre savoir-faire.

Au plaisir de vous accompagner dans le contexte changeant d'aujourd'hui et de vous aider à prospérer sur le chemin de l'avenir.



Sarah Pépin

Associée, Audit
514-840-2145
spepin@kpmg.ca



Bailey Church

Associé, Services-conseils en comptabilité
613-212-3698
bchurch@kpmg.ca

[Demander une démonstration](#)



Liste de cours

| | | | |
|--|----------|--|----|
| Domaine d'études : comptabilité | 1 | | |
| Activités abandonnées (<i>Discontinued Operations</i>)..... | 1 | Comptabilisation de la rémunération à base d'actions – 4 (<i>Accounting for Share-Based Compensation</i>) | 5 |
| Activités abandonnées : Retour à l'essentiel (<i>Discontinued Operations: Back-to-Basics</i>) Nouveau! | 1 | Comptabilisation des activités de recherche et développement (<i>Accounting for Research and Development</i>)..... | 5 |
| Aperçu de l'ASC 740, <i>Income Taxes (Overview of ASC Topic 740 Income Taxes)</i> | 1 | Comptabilisation des contrats d'emprunt en vertu de l'ASC 470-10 (<i>Accounting for Debt Arrangements Under ASC 470-10</i>) | 6 |
| Aperçu de l'ASC 820, <i>Fair Value Measurement (évaluation de la juste valeur) (Overview of ASC 820 Fair Value Measurement)</i> | 2 | Comptabilisation des éventualités et des garanties (<i>Accounting for Contingencies and Guarantees</i>) | 6 |
| Aperçu de la comptabilité pour les professionnels en fiscalité (<i>Accounting Overview for Tax Professionals</i>)..... | 2 | Comptabilisation des faillites (<i>Bankruptcy Accounting</i>) | 6 |
| Aperçu de la gestion financière (<i>Financial Management Overview</i>)..... | 2 | Comptabilisation des immobilisations incorporelles (<i>Accounting for Intangible Assets</i>)..... | 6 |
| Application de la nouvelle définition d'« entreprise » (<i>Applying the New Definition of a Business</i>) | 2 | Comptabilisation des modifications de dettes (<i>Accounting for Debt Modifications</i>)..... | 7 |
| ASC 230 du FASB – Flux de trésorerie (<i>Cash flows – FASB ASC 230</i>) | 3 | Comptabilisation des produits pour les OSBL (<i>Revenue Recognition for NFPs</i>)..... | 7 |
| ASU 2018-17 : le FASB modifie de nouveau les directives de consolidation (<i>ASU 2018-17: FASB Further Amends Consolidation Guidance</i>)..... | 3 | Comptabilisation des titres d'emprunt convertibles et des contrats sur les instruments de capitaux propres d'une entité (<i>Accounting for Convertible Debt and Contracts on an Entity's own Equity</i>) | 7 |
| Attributions de rémunération fondée sur des actions et modifications (<i>Stock Compensation Attribution and Modifications</i>)..... | 3 | Comptabilisation par le bailleur et dispositions transitoires (<i>Lessor Accounting and Transition</i>) | 7 |
| Autres méthodes comptables relatives aux prêts du <i>Paycheck Protection Program (PPP) (Accounting Alternatives for PPP Loans)</i> | 3 | Comptabilisation par le preneur et dispositions transitoires (<i>Lessee Accounting and Transition</i>) | 7 |
| Ce qu'il faut savoir avant de prendre le virage des cryptomonnaies (<i>What to Know Before You Go on Crypto</i>)..... | 4 | Comptabilisation sur la base des valeurs liquidatives (<i>Liquidation Basis of Accounting</i>)..... | 8 |
| Champ d'application des regroupements d'entreprises et principes de comptabilisation et d'évaluation connexes (<i>Business Combinations Scope Recognition and Measurement Principles</i>) | 4 | Comptabilité de base du financement participatif (<i>Basic Accounting for Crowdfunding</i>) | 8 |
| Changements touchant la comptabilisation des instruments convertibles et des contrats sur les instruments de capitaux propres d'une entité (<i>Accounting Changes for Convertible Instruments and Contracts in an Entity's Own Equity</i>)..... | 4 | Comptabilité de consolidation – Analyse de la consolidation (<i>Consolidation Accounting – The Consolidation Analysis</i>) | 8 |
| Comment les entreprises accueillent le changement (<i>How Businesses are Embracing Change</i>) | 4 | Comptabilité de consolidation – Modèles de consolidation (<i>Consolidation Accounting – The Consolidation Models</i>) | 8 |
| Comment une cryptomonnaie stable peut stabiliser la cryptomonnaie (<i>How Stablecoin Can Stabilize Cryptocurrency</i>) | 5 | Comptabilité des sociétés de personnes (<i>Accounting for Partnerships</i>)..... | 9 |
| Comprendre et analyser des états financiers (<i>Understanding and Analyzing Financial Statements</i>)..... | 5 | Conditions d'application de la comptabilité de couverture (<i>Hedge Accounting Qualification</i>)..... | 9 |
| Comptabilisation d'actions propres (<i>Accounting for Treasury Stock</i>)..... | 5 | Consolidation – Principes fondamentaux (<i>Consolidation: Back-to-Basics</i>) | 9 |
| | | Continuité de l'exploitation (<i>Going Concern</i>)..... | 9 |
| | | Contrats de location : identification, composantes et notions de base (<i>Lease Identification, Components, and Key Concepts</i>) | 10 |
| | | Dépréciation d'actifs non financiers (<i>Impairment of Nonfinancial Assets</i>) | 10 |

| | |
|---|--|
| Dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles (<i>Impairment of Property, Plant and Equipment and Intangible Assets</i>) 10 | IFRS – IAS 36 – Difficultés d'application : dépréciation d'actifs à long terme et goodwill (<i>IFRS – IAS 36 – Application Issues – Impairment of Long-Lived Assets and Goodwill</i>) 15 |
| Dérivés et dérivés incorporés selon les IFRS – IFRS 9 (<i>IFRS Derivatives and Embedded Derivatives – IFRS 9</i>) 10 | IFRS – IAS 41, Agriculture (<i>IFRS – Agriculture – IAS 41</i>) 15 |
| Dispositions relatives aux restructurations – ASC 420 – et indemnités de cessation d'emploi y afférentes – ASC 712 (<i>Restructuring Provisions – ASC 420 – and Related Termination Benefits – ASC 712</i>) 11 | IFRS – Immeubles de placement – IAS 40 (<i>IFRS – Investment Property – IAS 40</i>) 16 |
| État des flux de trésorerie : questions récentes (<i>Statement of Cash Flows: Latest Issues</i>) 11 | IFRS – Immobilisations corporelles et incorporelles, partie 1 : comptabilisation et évaluation (<i>IFRS – Tangible and Intangible Assets – Part I Recognition and Measurement</i>) Principes – IAS 16 and IAS 38..... 16 |
| Émission d'instruments d'emprunt et de capitaux propres – Classement (<i>Issuance of Debt and Equity Securities – Debt versus Equity Classification</i>) 11 | IFRS – Immobilisations corporelles et incorporelles, partie 2 : sortie et remplacement des actifs détenus en vue de la vente et activités abandonnées – IAS 16, IAS 38 et IFRS 5 (<i>IFRS – Tangible and Intangible Assets Part II – Disposals Replacements AHFS and Disc Ops – IAS 16, IAS 38 and IFRS 5</i>) 16 |
| Émission d'instruments d'emprunt et de capitaux propres – Introduction à la comptabilisation et à la présentation (<i>Issuance of Debt and Equity Securities – Introduction to Accounting and Reporting</i>) 12 | IFRS – Impôts sur le résultat – IAS 12 (<i>IFRS – Income Taxes – IAS 12</i>) 16 |
| État des flux de trésorerie : considérations pratiques (<i>Statement of Cash Flows: Practical Issues</i>) 12 | IFRS – Information financière intermédiaire et dépréciation – IAS 34 et IFRIC 10 (<i>IFRS – Interim Financial Reporting and Impairment (IAS 34, IFRIC 10)</i>).... 17 |
| Fondements des questions environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) (<i>ESG Fundamentals: ESG 101</i>)... 12 | IFRS – Instruments financiers : classement et évaluation – IFRS 9 (<i>IFRS – Financial Instruments – Classification and Measurement – IFRS 9</i>) 17 |
| Gestion d'un service de comptabilité (<i>Managing an Accounting Department</i>) 12 | IFRS – Instruments financiers : dépréciation – IFRS 9 (<i>IFRS – Financial Instruments – Impairment – IFRS 9</i>) ... 17 |
| Gestion financière – Planification et établissement d'un budget (<i>Financial Management – Budgeting and Forecasting</i>) 13 | IFRS – Instruments financiers : informations à fournir sélectionnées, information relative aux parties liées et secteurs opérationnels – IFRS 7, IAS 24 et IFRS 8 (<i>IFRS – Selected Disclosures – Financial Instruments – Disclosures and Related Party Disclosures and Operating Segments – IFRS 7, IAS 24 and IFRS 8</i>) 17 |
| Guide provisoire de l'AICPA sur la comptabilisation et l'évaluation pour le capital de risque (<i>AICPA Draft Accounting and Valuation Guide for Venture Capital</i>) 13 | IFRS – Introduction aux IFRS et à leur cadre de référence (<i>IFRS – Introduction to IFRS and its Framework</i>) 17 |
| IFRS – Application de l'IAS 38 et faisabilité technique (<i>IFRS – Application of IAS 38 – Technical Feasibility</i>) 13 | IFRS – Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs – IAS 8 (<i>IFRS – Accounting Policies and Changes in Accounting Estimates and Errors – IAS 8</i>) 18 |
| IFRS – Classement des passifs et des capitaux propres – IAS 32 (<i>IFRS – Debt and Equity Classifications – IAS 32</i>) 13 | IFRS – Paiements fondés sur des actions – IFRS 2 (<i>IFRS – Share-Based Payments – IFRS 2</i>) 18 |
| IFRS – Coentreprises – IFRS 11 et IAS 28 (<i>IFRS – Joint Ventures – IFRS 11 and IAS 28</i>) 14 | IFRS – Première application des Normes internationales d'information financière – IFRS 1 (<i>IFRS – First-Time Adoption of International Financial Reporting Standards – IFRS 1</i>) 18 |
| IFRS – Comptabilité de couverture – IFRS 9 (<i>IFRS Hedge Accounting – IFRS 9</i>) 14 | IFRS – Présentation des états financiers – IAS 1 et IAS 10 (<i>IFRS – Presentation of Financial Statements – IAS 1 and IAS 10</i>) 18 |
| IFRS – Consolidations – IFRS 10 et IFRS 12 (<i>IFRS – Consolidations – IFRS 10 and 12</i>) 14 | IFRS – Regroupements d'entreprises – IFRS 3 (<i>IFRS – Business Combinations – IFRS 3</i>) 19 |
| IFRS – Cours des monnaies étrangères et information financière dans les économies hyperinflationnistes (<i>IFRS – Foreign Exchange Rates and Financial Reporting in Hyperinflationary Economies</i>) 14 | |
| IFRS – Décomptabilisation – IFRS 9 (<i>IFRS – Derecognition IFRS 9</i>) 15 | |
| IFRS – Dépréciation d'actifs – IAS 36 (<i>IFRS – Impairment of Assets – IAS 36</i>) 15 | |

| | | | |
|--|----|--|----|
| IFRS – Tableau des flux de trésorerie – IAS 7 (IFRS – <i>Statement of Cash Flows – IAS 7</i>) | 19 | Modifications comptables et correction d’erreurs (<i>Accounting Changes and Error Corrections</i>) | 25 |
| IFRS – Version modifiée de l’IAS 19, <i>Avantages du personnel</i> et IFRIC 14 (IFRS – <i>Employee Benefits Amended IAS 19 and IFRIC 14</i>) | 19 | Norme sur la rémunération fondée sur des actions : champ d’application, classement et évaluation (<i>Stock Compensation Scope Classification and Measurement</i>) | 25 |
| IFRS 16, <i>Contrats de location</i> (IFRS 16 <i>Leases</i>) | 19 | Nouvelle définition d’une entreprise : questions de mise en œuvre (<i>New Definition of a Business: Implementation Issues</i>) | 25 |
| IFRS 17 : Calendrier et incidence sur les entreprises (IFRS 17: <i>Timeline and Business Impacts</i>) | 20 | Obligations liées à la mise hors service d’immobilisations (<i>Asset Retirement Obligations</i>) | 26 |
| IFRS 17 : États financiers de base et informations à fournir (IFRS 17: <i>Primary Statements and Disclosure</i>) | 20 | Perspectives trimestrielles en matière de comptabilité et d’information financière (T1 2022) (<i>Quarterly Outlook for Accounting and Financial Reporting (Q1 2022)</i>) | 26 |
| IFRS 17 : Introduction à l’IFRS 17 (IFRS 17: <i>Introduction to IFRS 17</i>) | 21 | Perspectives trimestrielles en matière de comptabilité et d’information financière (T2 2022) (<i>Quarterly Outlook for Accounting and Financial Reporting (Q2 2022)</i>) | 26 |
| IFRS 17 : Sur quoi porte-t-elle? (IFRS 17: <i>What Is IFRS 17?</i>).. | 21 | Perspectives trimestrielles en matière de comptabilité et d’information financière (T1 2023) (<i>Quarterly Outlook for Accounting and Financial Reporting (Q1 2023)</i>) Nouveau! | 26 |
| IFP : Fondement des évaluations de la juste valeur (PFI: <i>The Foundation of Fair Value Measurements</i>) | 21 | Perspectives trimestrielles sur la comptabilité et l’information financière (T4 2022) (<i>Quarterly Outlook for Accounting and Financial Reporting (Q4 2022)</i>) Nouveau! | 27 |
| Immobilisations corporelles (<i>Property, Plant and Equipment</i>) | 21 | Perspectives trimestrielles en matière de comptabilité et d’information financière (T3 2022) (<i>Quarterly Outlook for Accounting and Financial Reporting (Q3 2022)</i>) | 27 |
| Incidence des risques climatiques sur les états financiers (<i>Impact of Climate Risk on the Financial Statements</i>) ... | 22 | Perte de valeur du goodwill (<i>Impairment of Goodwill</i>) | 27 |
| Incidences des normes d’information en matière d’ESG de l’UE sur les sociétés américaines (<i>Impact of EU ESG Reporting Standards on US Companies</i>) Nouveau! | 22 | Pertes de crédit en vertu de l’ASC 326 (<i>Credit Losses Under ASC 326</i>) | 27 |
| Information sectorielle selon l’ASC 280 (<i>Segment Reporting Under ASC 280</i>) | 22 | Placements en titres de participation (<i>Investments in Equity Securities</i>) | 28 |
| Introduction à l’audit et à la comptabilité des banques I (<i>Introduction to Bank Auditing and Accounting I</i>) | 22 | Problèmes de classement et de présentation dans l’état des flux de trésorerie (<i>Classification and Presentation Issues within the Statement of Cash Flows</i>) | 28 |
| Introduction à l’évaluation des entreprises et à l’utilisation des lignes directrices (<i>Introduction to Business Valuation and Use of Guidelines</i>) | 23 | Problèmes et tendances des états financiers détachés IFRS (IFRS <i>Carve-Out Financial Statement Issues and Trends</i>) | 28 |
| Introduction à la comptabilité de couverture (<i>Introduction to Hedge Accounting</i>) | 23 | Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients – Aperçu (<i>Revenue from Contracts with Customers – Overview</i>) | 29 |
| Introduction à la dépréciation du goodwill – 2021 (<i>Goodwill Impairment Primer 2021</i>) | 23 | Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients – Dispositions transitoires, incidences comptables et autres considérations (<i>Revenue from Contracts with Customers – Transition, Accounting Impacts, and Other Considerations</i>) | 29 |
| Introduction aux dépôts auprès de la SEC (Introduction to SEC Reporting) | 23 | | |
| La transformation en société ouverte grâce à une SVAS (<i>Going Public via a SPAC New!</i>) | 24 | | |
| Le paysage changeant des cryptoactifs (<i>The Evolving Crypto Landscape</i>) Nouveau! | 24 | | |
| Méthodes d’évaluation – Normalisation du bénéfice (<i>Valuation Methods – The Normalization of Earnings</i>) ... | 24 | | |
| Mise à jour annuelle sur les IFRS (IFRS: <i>Year-End Update</i>) ... | 24 | | |
| Mise à jour de fin d’exercice sur les IFRS (IFRS <i>Year-End Update</i>) | 24 | | |
| Mise à jour de fin d’exercice de 2022 sur les IFRS (IFRS <i>Year-End Update 2022</i>) | 25 | | |

| | | | |
|--|----|---|-----------|
| Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients – Guide d’application et obligations d’information (<i>Revenue from Contracts with Customers – Application Guidance and Disclosure Requirement</i>) | 30 | Regroupements d’entreprises – Examen final dans le cadre de la comptabilisation de la transaction (<i>Business Combinations – Final Review in Accounting for the Transaction</i>)..... | 35 |
| Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients – IFRS 15 et ASC 606 (<i>Revenue from Contracts with Customers – IFRS 15 and ASC 606</i>)..... | 30 | Regroupements d’entreprises – Goodwill (<i>Business Combinations – Goodwill</i>) | 35 |
| Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients – Modèle en cinq étapes (<i>Revenue from Contracts with Customers – The Five Step Model</i>)... | 30 | Regroupements d’entreprises : problèmes émergents, pièges potentiels et pratiques exemplaires (<i>Business Combinations: Emerging Issues, Potential Pitfalls, and Best Practices</i>) | 35 |
| Qu’est-ce qu’un bilan? (<i>What Is a Balance Sheet?</i>) | 30 | Réponses financières aux enjeux courants liés à l’établissement des prix (<i>Financial Answers to Common Pricing Issues</i>)..... | 35 |
| Qu’est-ce qu’un instrument financier? (<i>What Are Financial Instruments?</i>) | 31 | Réponses financières aux enjeux courants liés aux stocks (<i>Financial Answers to Common Inventory Issues</i>) | 36 |
| Qu’est-ce que la rentabilité? (<i>What Is Profitability?</i>)..... | 31 | Résultat par action : principes fondamentaux (<i>EPS: Back-to-Basics Refresher</i>) | 36 |
| Questions avancées relativement à l’impôt sur le résultat : incertitudes relatives à l’impôt sur le résultat (<i>Advanced Income Tax Issues: Uncertainty in Income Taxes</i>)..... | 31 | Simplification de la comptabilité fiscale (<i>Simplifying the Accounting for Income Taxes</i>) | 36 |
| Questions avancées relativement à l’impôt sur le résultat en vertu de l’ASC Topic 740 (<i>Advanced Income Tax Issues under ASC Topic 740</i>) | 31 | Stocks (<i>Inventory</i>)..... | 36 |
| Questions avancées relativement aux regroupements d’entreprises et application de l’ASC 805 (<i>Business Combinations Advanced Issues and Application of ASC Topic 805</i>) | 32 | Stocks – Retour à l’essentiel (<i>Inventory: Back to Basics</i>) | 36 |
| Questions avancées relatives à l’évaluation à la juste valeur (<i>Advanced Fair Value Measurement Issues</i>) | 32 | Mise à jour 2023 de la SEC (SEC Update 2023)..... | 37 |
| Questions relatives à la comptabilisation des monnaies étrangères (<i>Accounting for Foreign Currency Matters</i>) ... | 32 | Tendances dans les lettres de commentaires de la SEC (<i>SEC Comment Letter Trends</i>) | 37 |
| Réévaluation intégrale des comptes d’une entité acquise (<i>Pushdown Accounting</i>) | 32 | Transactions de cession-bail, accords de conception-construction et autres questions choisies – ASC 842 (<i>Sale-Leaseback Transactions, Build-to-Suit Arrangements, and Other Select Topics (Topic 842)</i>) | 37 |
| Régimes de retraite et avantages postérieurs au départ à la retraite (<i>Pensions and Postretirement Benefits</i>)..... | 33 | Domaine d’études : audit..... | 38 |
| Regroupements d’entreprises : autres considérations importantes (<i>Business Combinations - Other Important Considerations</i>)..... | 33 | Neutraliser les partis pris inconscients lors de l’audit (<i>Counteracting Unconscious Bias in Audits</i>)..... | 38 |
| Regroupements d’entreprises et enjeux connexes (<i>Business Combinations and Related Issues</i>)..... | 33 | COSO 2013 : composantes, principes et points clés du cadre de travail (<i>COSO 2013: Framework Components, Principles, and Points of Focus</i>) | 38 |
| Regroupements d’entreprises – Présentation et informations à fournir (<i>Business Combinations – Présentation and Disclosure</i>) | 34 | Introduction au contrôle interne à l’égard de l’information financière (<i>Introduction to Internal Control over Financial Reporting</i>)..... | 39 |
| Regroupements d’entreprises – Étapes de la comptabilisation de la transaction (<i>Business Combinations – Steps to Accounting for the Transaction</i>) | 34 | Introduction aux contrôles d’examen par la direction (<i>Introduction to Management Review Controls</i>)..... | 39 |
| Regroupements d’entreprises – Enjeux relatifs au sous-sujet 805-50 (<i>Business Combinations – Subtopic 805-50 Related Issues</i>) | 34 | Introduction aux informations produites par l’entité (<i>Introduction to Information Produced by the Entity</i>) | 39 |
| | | Introduction aux processus, aux risques et aux contrôles (<i>Introduction to Processes, Risks, and Controls</i>) | 39 |
| | | Procédures analytiques de détection des fraudes (<i>Analytical Fraud Detection</i>) | 40 |
| | | Surveillance du contrôle interne (<i>Monitoring Internal Control</i>)..... | 40 |

Domaine d'études : éthique comportementale 41

- Exploration de la valeur de la culture de l'éthique – Sondage mondial sur l'éthique des affaires (première partie) (*Exploring the Value of Ethical Culture – Global Business Ethics Survey Series (Part 1)*) 41
- Hausse des signalements et des représailles – Sondage mondial sur l'éthique des affaires (quatrième partie) (*Reporting and Retaliation are on the Rise – Global Business Ethics Survey Series (Part 4)*) 41
- Les inconduites et le rôle de l'audit interne – Sondage mondial sur l'éthique des affaires (troisième partie) (*Misconduct and the Role of Internal Audit – Global Business Ethics Survey Series (Part 3)*) 42
- Pressions exercées sur la profession comptable – Sondage mondial sur l'éthique des affaires (deuxième partie) (*Pressure in the Accounting Profession – Global Business Ethics Survey Series (Part 2)*) 42

Domaine d'études : droit des affaires 43

- Harcèlement en milieu de travail – Directeurs (*Harassment in the Workplace for Managers*) 43
- Harcèlement en milieu de travail (*Harassment in the Workplace*) 43

Domaine d'études : gestion et organisation des affaires..... 44

- Analyse des états financiers dans une optique d'augmentation des profits (*Financial Statement Analysis for Profit Improvement*) 44
- Balado : aperçu des enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance pour l'automne 2020 (*ESG Fall 2020 Overview Podcast*) 44
- Embauche de membres de la génération la plus populeuse (*Employing Members of the Largest Generation*) 44
- Gérer les perturbations : la révolution du contexte des affaires (*Manage Disruption: Disruption in the Business Environment*) 45
- Gérer les perturbations : la transformation de la fonction finance (*Manage Disruption: Transformation of the Finance Function*) 45
- Gérer les perturbations : nouveaux rôles et nouvelles compétences (*Manage Disruption: Emerging Roles and Competencies*) 45
- La fraude en milieu de travail à distance (*Fraud in the Remote Workplace*) 45
- Notions élémentaires de gestion de projet à l'intention des CPA (*Project Management Essentials for the CPA*) 46
- Organigramme des processus (*Process Flowcharting*) 46
- Supervision de personnel (*I Am Supposed to Supervise These People*) 46

- Transformation : l'objectif d'engagement (*Ignite Change: The Engage Objective*) 46
- Transformation : l'objectif d'exécution (*Ignite Change: The Run Objective*) 47
- Transformation : l'objectif de mise sur pied (*Ignite Change: The Build Objective*) 47
- Transformation : l'objectif de planification (*Ignite Change: The Plan Objective*) 47
- Transformation des compétences : l'évolution du poste de chef des finances (*Transform Skills: The Changing Role of the CFO*) 47
- Transformation des compétences dans le domaine des affaires (*Transform Skills: Business Skills*) 47
- Transformation des compétences dans le domaine des ressources humaines (*Transform Skills: People Skills*) 48
- Transformation des compétences dans le domaine du leadership (*Transform Skills: Leadership Skills*) 48
- Transformation des compétences dans le domaine du numérique (*Transform Skills: Digital Skills*) 48
- Transformation des compétences dans le domaine technique (*Transform Skills: Technical Skills*) 48

Domaine d'études : communications et marketing 49

- Présentations éloquentes (*Powerful Presentations*) 49

Domaine d'études : logiciels et applications 50

- Augmentation de la productivité au moyen de formules et de fonctions Excel (*Increasing Productivity with Excel Formulas and Functions*) 50
- Création et formatage de graphiques Excel (*Creating and Formatting Excel Charts*) 50
- Initiation à Microsoft Excel (*Getting Started with Microsoft Excel*) 50
- Microsoft Excel – Fonctions utiles pour les CPA (Microsoft Excel 2013 - Useful Functions for CPAs) 50
- Pratiques exemplaires relativement aux feuilles de calcul – Feuille de route pour la réduction des risques (*Spreadsheet Best Practices – Roadmap to Reduced Risk*) 51

Domaine d'études : finance 52

- Accélérer votre stratégie numérique (*Accelerating Your Digital Agenda*) 52
- Enjeux ESG pour les directeurs financiers : ce qu'il faut savoir (*ESG for CFOs: What You Need to Know*) 52
- Financer le démarrage d'une entreprise (*Financing a Start Up Business*) 52

| | | | |
|--|-----------|--|-----------|
| Gestion du capital et établissement du budget des investissements (<i>Capital Budgeting and Management</i>)..... | 53 | Principes de base des TI (première partie) – Initiation aux TI (<i>IT Fundamentals Chapter 1: An Introduction to IT</i>) | 59 |
| Principes de base de la gestion financière (<i>Financial Management Basics</i>) | 53 | Principes de base des TI (deuxième partie) – Applications, bases de données et systèmes d'exploitation (<i>IT Fundamentals Chapter 2: Applications, Databases, and Operating Systems</i>)..... | 59 |
| Priorités des directeurs financiers : miser sur le numérique – Épisode 1 – Aperçu (<i>CFO Agenda: Digital Delivered, Episode 1 – Overview</i>)..... | 53 | Principes de base des TI (troisième partie) – Connectivité et réseautique (<i>IT Fundamentals Chapter 3: Connectivity and Networking</i>) | 59 |
| Priorités des directeurs financiers : miser sur le numérique – Épisode 2 – Automatisation extrême (<i>CFO Agenda: Digital Delivered, Episode 2 – Extreme Automation</i>) | 54 | Stratégie de stockage infonuagique (<i>Storage Strategy in the Cloud</i>)..... | 60 |
| Priorités des directeurs financiers : miser sur le numérique – Épisode 3 – Souplesse organisationnelle (<i>CFO Agenda: Digital Delivered, Episode 3 – Organizational Agility</i>)..... | 54 | Domaine d'études : services de gestion..... | 61 |
| Priorités des directeurs financiers : miser sur le numérique – Épisode 4 – Données, analyse de données et points de vue (<i>CFO Agenda: Digital Delivered, Episode 4 – Data, Analytics, and Insights</i>)..... | 55 | Compétences d'encadrement essentielles (<i>Essential Coaching Skills</i>) | 61 |
| Priorités des directeurs financiers : miser sur le numérique – Épisode 5 – La main d'œuvre moderne (<i>CFO Agenda: Digital Delivered, Episode 5 – The Modern Workforce</i>) | 55 | Compétences en négociation pour les CPA (<i>Negotiating Skills for CPAs</i>) | 61 |
| Priorités des directeurs financiers : miser sur le numérique – Épisode 6 – Risque et conformité (<i>CFO Agenda: Digital Delivered, Episode 6 – Risk and Compliance</i>) | 56 | Concepts de base des paiements (<i>Payments 101</i>)..... | 61 |
| Réponses financières aux enjeux courants liés à l'établissement d'un budget (<i>Financial Answers to Common Budget Issues</i>) | 56 | Diriger des équipes inclusives (<i>Leading Inclusive Teams</i>) ... | 62 |
| Réponses financières aux enjeux courants liés au flux de trésorerie (<i>Financial Answers to Common Cash Flow Issues</i>) | 56 | Délégation de tâches aux employés en finances (<i>Delegating to Financial Employees</i>)..... | 62 |
| Transition aux taux sans risque alternatifs (<i>The Transition to Alternate Risk-Free Rates (RFRs)</i>)..... | 57 | ESG et contrôles internes (<i>ESG and Internal Controls</i>) | 62 |
| Domaine d'études : technologies de l'information | 58 | Les personnes introverties et les personnes extraverties en contexte de travail (<i>Introverts and Extroverts at Work</i>)..... | 63 |
| Aperçu de la méthode Agile (<i>Agile Overview</i>)..... | 58 | L'art de tenir des réunions fructueuses (<i>Meetings that Matter</i>) | 63 |
| Cybersécurité : la protection de votre entreprise et de vos clients (<i>Cyber Security to Protect Your Company and Your Clients</i>)..... | 58 | Leadership éthique et développement de l'intégrité (<i>Moral Leadership and Character Development</i>) | 63 |
| Faire des affaires dans le nuage (<i>Doing Business in the Cloud</i>) | 58 | Principes fondamentaux des questions ESG : Gestion du risque climatique (<i>ESG Fundamentals: Climate Risk Management</i>) | 63 |
| L'incidence du Web clandestin et de la cybersécurité en fiscalité et en comptabilité (<i>The Impact of Dark Web and Cybersecurity in Tax and Accounting</i>) | 58 | Principes fondamentaux des questions ESG : établir une stratégie ESG (<i>ESG Fundamentals: Setting ESG Strategy</i>) | 64 |
| Internet des objets – Tendances du marché (<i>Internet of Things – Marketplace Trends</i>)..... | 59 | Prise de notes visuelle pour des réunions et des formations efficaces (<i>Sketchnoting – Visual Notes for Effective Meetings and Training Sessions</i>)..... | 64 |
| | | Domaine d'études : réglementation déontologique | 65 |
| | | Code de déontologie des CPA d'Hawaï (<i>Professional Ethics for Hawaii CPAs</i>) | 65 |
| | | Code de déontologie des CPA de l'Arizona (<i>Professional Ethics for Arizona CPAs</i>)..... | 65 |
| | | Code de déontologie des CPA de l'Arizona – 2 heures (<i>Professional Ethics for Arizona CPAs – 2 hours</i>) | 65 |

| | | | |
|---|----|---|-----------|
| Code de déontologie de 2023 pour les CPA de la Virginie (2023 Ethics for Virginia CPAs) | 65 | Déontologie pour les CPA et les professionnels en fiscalité (<i>Ethics for CPAs and Tax Professionals</i>) | 70 |
| Code de déontologie de 2023 pour les CPA de l'État de Washington (2022 Ethics for Washington CPAs) | 66 | Déontologie pour les professionnels en fiscalité (<i>Ethics for Tax Professionals</i>) | 71 |
| Code de déontologie des CPA de l'État de New York (<i>Ethics for New York CPAs</i>)..... | 66 | La déontologie en 2021 : CPA de l'État du Tennessee (2021 <i>Ethics for Tennessee CPAs</i>) | 71 |
| Code de déontologie des CPA de l'Ohio (<i>Ethics for Ohio CPAs</i>)..... | 66 | La déontologie personnelle et professionnelle en 2022 : CPA de l'État de la Louisiane (2022 <i>Personal and Professional Ethics for Louisiana CPA</i>) | 71 |
| Code de déontologie des CPA du Connecticut (<i>Ethics for Connecticut CPAs</i>)..... | 66 | Indépendance, intégrité et objectivité (<i>Independence, Integrity, and Objectivity</i>) | 71 |
| Code de déontologie des CPA du Delaware (<i>Ethics for Delaware CPAs</i>) | 67 | Règles et règlements de la Californie (<i>California Rules and Regulations</i>)..... | 72 |
| Code de déontologie des CPA du Mississippi (<i>Ethics for Mississippi CPAs</i>) | 67 | Règles et règlements de l'Oregon (<i>Oregon Rules and Regulations</i>) | 72 |
| Code de déontologie des CPA du New Hampshire (<i>Ethics for New Hampshire CPAs</i>)..... | 67 | Règles et règlements du Colorado (<i>Colorado Rules and Regulations</i>) | 72 |
| Code de déontologie des CPA du Wyoming (<i>Ethics for Wyoming CPAs</i>)..... | 67 | Domaine d'études : connaissances spécialisées | 73 |
| Code de déontologie personnel et professionnel pour les CPA de la Floride (<i>Personal and Professional Ethics for Florida CPAs</i>)..... | 68 | Création de valeur en intégrant les enjeux ESG (ESG Value Creation) | 73 |
| Code de déontologie pour les CPA (<i>Ethics for CPAs</i>)..... | 68 | Initiation aux maisons de courtage de valeurs (<i>Introduction to Securities Brokers and Dealers</i>)..... | 73 |
| Code de déontologie pour les CPA de la Californie (<i>Ethics for California CPAs</i>) | 68 | Introduction à l'industrie pharmaceutique (<i>Introduction to the Pharmaceutical Industry</i>)..... | 73 |
| Code de déontologie personnel et professionnel de 2022 pour les CPA du Texas (2022 <i>Personal and Professional Ethics for Texas CPAs</i>) | 69 | Introduction à la décarbonisation des affaires (<i>Introduction to Decarbonizing Business</i>) Nouveau! | 74 |
| Code de déontologie personnel et professionnel de 2022 pour les CPA du Texas (vidéo) (2022 <i>Personal and Professional Ethics for Texas CPAs (Video)</i>) | 69 | Introduction à la lutte contre le blanchiment d'argent (<i>Introduction to Anti-Money Laundering</i>) | 74 |
| Code de déontologie pour les CPA de l'Utah (<i>Ethics for Utah CPAs</i>) Nouveau! | 69 | Introduction au secteur de la santé (<i>Introduction to the Health Care Industry</i>) | 74 |
| Code de déontologie pour les CPA du Vermont (<i>Ethics for Vermont CPAs</i>) Nouveau! | 70 | Introduction l'industrie des aliments et des boissons (Introduction to the Food and Beverage Industry)..... | 75 |
| Déontologie – Intégrité et objectivité (Ethics – Integrity and Objectivity) Nouveau! | 70 | Domaine d'études : fiscalité | 76 |
| Déontologie – Normes générales et actes dommageables (<i>Ethics – General Standards and Acts Discreditable</i>) | 70 | Certification pour les sociétés étrangères contrôlées (<i>Controlled Foreign Corporation Qualification</i>) | 76 |

Domaine d'études : comptabilité



Activités abandonnées (*Discontinued Operations*)

19-WB-112-WC

Domaine d'études : comptabilité

Crédits FPC : 1,00

Niveau de connaissances : de base

Ce cours est conçu pour vous transmettre des connaissances pratiques sur les exigences comptables de base relatives aux activités abandonnées. La formation abordera les sujets suivants :

- le champ d'application de l'ASC 205-20;
- la détermination de la composante;
le fait de déterminer si une activité a été séparée de l'entité ou est détenue en vue de la vente;
- le fait de déterminer si le critère du changement stratégique est rempli;
- les informations à fournir sur les activités abandonnées;
- la présentation des activités abandonnées.

À la fin de ce cours, vous devriez être en mesure :

- d'expliquer la comptabilisation des activités abandonnées.

Activités abandonnées : Retour à l'essentiel (*Discontinued Operations: Back-to-Basics*) **Nouveau!**

23-WB-103-WC

Domaine d'études : Comptabilité – 1

Crédits FPC : 1,00

Niveau de connaissances : Mise à jour

Dans le cadre de ce cours, des professionnels de KPMG fournissent un rappel sur les directives relatives aux activités abandonnées (ASC 205-20) et aux placements détenus en vue de la vente (ASC 360-10), y compris les principales exigences et tendances de la SEC. Les sujets abordés comprennent :

- le champ d'application de l'ASC 205-20 et 360-10;
- les concepts clés (composante, groupe à sortir et activités abandonnées);
- la détermination du groupe à sortir approprié;
- l'évaluation des groupes à sortir détenus en vue de la vente et le moment où survient le gain ou la perte;
- le fait de déterminer si le critère du changement stratégique est rempli;
- les informations à fournir sur les activités abandonnées;
- l'interaction avec les exigences de la SEC pour les émetteurs inscrits;
- les tendances exprimées dans les lettres de commentaires du personnel de la SEC.

À la fin de ce cours, vous devriez être en mesure :

- d'expliquer la comptabilisation des activités abandonnées et des groupes à sortir détenus en vue de la vente.

Remarque : ce cours se fonde sur la webdiffusion en direct qui a eu lieu le 15 mars 2023.

Aperçu de l'ASC 740, *Income Taxes* (*Overview of ASC Topic 740 Income Taxes*)

19- WB-103

Domaine d'études : comptabilité

Crédits FPC : 1,00

Niveau de connaissances : aperçu

L'ASC 740 s'applique à toutes les entités locales et étrangères qui établissent des états financiers conformément aux PCGR américains, y compris les entités sans but lucratif dont les activités sont assujetties à l'impôt sur le résultat. Ce cours couvre la comptabilité et la présentation de l'information financière relativement à l'impôt sur le résultat découlant des activités d'une entité pour l'exercice en cours et les exercices précédents.

À la fin de ce cours, vous devriez être en mesure :

- de connaître les principes de base de l'ASC 740 en ce qui a trait à la préparation de provisions pour impôts peu complexes;
- de reconnaître les exceptions importantes relativement à la comptabilisation de l'impôt différé;
- de décrire les informations à fournir courantes en ce qui concerne l'impôt sur le résultat.

Ce cours est le premier d'une série de trois intitulée « Impôt sur le résultat » :

Le cours « Questions avancées relativement à l'impôt sur le résultat en vertu de l'ASC Topic 740 » (*Advanced Income Tax Issues under ASC Topic 740*) offre un examen approfondi des particularités de l'ASC 740 et du calcul de la provision pour impôts.

Le cours « Questions avancées relativement à l'impôt sur le résultat : incertitudes relatives à l'impôt sur le résultat » (*Advanced Income Tax Issues: Uncertainty in Income Taxes*) traite de la comptabilisation des incertitudes relatives à l'impôt sur le résultat.

Aperçu de l'ASC 820, *Fair Value Measurement* (évaluation de la juste valeur) (*Overview of ASC 820 Fair Value Measurement*)

19-WB-101

Domaine d'études : comptabilité

Crédits FPC : 1,00

Niveau de connaissances : aperçu

Domaine complexe par excellence, la juste valeur est l'un des aspects de la comptabilité qui font le plus appel au jugement. Or, la plupart des entités doivent d'une façon ou d'une autre respecter le traitement comptable prescrit à l'égard de l'évaluation de la juste valeur, au moins pour certains postes de leur plan comptable.

Après avoir suivi ce cours, vous en saurez plus sur d'importants facteurs à prendre en compte lors de l'évaluation de la juste valeur :

- la détermination du marché principal et du prix de transaction;
- le caractère normal ou non de la transaction et la perception de la transaction par les intervenants du marché;
- la sélection de l'approche ou de la technique appropriée pour évaluer la juste valeur;
- la communication de toutes les informations importantes sur les évaluations de la juste valeur, y compris leur classement approprié dans la hiérarchie de la juste valeur.

À la fin de ce cours, vous devriez être en mesure :

- de préciser les principaux éléments de la définition de la juste valeur selon l'ASC 820;
- de déterminer le niveau de classement approprié dans la hiérarchie de la juste valeur de divers instruments évalués à la juste valeur;
- de comprendre les obligations d'information sur la juste valeur exposées dans l'ASC 820.

Ce cours est le premier d'une série de deux cours sur l'évaluation de la juste valeur. Le cours « Questions avancées en matière d'évaluation de la juste valeur » (*Advanced Fair Value Measurement Issues*) porte sur des aspects plus complexes comme la détermination des marchés actifs, inactifs et désordonnés ou anormaux, la valeur nette par action en tant que mesure de simplification, et les considérations relatives à la juste valeur des passifs.

Aperçu de la comptabilité pour les professionnels en fiscalité (*Accounting Overview for Tax Professionals*)

19-WB-200-TR **Cours bonifié**

Domaine d'études : comptabilité

Crédits FPC : 4,00

Niveau de connaissances : de base

Ce cours offre aux professionnels en fiscalité un aperçu des PCGR et des organismes de normalisation des PCGR. De plus, il offre une introduction aux compilations et aux examens, notamment les exigences de l'AR-C 80 et de l'AR-C 90. Ce cours de base sera particulièrement utile aux professionnels qui connaissent peu les PCGR et qui occupent un poste de stagiaire ou de niveau débutant, mais aussi aux professionnels chevronnés qui ont peu d'expérience dans ce domaine.

À la fin de ce cours, vous devriez être en mesure :

- d'identifier les principaux organismes de normalisation et les éléments des PCGR, la codification et les états financiers de base;
- de reconnaître les procédures qu'un comptable devrait exécuter dans le cadre d'une mission de compilation ainsi que les exigences professionnelles qui doivent être respectées;
- d'identifier les procédures qu'un comptable devrait exécuter dans le cadre d'une mission d'examen ainsi que les exigences professionnelles qui doivent être respectées;
- de déterminer les questions pratiques, de même que les dispositions fondamentales des normes de contrôle de la qualité et d'examen par les pairs pour les missions de compilation ou d'examen.

Aperçu de la gestion financière (*Financial Management Overview*)

22-WB-123-TR **Cours bonifié**

Domaine d'études : Comptabilité – 3

Crédits FPC : 3,00

Niveau de connaissances : De base

Les principes et les objectifs de base de la gestion financière comprennent l'audit interne, la gestion des coûts, la préparation de prévisions et de budgets, la mesure de la performance financière et la prise de décisions en matière d'investissement en immobilisations. Ce cours offre un aperçu de la gestion financière et aborde les attributs et les standards de rendement pour l'audit interne, tels qu'ils sont énoncés par l'Institute of Internal Auditing, les techniques de gestion et de contrôle des coûts, le processus d'établissement d'une prévision et d'un budget efficaces, des outils d'analyse de la performance financière à l'aide des mesures, en plus d'offrir un aperçu du processus de gestion du fonds de roulement, y compris les décisions en matière d'investissement en immobilisations. Ce cours de base sera surtout utile aux professionnels qui n'ont pas d'expérience dans ce domaine et qui occupent un poste de stagiaire ou un poste de niveau débutant, mais il pourra aussi intéresser les professionnels chevronnés qui ont peu d'expérience dans ce domaine.

À la fin de ce cours, vous devriez être en mesure :

- de reconnaître les compétences, les objectifs et les responsabilités d'un directeur des finances;
- d'identifier les attributs et les standards de rendement pour l'audit interne, tels qu'ils sont énoncés par l'Institute of Internal Auditing;
- de définir ce que sont les coûts fixes, les coûts variables, les économies d'échelle, la méthode du coût standard, le coût de revient par activité et l'analyse coûts-avantages;
- de déterminer les caractéristiques principales d'une prévision et d'un budget efficaces;
- d'identifier les méthodes d'analyse des données financières à l'aide de ratios et de mesures financières;
- d'identifier les manières efficaces de gérer le fonds de roulement et de prendre des décisions optimales en matière d'investissement en immobilisations.

Application de la nouvelle définition d'« entreprise » (*Applying the New Definition of a Business*)

17-WB-102-WC

Domaine d'études : comptabilité

Crédits FPC : 1,00

Niveau de connaissances : mise à jour

Le FASB a précisé la définition d'« entreprise ». Ce cours traite de l'application du référentiel servant à déterminer si une opération doit être comptabilisée comme une acquisition (ou une cession) d'actifs ou d'entreprise.

À la fin de ce cours, vous devriez être en mesure :

- de reconnaître la définition de base d'« entreprise »;
- d'identifier les considérations clés liées à l'application de l'examen préliminaire de l'ASU 2017-0;
- d'identifier les exigences clés du référentiel de l'ASU 2017-01;
- de connaître la date d'entrée en vigueur et la méthode de la transition de l'ASU 2017-01.

ASC 230 du FASB – Flux de trésorerie (*Cash flows – FASB ASC 230*)

19-WB-126-TR **Cours bonifié**

Domaine d'études : comptabilité

Crédits FPC : 4,00

Niveau de connaissances : de base

Les flux de trésorerie peuvent être un concept plutôt simple, mais la préparation des états des flux de trésorerie peut se révéler complexe. L'analyse des opérations et la détermination du classement approprié sont essentielles afin de présenter cette information cruciale aux utilisateurs du jeu d'états financiers requis par les PCGR. Ce cours exhaustif offre un aperçu concis de la notion d'entrées de trésorerie, de sorties de trésorerie et tous les autres flux complexes qui se situent entre les deux. Un récapitulatif spécial couvre les diverses obligations d'information et les procédures d'examen de l'état des flux de trésorerie.

Ce cours sera particulièrement utile aux professionnels qui connaissent peu les flux de trésorerie et qui occupent un poste de stagiaire ou de niveau débutant, mais aussi aux professionnels chevronnés qui ont peu d'expérience dans ce domaine.

À la fin de ce cours, vous devriez être en mesure :

- de reconnaître les sujets liés à un état des flux de trésorerie;
- de classer les opérations pour chacune des sections appropriées de l'état des flux de trésorerie (activités d'exploitation, d'investissement ou de financement);
- d'identifier les problèmes liés à la fourniture d'information sur les flux de trésorerie.

ASU 2018-17 : le FASB modifie de nouveau les directives de consolidation (*ASU 2018-17: FASB Further Amends Consolidation Guidance*)

18-WB-115-WC

Domaine d'études : comptabilité

Crédits FPC : 1,00

Niveau de connaissances : mise à jour

Ce cours offre une mise à jour sur les directives de consolidation en vertu des PCGR américains énoncés dans l'ASU 2018-17 et traite des façons d'appliquer l'exemption relative aux entités à détenteurs de droits variables pour les sociétés fermées et le critère de droits variables pour les décideurs.

À la fin de ce cours, vous devriez être en mesure :

- d'identifier les mises à jour clés de l'ASU 2018-17;
- de reconnaître les façons d'appliquer la nouvelle exemption des entités à détenteurs de droits variables pour les sociétés fermées et le nouveau critère des droits variables pour les décideurs.

Attributions de rémunération fondée sur des actions et modifications (*Stock Compensation Attribution and Modifications*)

19-WB-210

Domaine d'études : comptabilité

Crédits FPC : 1,50

Niveau de connaissances : intermédiaire

Ce cours porte sur les obligations d'information stipulées par l'ASC 718. Il présente les dates et les modalités qui servent à définir une attribution normale de paiements fondés sur des actions, les diverses conditions d'acquisition des droits que contiennent les contrats de ce type, ainsi que l'incidence de chaque type de conditions sur la comptabilisation de la charge de rémunération. Le cours aborde aussi le traitement comptable qui s'applique aux modifications des attributions, et il se conclut par un aperçu des différentes informations à fournir.

À la fin de ce cours, vous devriez être en mesure :

- de distinguer les différentes dates clés habituellement associées à une attribution de paiements fondés sur des actions;
- de décrire les principales conditions d'acquisition des droits généralement rattachés aux paiements fondés sur des actions;
- de déterminer comment la charge de rémunération doit être comptabilisée selon les conditions d'acquisition des droits rattachés aux attributions;
- de déterminer l'incidence des renoncements sur la comptabilisation des paiements fondés sur des actions;
- de déterminer l'incidence des modifications sur la comptabilisation des paiements fondés sur des actions.

Autres méthodes comptables relatives aux prêts du Paycheck Protection Program (PPP) (*Accounting Alternatives for PPP Loans*)

21-WB-233-TR **Cours bonifié**

Domaine d'études : comptabilité

Crédits FPC : 1,00

Niveau de connaissances : mise à jour

Dans ce cours, Russ Madray, CPA, se penche sur différents modèles de comptabilisation des prêts administrés par le Paycheck Protection Program (« PPP »), lesquels découlent des mesures législatives liées aux lois américaines *CARES Act* et *Economic Aid Act*.

Bien que le modèle de la dette en vertu de l'ASC 470 soit applicable à tout type d'entité, d'autres modèles de comptabilisation peuvent être utilisés par les entités selon les faits et les circonstances. Ces modèles comprennent le modèle du gain éventuel, un modèle pour les organismes sans but lucratif, de même que le modèle de l'IAS 20.

Ce cours convient aux professionnels de tous les niveaux qui sont concernés par les prêts PPP et les radiations de prêts. Il ne traite pas des incidences fiscales et juridiques découlant de ces prêts ou de leur radiation, ni les demandes de prêts ou la radiation de prêts en général.

À la fin de ce cours, vous devriez être en mesure :

- d'identifier les différents modèles de comptabilisation des prêts accordés dans le cadre du PPP;
- de déterminer l'incidence, sur les états financiers, de la comptabilisation de ces prêts selon les différents modèles.

Ce qu'il faut savoir avant de prendre le virage des cryptomonnaies (*What to Know Before You Go on Crypto*)

21-WB-120-WC

Domaine d'études : Comptabilité – 1,5

Crédits FPC : 1,50

Niveau de connaissance : De base

La capitalisation du marché de la cryptomonnaie a atteint plus de deux billions de dollars. Alors, que devons-nous savoir avant de prendre le virage des cryptomonnaies?

Dans le cadre de ce cours, les professionnels de KPMG discutent : 1) de certains aspects clés liés à la comptabilité, à la présentation de l'information et à d'autres éléments que les entreprises devraient prendre en considération avant d'accroître leur utilisation des cryptomonnaies ou d'investir dans celles-ci; et 2) de quelques-unes des plus récentes innovations dans le domaine des cryptomonnaies.

À la fin de ce cours, vous devriez être en mesure :

- de cerner les aspects comptables que les entreprises qui utilisent des cryptoactifs devraient prendre en considération.

Remarque : Ce cours se fonde sur la webdiffusion en direct qui a eu lieu le 17 novembre 2021.

Champ d'application des regroupements d'entreprises et principes de comptabilisation et d'évaluation connexes (*Business Combinations Scope Recognition and Measurement Principles*)

19-WB-203

Domaine d'études : comptabilité

Crédits FPC : 1,00

Niveau de connaissances : de base

Ce cours traite des exigences en matière de comptabilité et de présentation de l'information pour les regroupements d'entreprises conformément à l'ASC 805, *Business Combinations*. Les entités font régulièrement l'acquisition d'une entreprise, de sorte qu'il est important de bien connaître les considérations relatives à une acquisition visée par le champ d'application de l'ASC 805. Ce cours traite du champ d'application de l'ASC 805, des différences entre un regroupement d'entreprises et l'achat d'actifs, du processus d'acquisition en quatre étapes, ainsi que des principes de comptabilisation et d'évaluation relatifs aux actifs acquis et aux passifs repris.

À la fin de ce cours, vous devriez être en mesure :

- d'identifier les opérations qui entrent dans le champ d'application de l'ASC 805;
- d'identifier les différences entre un regroupement d'entreprises et l'achat d'actifs;
- de reconnaître le processus en quatre étapes de comptabilisation des regroupements d'entreprises;
- d'appliquer les concepts liés au processus en quatre étapes utilisé pour comptabiliser les regroupements d'entreprises;
- de savoir quand les actifs et les passifs devraient être comptabilisés séparément du goodwill et comment ils devraient être évalués.

Changements touchant la comptabilisation des instruments convertibles et des contrats sur les instruments de capitaux propres d'une entité (*Accounting Changes for Convertible Instruments and Contracts in an Entity's Own Equity*)

22-WB-101-WC

Domaine d'études : comptabilité

Crédits FPC : 1,50

Niveau de connaissances : mise à niveau

Dans le cadre de ce cours, des professionnels de KPMG analysent l'ASU 2020-06 nouvellement entrée en vigueur.

Les sujets abordés sont les suivants :

- les changements touchant la comptabilisation des instruments convertibles;
- les changements touchant la comptabilisation des contrats sur les instruments de capitaux propres d'une entité;
- les changements touchant les directives relatives au résultat par action; – un aperçu de l'adoption.
- À la fin de ce cours, vous devriez être en mesure :
- de comprendre la nouvelle ASU relative aux titres d'emprunt convertibles et aux contrats sur les instruments de capitaux propres d'une entité.

Remarque : ce cours se fonde sur la webdiffusion en direct qui a eu lieu le 28 mars 2022.

Comment les entreprises accueillent le changement (*How Businesses are Embracing Change*)

21-NA-000-TR Cours bonifié

Domaine d'études : comptabilité

Crédits FPC : 0,20

Niveau de connaissances : aperçu

Plusieurs entreprises ont cessé leurs activités en 2020, du moins temporairement. Les comptables font face à de nouveaux enjeux alors que les entreprises reprennent leurs activités. Ce cours examine les tendances à l'heure où les entreprises reprennent leurs activités, ainsi que les effets connexes de la pandémie sur le plan de la comptabilité.

Cet aperçu de base s'adresse aux professionnels de tous les niveaux de l'organisation.

À la fin de ce cours, vous devriez être en mesure :

- d'identifier les tendances et les enjeux de comptabilité liés à la réouverture des entreprises en 2021.

Comment une cryptomonnaie stable peut stabiliser la cryptomonnaie (*How Stablecoin Can Stabilize Cryptocurrency*)

22-WB-247-TR **Cours bonifié**

Domaine d'études : Comptabilité – 1
Crédits FPC : 1,00
Niveau de connaissance : Aperçu

Les cryptomonnaies et leur volatilité ont créé un casse-tête pour les normalisateurs comptables. En raison de sa forte volatilité, bon nombre d'entre eux sont à la recherche d'un actif numérique intermédiaire conçu pour offrir une valeur stable qui ne fluctue pas dans ce paysage virtuel. Il s'agit de l'espace où se trouve la cryptomonnaie stable, qui occupe un rôle important sur le marché des cryptomonnaies.

Ce cours sommaire s'adresse aux professionnels de tous les niveaux de l'organisation.

À la fin de ce cours, vous devriez être en mesure :

- définir ce qu'est une cryptomonnaie et son but.

Comprendre et analyser des états financiers (*Understanding and Analyzing Financial Statements*)

19-WB-124-TR **Cours bonifié**

Domaine d'études : comptabilité
Crédits FPC : 3,00
Niveau de connaissances : de base

Les employés, les prêteurs et les actionnaires, actuels et potentiels, ne lisent pas les états financiers d'une entreprise dans la même optique. Chacune de ces parties utilise les états financiers à diverses fins et y recherche les informations qui répondent à ses besoins. Ce cours donne un aperçu des états financiers de base et de la façon d'interpréter les informations qui s'y trouvent, ainsi que dans les notes afférentes. Comme il y a différents types d'utilisateurs des états financiers, ce cours s'adresse aussi bien aux comptables qu'aux autres lecteurs.

Ce cours de base sera surtout utile aux professionnels qui n'ont pas d'expérience dans ce domaine et qui occupent un poste de stagiaire ou un poste de niveau débutant, mais il pourra aussi intéresser les professionnels chevronnés qui ont peu d'expérience dans ce domaine.

À la fin de ce cours, vous devriez être en mesure :

- de décrire l'état des résultats;
- d'expliquer le résultat global;
- de reconnaître le bilan;
- de résumer l'état des variations des capitaux propres;
- de décrire le tableau des flux de trésorerie;
- de définir l'analyse des ratios.

Comptabilisation d'actions propres (*Accounting for Treasury Stock*)

21-WB-235-TR **Cours bonifié**

Domaine d'études : comptabilité
Crédits FPC : 1,00
Niveau de connaissances : mise à jour

Russ Madray ,CPA, CGFM, discute de la comptabilisation des actions propres, du *Model Business Corporation Act* (MBCA) et de la légalité des actions propres dont il est question dans les examens par les pairs.

À la fin de ce cours, vous devriez être en mesure :

- de connaître les méthodes du FASB et de savoir où elles se trouvent;
- de savoir à quel moment les actions propres ont été éliminées dans certains États.

Comptabilisation de la rémunération à base d'actions – 4 (*Accounting for Share-Based Compensation*)

20-WB-133-TR **Cours bonifié**

Domaine d'études : comptabilité
Crédits FPC : 4,00
Niveau de connaissances : intermédiaire

La rémunération à base d'actions est parfois complexe. Ce programme d'autoapprentissage mis à jour vous permettra d'en comprendre toutes les nuances. Il sera question des régimes d'achat d'actions des salariés, des incidences fiscales des instruments de capitaux propres, de la comptabilisation des options sur actions fixes et de bien plus encore. Ce cours est de niveau intermédiaire; c'est pourquoi il sera particulièrement intéressant pour les professionnels qui possèdent une connaissance poussée de la comptabilisation de la rémunération à base d'actions et/ou de l'expérience dans un poste intermédiaire au sein d'une organisation ayant des responsabilités d'exploitation et/ou de supervision.

À la fin de ce cours, vous devriez être en mesure :

- de décrire les modèles de comptabilité à la juste valeur et d'évaluation d'options;
- de discuter de la comptabilisation et de l'évaluation du coût de rémunération;
- de résumer le règlement des attributions et les questions fiscales;
- de décrire les incidences sur le plan du résultat par action et les informations à fournir requises.

Comptabilisation des activités de recherche et développement (*Accounting for Research and Development*)

20-WB-223

Domaine d'études : comptabilité
Crédits FPC : 0,50
Niveau de connaissances : de base

Si vous travaillez avec une société qui mène des activités de recherche et développement (« R-D ») et que vous voulez mieux comprendre les notions de base de la comptabilisation de ces activités, ce cours s'adresse à vous. Il vous aidera à comprendre les obligations de l'ASC 730, *Research and Development*, notamment des types de coûts qui sont considérés comme des coûts de R-D, en plus de ceux qui sont expressément exclus de cette catégorie. Ce cours traite également de la façon de comptabiliser les divers coûts internes engagés dans le cadre d'activités de R-D, ainsi que les acquisitions d'activités de R-D en cours.

À la fin de ce cours, vous devriez être en mesure :

- de déterminer quels coûts sont considérés comme des coûts de R-D;
- de déterminer le mode de comptabilisation des divers coûts engagés dans le cadre d'activités de R-D;
- de connaître les méthodes comptables utilisées pour les acquisitions de projets de R-D en cours.

Comptabilisation des contrats d'emprunt en vertu de l'ASC 470-10 (*Accounting for Debt Arrangements Under ASC 470-10*)

19-WB-110-WC

Domaine d'études : comptabilité

Crédits FPC : 1,00

Niveau de connaissances : intermédiaire

Des professionnels de KPMG discutent de l'émission de contrats d'emprunt, notamment :

- du traitement comptable des escomptes (primes) et des coûts d'émission;
- de l'évaluation ultérieure;
- du référentiel de classification des contrats d'emprunt;
- de l'incidence des provisions ou des clauses de rachat;
- des activités de refinancement postérieures au bilan;
- de la distinction entre les instruments d'emprunt et les instruments de capitaux propres.

L'exposé-sondage du FASB qui présente les modifications proposées à l'ASC 470 pourrait avoir une incidence sur l'analyse des créances à titre d'éléments à court terme ou à long terme.

À la fin de ce cours, vous devriez être en mesure :

- de classer des contrats d'emprunt;
- de faire la distinction entre les instruments d'emprunt et les instruments de capitaux propres.

Comptabilisation des éventualités et des garanties (*Accounting for Contingencies and Guarantees*)

20-WB-218

Domaine d'études : comptabilité

Crédits FPC : 1,00

Niveau de connaissances : intermédiaire

Ce cours traite des gains et des pertes éventuels, ainsi que de leur comptabilisation appropriée dans les états financiers conformément à l'ASC 450. Y sont aussi abordés la comptabilisation des garanties en vertu de l'ASC 460, les engagements ainsi que les obligations d'information.

À la fin de ce cours, vous devriez être en mesure :

- de déterminer la présence d'une perte éventuelle et décider si celle-ci doit être comptabilisée et/ou présentée selon les indications de l'ASC 450;
- de connaître les obligations de comptabilisation et de présentation relatives aux gains éventuels;
- de déterminer les exigences comptables initiales et ultérieures pour les garanties en vertu de l'ASC 460;
- de repérer les informations à fournir courantes relativement aux gains et aux pertes éventuels, ainsi qu'aux garanties et aux engagements.

Comptabilisation des faillites (*Bankruptcy Accounting*)

20-WB-107-WC

Domaine d'études : comptabilité

Crédits FPC : 1,00

Niveau de connaissances : avancé

Dans ce cours, des professionnels de KPMG analysent la comptabilisation des réorganisations en vertu du chapitre 11 conformément à l'ASC 852-10, notamment les éléments suivants :

- aperçu du processus;
- questions à prendre en considération avant le dépôt;
- mode de comptabilisation dans le cadre d'une réorganisation en vertu du chapitre 11;
- présentation des éléments de la restructuration;
- considérations relatives à la consolidation;
- comptabilité « nouveau départ ».

À la fin de ce cours, vous devriez être en mesure de maîtriser la comptabilisation dans le cadre d'une réorganisation en vertu du chapitre 11 conformément à l'ASC 852-10.

Comptabilisation des immobilisations incorporelles (*Accounting for Intangible Assets*)

20-WB-219

Domaine d'études : comptabilité

Crédits FPC : 1,00

Niveau de connaissances : intermédiaire

Ce cours présente les directives comptables de l'ASC 350 relativement aux divers types d'immobilisations incorporelles tels que le goodwill, les immobilisations incorporelles autres que le goodwill, les logiciels à usage interne et les frais de développement de sites Web. Il traite également des exigences en matière de présentation et d'informations à fournir associées à ces types d'actifs au cours de la période d'acquisition et des périodes ultérieures.

À la fin de ce cours, vous devriez être en mesure :

- de distinguer les actifs incorporels acquis dans un regroupement d'entreprises et qui devraient être comptabilisés séparément du goodwill;
- de calculer le montant qui devrait être comptabilisé au titre des actifs incorporels acquis autrement que dans un regroupement d'entreprises;
- d'appliquer la méthode comptable pour les frais de logiciels, selon le stade de développement;
- de déterminer la comptabilisation de l'évaluation ultérieure des immobilisations incorporelles;
- de connaître les obligations d'information liées aux actifs incorporels et au goodwill;
- de connaître le mode de comptabilisation des coûts liés aux actifs incorporels générés en interne.

Comptabilisation des modifications de dettes (*Accounting for Debt Modifications*)

19-WB-111-WC

Domaine d'études : comptabilité

Crédits FPC : 1,00

Niveau de connaissances : intermédiaire

La formation abordera les sujets suivants :

- la restructuration de la dette d'un débiteur en difficulté;
- la comptabilisation de modifications d'emprunts à terme fixe;
- la comptabilisation de modifications de marges de crédit.

À la fin de ce cours, vous devriez être en mesure :

- d'identifier les modifications des emprunts et des marges de crédit.

Comptabilisation des produits pour les OSBL (*Revenue Recognition for NFPs*)

21-WB-236-TR Cours bonifié

Domaine d'études : comptabilité

Crédits FPC : 1,00

Niveau de connaissances : mise à jour

Kurt Oestriecher, CPA, discute de la façon dont les organismes sans but lucratif comptabilisent les bénéfices selon le Topic 606 et l'ASU 2018-08.

À la fin de ce cours, vous devriez être en mesure :

- de reconnaître les différences entre la comptabilisation des bénéfices pour les organismes sans but lucratif et les sociétés non ouvertes;
- de reconnaître les directives comptables appropriées;
- de faire la distinction entre les contributions et les échanges.

Comptabilisation des titres d'emprunt convertibles et des contrats sur les instruments de capitaux propres d'une entité (*Accounting for Convertible Debt and Contracts on an Entity's own Equity*)

19-WB-106-WC

Domaine d'études : comptabilité

Crédits FPC : 1,00

Niveau de connaissances : intermédiaire

Des professionnels de KPMG discutent de la comptabilisation des titres d'emprunt convertibles en vertu de l'ASC 470-20 et des contrats sur les instruments de capitaux propres d'une entité en vertu de l'ASC 815-40.

Ce cours offre un aperçu des éléments suivants :

- la comptabilisation de titres d'emprunt convertibles en vertu des PCGR américains actuels;
- la comptabilisation des contrats sur les instruments de capitaux propres d'une entité en vertu des PCGR américains actuels;
- les propositions attendues du FASB concernant la comptabilisation de ces instruments.

À la fin de ce cours, vous devriez être en mesure :

- d'identifier les exigences relatives à la comptabilisation des titres d'emprunt convertibles et des contrats sur les instruments de capitaux propres d'une entité;
- d'identifier les intentions du FASB consistant à proposer des changements dans la comptabilisation de ces instruments.

Comptabilisation par le bailleur et dispositions transitoires (*Lessor Accounting and Transition*)

17-WB-103

Domaine d'études : comptabilité

Crédits FPC : 1,50

Niveau de connaissances : de base

Le cours « Comptabilisation par le bailleur et dispositions transitoires » (*Lessor Accounting and Transition*) est le troisième d'une série de quatre cours avancés qui traite de la nouvelle norme du FASB sur la comptabilisation des contrats de location (ASC 842).

Ce cours présente certains aspects clés de la norme qui se rapportent à la comptabilisation des contrats de location par le bailleur, y compris :

- le classement des contrats de location;
- la comptabilisation initiale et ultérieure;
- la recouvrabilité;
- les modifications apportées aux contrats de location;
- la présentation et les informations à fournir;
- les dispositions transitoires.

À la fin de ce cours, vous devriez être en mesure :

- d'exposer les principaux aspects de la norme qui se rapportent au modèle de comptabilisation par le bailleur, ainsi que les dispositions transitoires;
- de repérer les éventuels changements dans les pratiques comptables des bailleurs en raison de la mise en œuvre de l'ASC 842.

Comptabilisation par le preneur et dispositions transitoires (*Lessee Accounting and Transition*)

17-WB-102

Domaine d'études : comptabilité

Crédits FPC : 1,50

Niveau de connaissances : de base

Le cours « Comptabilisation par le preneur et dispositions transitoires » (*Lessee Accounting and Transition*) est le deuxième d'une série de quatre cours avancés qui traite des exigences clés de la nouvelle norme du FASB sur la comptabilisation des contrats de location (ASC 842).

Ce deuxième cours porte sur certains aspects clés de la norme qui se rapportent à la comptabilisation par le preneur, y compris :

- le classement des contrats de location;
- la comptabilisation et l'évaluation initiales;
- la comptabilisation ultérieure,
- les réévaluations et les modifications;
- la présentation et les informations à fournir;
- les dispositions transitoires.

À la fin de ce cours, vous devriez être en mesure :

- d'exposer les principaux aspects de la norme qui se rapportent à la comptabilisation par le preneur;
- de repérer les éventuels changements par rapport à l'usage actuel dans la pratique;
- de déterminer les répercussions de l'ASC 842 sur votre entreprise.

Comptabilisation sur la base des valeurs liquidatives (Liquidation Basis of Accounting)

21-WB-239-TR Cours bonifié

Domaine d'études : comptabilité

Crédits FPC : 1,00

Niveau de connaissances : mise à niveau

Russ Madray, CPA, passe en revue la comptabilisation sur la base des valeurs liquidatives ainsi que les situations où elles devrait être utilisées.

À la fin de ce cours, vous devriez être en mesure :

- de savoir quand appliquer la comptabilisation sur la base des valeurs liquidatives;
- de définir la valeur liquidative;
- de savoir quelles bases d'évaluation utiliser pour présenter les informations sur la base des valeurs liquidatives.

Comptabilité de base du financement participatif (Basic Accounting for Crowdfunding)

21-NA-004-TR Cours bonifié

Domaine d'études : comptabilité

Crédits FPC : 0,20

Niveau de connaissances : aperçu

Le financement participatif ne cesse de gagner en popularité en tant que moyen de générer les capitaux nécessaires pour financer toutes sortes de projets et d'entreprises. Cette méthode de financement permet à une personne ou à une entité d'outrepasser les voies habituelles de mobilisation de capitaux telles que les prêts bancaires ou le capital de risque, en vue d'obtenir du financement pour un nouveau projet. La propriété, la surveillance exercée par le conseil d'administration ou les exigences obligatoires en matière d'information financière de l'apporteur ne sont pas diluées.

Ce cours offre un aperçu du financement participatif et des questions comptables de base qui s'y rattachent. Ce cours d'aperçu s'adresse aux professionnels de tous les niveaux de l'organisation.

À la fin de ce cours, vous devriez être en mesure :

- de connaître la comptabilisation de campagnes de financement participatif simples et claires.

Comptabilité de consolidation – Analyse de la consolidation (Consolidation Accounting – The Consolidation Analysis)

19-WB-211

Domaine d'études : comptabilité

Crédits FPC : 1,00

Niveau de connaissances : intermédiaire

Ce cours présente la comptabilité de consolidation et les deux modèles de consolidation présentés dans l'ASC 810, *Consolidation*. Il couvre les étapes de l'analyse de la consolidation que doit suivre une entité afin de déterminer quel modèle de consolidation est approprié pour évaluer une entité juridique aux fins de la consolidation.

À la fin de ce cours, vous devriez être en mesure :

- de connaître les deux modèles principaux de consolidation de l'ASC 810;
- de reconnaître les exceptions au champ d'application de l'ASC 810 et du modèle d'entité à détenteurs de droits variables;
- d'appliquer les exceptions au champ d'application de l'ASC 810 et le modèle d'entités à détenteurs de droits variables;
- d'identifier les droits variables détenus;
- d'appliquer les exigences énoncées dans l'ASC 810 au moment d'identifier les droits variables détenus;
- d'utiliser les trois caractéristiques utilisées pour déterminer si l'entité concernée est une entité à détenteurs de droits variables ou non.

Comptabilité de consolidation – Modèles de consolidation (Consolidation Accounting – The Consolidation Models)

19-WB-212

Domaine d'études : comptabilité

Crédits FPC : 1,00

Niveau de connaissances : intermédiaire

Ce cours porte sur les deux principaux modèles présentés dans l'ASC 810, soit le modèle de l'entité à détenteurs de droits variables (« EDDV ») et le modèle de l'entité détentrice de droits de vote. L'ASC 810, *Consolidation*, offre des indications sur la comptabilité de consolidation qui permettent d'évaluer si une entité juridique doit être consolidée par une entité publiante.

À la fin de ce cours, vous devriez être en mesure :

- d'identifier quelles entités consolident une EDDV selon le modèle de l'EDDV;
- d'appliquer les exigences relatives au principal bénéficiaire afin de déterminer le principal bénéficiaire d'une EDDV;
- d'identifier quelles entités consolident l'entité juridique selon le modèle de l'entité détentrice de droits de vote;
- d'appliquer les principes de consolidation du modèle de l'entité détentrice de droits de vote.

Comptabilité des sociétés de personnes (*Accounting for Partnerships*)

21-WB-234-TR **Cours bonifié**

Domaine d'études : comptabilité

Crédits FPC : 1,00

Niveau de connaissances : mise à jour

Russ Madray, CPA, passe en revue la comptabilité en contexte de sociétés de personnes, notamment la méthode du goodwill et celle des bénéficiaires.

À la fin de ce cours, vous devriez être en mesure :

- d'identifier les points en communs entre les sociétés de personnes et les autres entités;
- d'identifier les endroits où trouver de la documentation concernant la formation et la liquidation de sociétés de personnes;
- d'identifier les méthodes de comptabilisation servant à l'ajout ou au retrait d'associés dans une société de personnes.

Conditions d'application de la comptabilité de couverture (*Hedge Accounting Qualification*)

19-WB-204

Domaine d'études : comptabilité

Crédits FPC : 1,00

Niveau de connaissances : intermédiaire

Dans ce cours, vous apprendrez quelles sont les conditions d'admissibilité à la comptabilité de couverture, comme le prescrit l'ASC 815, *Derivatives and Hedging*, ainsi que les contraintes d'efficacité à respecter afin de maintenir l'application d'une couverture. L'ASC 815 prescrit des critères stricts qui doivent être remplis afin d'appliquer la comptabilité de couverture. Il est important que vous sachiez quels sont ces critères d'admissibilité à la comptabilité de couverture afin de vous assurer que celle-ci soit appliquée correctement.

À la fin de ce cours, vous devriez être en mesure :

- d'identifier les exigences de documentation aux fins de l'admissibilité à la comptabilité de couverture;
- de reconnaître les conditions d'admissibilité à la comptabilité de couverture pour les éléments couverts et le risque couvert;
- d'identifier les conditions d'admissibilité à la comptabilité de couverture pour l'instrument de couverture;
- de connaître l'efficacité des exigences d'admissibilité à la comptabilité de couverture.

Consolidation – Principes fondamentaux (*Consolidation: Back-to-Basics*)

20-WB-111-WC

Domaine d'études : comptabilité

Crédits FPC : 1,00

Niveau de connaissances : aperçu

Des professionnels de KPMG discutent de questions relatives à la comptabilité de consolidation et traiteront des entités à détenteurs de droits variables, des entités à détenteurs de droits de vote et des participations financières avec contrôle.

Les sujets qui seront abordés comprennent :

- un aperçu de l'application de l'ASC 810;
- les exceptions au champ d'application;
- l'identification des droits variables et des entités à détenteurs de droits variables;
- la détermination de la partie qui détient une participation financière conférant le contrôle;
- la présentation et les informations à fournir.

À la fin de ce cours, vous devriez être en mesure :

- de maîtriser les fondements des questions comptables clés liées à l'application de l'ASC 810, *Consolidation*.

Continuité de l'exploitation (*Going Concern*)

20-WB-109-WC

Domaine d'études : comptabilité

Crédits FPC : 1,00

Niveau de connaissances : de base

Dans ce cours, des professionnels de KPMG discuteront des situations où un doute substantiel existe quant à la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de la façon d'évaluer l'effet d'atténuation des plans de la direction ainsi que leurs répercussions sur la présentation de l'information financière.

À la fin de ce cours, vous devriez être en mesure :

- de comprendre les exigences en matière d'évaluation de la continuité de l'exploitation en vertu de l'ASC 205-4;
- d'identifier les événements et les situations susceptibles de jeter un doute substantiel quant à la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation;
- d'évaluer l'effet d'atténuation des plans de la direction;
- de comprendre les informations à fournir en vertu de l'ASC 205-40;
- de comprendre l'incidence de l'évaluation de la continuité de l'exploitation sur les contrôles internes à l'égard de l'information financière, les autres questions en matière de comptabilité et le rapport des auditeurs.

Contrats de location : identification, composantes et notions de base (*Lease Identification, Components, and Key Concepts*)

17-WB-101

Domaine d'études : comptabilité

Crédits FPC : 1,50

Niveau de connaissances : de base

Ce cours présente les principaux aspects de l'ASC 842 qui se rapportent à la comptabilisation des contrats de location par le preneur :

Le cours « Contrats de location : identification, composantes et notions de base » (*Lease Identification, Components, and Key Concepts*) est le premier d'une série de quatre cours avancés qui traite des exigences clés de la nouvelle norme du FASB sur la comptabilisation des contrats de location (ASC 842). Le premier cours porte sur l'identification des contrats de location, leurs composantes et les notions de base applicables aux bailleurs et aux preneurs en vertu de la nouvelle norme.

À la fin de ce cours, vous devriez être en mesure :

- d'identifier les composantes d'un contrat de location;
- de citer les principales définitions et notions liées à la comptabilité des contrats de location;
- de déterminer le traitement comptable applicable aux diverses composantes locatives et non locatives d'un contrat.

Dépréciation d'actifs non financiers (*Impairment of Nonfinancial Assets*)

20-WB-106-WC

Domaine d'études : comptabilité

Crédits FPC : 1,50

Niveau de connaissances : de base

Dans ce cours, des professionnels de KPMG exposent les modèles de dépréciation à appliquer à chaque type d'actifs, l'ordre dans lequel effectuer les tests de dépréciation, les différentes unités de comptabilisation intervenant dans les tests de dépréciation, les divers modèles d'évaluation et de comptabilisation, ainsi que les dispositions relatives à la présentation et aux informations à fournir.

À la fin de ce cours, vous devriez être en mesure :

- de dire comment effectuer un test de dépréciation et comptabiliser les pertes de valeur des immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée, des actifs à long terme et du goodwill.

Dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles (*Impairment of Property, Plant and Equipment and Intangible Assets*)

20-WB-222

Domaine d'études : comptabilité

Crédits FPC : 1,00

Niveau de connaissances : de base

Ce cours porte sur les indications comptables relatives à la dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles, à l'exclusion du goodwill. Il traite des obligations d'information relatives à l'identification des groupes d'actifs, aux tests de dépréciation et aux questions de présentation et d'information sur les actifs à long terme et les immobilisations incorporelles énoncées dans l'ASC 360, *Property, Plant & Equipment*, et l'ASC 350, *Intangibles – Goodwill and Other*, respectivement. Il est très important de connaître les exigences relatives au test de dépréciation des actifs à long terme et des immobilisations incorporelles, car celui-ci fait appel à une grande part de jugement et d'estimation.

À la fin de ce cours, vous devriez être en mesure :

- de déterminer, conformément à l'ASC 360, le groupe d'actifs ou l'unité de comptabilisation d'un actif à long terme destiné à être détenu et utilisé;
- de dire s'il existe un événement déclencheur ou un indice de dépréciation entrant dans le champ d'application de l'ASC 360;
- de déterminer si la valeur comptable de l'actif ou du groupe d'actifs est recouvrable selon l'étape 1 du test de dépréciation;
- de calculer les flux de trésorerie nets futurs à utiliser pour tester la recouvrabilité;
- de déterminer si un actif est déprécié selon l'étape 2 du test de dépréciation;
- de calculer la perte de valeur attribuée aux actifs qui composent un groupe d'actifs.

Dérivés et dérivés incorporés selon les IFRS – IFRS 9 (*IFRS Derivatives and Embedded Derivatives – IFRS 9*)

18-WB-466A

Domaine d'études : comptabilité

Crédits FPC : 1,00

Niveau de connaissances : de base

Ce cours est une introduction au traitement comptable des dérivés et des dérivés incorporés conformément à l'IFRS 9, *Instruments financiers*.

À la fin de ce cours, vous devriez être en mesure :

- de nommer les objectifs et le champ d'application de l'IFRS 9 en ce qui concerne les dérivés et les dérivés incorporés;
- de reconnaître un dérivé et la façon de le comptabiliser;
- de déterminer si un contrat d'achat ou de vente d'un élément non financier doit être comptabilisé en tant que dérivé;
- de reconnaître un dérivé incorporé;
- de dire si un dérivé incorporé doit être séparé du contrat hôte et d'en déterminer le traitement comptable;
- de déterminer quand le réexamen d'un dérivé incorporé est nécessaire;
- d'appliquer l'IFRS 9 à des situations particulières afin de repérer les dérivés et les dérivés incorporés, de déterminer s'il convient de comptabiliser certains contrats en tant que dérivés et de séparer les dérivés incorporés pour les comptabiliser séparément.

Dispositions relatives aux restructurations – ASC 420 – et indemnités de cessation d'emploi y afférentes – ASC 712 (*Restructuring Provisions – ASC 420 – and Related Termination Benefits – ASC 712*)

20-WB-221

Domaine d'études : comptabilité

Crédits FPC : 1,00

Niveau de connaissances : intermédiaire

Ce cours est une introduction aux obligations relatives aux coûts de retrait et de sortie, aux indemnités de cessation d'emploi y afférentes, ainsi qu'aux exigences en matière de présentation et d'information à fournir qui en découlent. La comptabilisation des coûts de sortie (et des indemnités de cessation d'emploi connexes) dépend de divers facteurs qui seront également abordés dans ce cours, comme le moment de la comptabilisation, l'évaluation et le classement.

À la fin de ce cours, vous devriez être en mesure :

- de déterminer la façon de comptabiliser les coûts de sortie entrant dans le champ d'application de l'ASC 420;
- de comprendre la comptabilisation des indemnités en cas de départ volontaire ou non volontaire;
- de classer les indemnités de départ non volontaire comme non récurrentes (ASC 420) ou contractuelles (ASC 712);
- de déterminer le traitement comptable des indemnités de départ non volontaire en fonction de leur classement et du fait que des services futurs seront nécessaires ou non;
- de préciser les principales dispositions relatives à la présentation et aux informations à fournir liées aux restructurations.

État des flux de trésorerie : questions récentes (*Statement of Cash Flows: Latest Issues*)

22-WB-106-WC

Domaine d'études : Comptabilité – 1

Crédits FPC : 1,00

Niveau de connaissances : intermédiaire

Préparé par des professionnels du Service de la pratique professionnelle de KPMG, ce cours aborde les questions récentes qui touchent l'état des flux de trésorerie. Les sujets abordés sont les suivants :

- l'incidence de la guerre en Ukraine sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie;
- le classement des fonds détenus pour autrui;
- le classement des cryptomonnaies;
- les questions relatives au classement des paiements fondés sur des actions;
- les mesures de présentation des informations non conformes aux PCGR;
- les commentaires récents de la SEC.

À la fin de ce cours, vous devriez être en mesure :

- d'identifier les exigences de base dans le Sujet 230;
- de connaître le classement de la trésorerie et des équivalents de trésorerie;
- de connaître le classement des fonds détenus pour autrui dans l'état des flux de trésorerie;
- de connaître le classement des cryptomonnaies dans le bilan;
- de connaître les questions relatives au classement des paiements fondés sur des actions;
- d'identifier les exigences de base en matière de présentation en ce qui concerne les mesures non conformes aux PCGR.

Remarque : Ce cours se fonde sur la webdiffusion en direct qui a eu lieu le 11 mai 2022.

Mots-clés : Flux de trésorerie, Crypto, Cryptomonnaies, Fonds détenus pour autrui, Paiements fondés sur des actions, ASC 230, Non conformes aux PCGR, Comptabilité

Émission d'instruments d'emprunt et de capitaux propres – Classement (*Issuance of Debt and Equity Securities – Debt versus Equity Classification*)

19-WB-214

Domaine d'études : comptabilité

Crédits FPC : 1,00

Niveau de connaissances : intermédiaire

Ce cours porte sur les différences entre les instruments d'emprunt et les instruments de capitaux propres sur le plan comptable et sur les indications fournies des PCGR américains quant à leur classement. La dette et les capitaux propres ont une importance fondamentale dans l'analyse du bilan d'une entité et sont donc au centre des préoccupations des utilisateurs des états financiers. Le classement d'un instrument dans la dette ou les capitaux propres n'est pas toujours simple, car ces instruments ont souvent des caractéristiques de passifs et de capitaux propres tout à la fois.

À la fin de ce cours, vous devriez être en mesure :

- de préciser les caractéristiques des instruments d'emprunt et de capitaux propres et le processus d'analyse de ces instruments aux fins de leur classement conformément aux PCGR américains, ainsi que l'incidence des différents ASC sur le classement;
- de déterminer si des instruments financiers entrent dans le champ d'application de l'ASC 480 aux fins de leur classement approprié dans la dette ou les capitaux propres;
- de citer les critères devant être réunis pour qu'un instrument soit exclu du champ d'application de l'ASC 815-40 et comptabilisé en tant qu'instrument de capitaux propres plutôt qu'en tant qu'actif ou passif dérivé;
- de préciser les obligations d'information en cas de présentation de capitaux propres temporaires et la méthode d'évaluation de ces instruments;
- d'appliquer les indications des PCGR américains pour déterminer le classement et l'évaluation appropriés des instruments possédant à la fois des caractéristiques de dette et de capitaux propres.

Émission d'instruments d'emprunt et de capitaux propres – Introduction à la comptabilisation et à la présentation (*Issuance of Debt and Equity Securities – Introduction to Accounting and Reporting*)

19-WB-213

Domaine d'études : comptabilité

Crédits FPC : 1,00

Niveau de connaissances : intermédiaire

Ce cours présente une définition élémentaire des instruments d'emprunt et de capitaux propres et donne un aperçu des questions de comptabilité et d'information fondamentales entourant la comptabilisation initiale et ultérieure de ces instruments lors de leur émission par une entité. La dette et les capitaux propres ont une importance fondamentale dans l'analyse de la situation financière, des liquidités et de la capacité d'une entité à réunir des capitaux; ils sont donc au centre des préoccupations des utilisateurs des états financiers.

À la fin de ce cours, vous devriez être en mesure :

- de préciser les différents types d'instruments d'emprunt et de capitaux propres couramment émis par les entités;
- de cerner le traitement comptable et les obligations d'information relatifs aux émissions simples d'instruments d'emprunt selon les PCGR américains;
- de citer les exigences en matière de comptabilité et d'information qui s'appliquent aux extinctions et aux modifications d'instruments d'emprunt selon les PCGR américains;
- de cerner le traitement comptable et les obligations d'information relatifs aux émissions simples d'instruments de capitaux propres selon les PCGR américains;
- d'appliquer les règles de comptabilité et d'information appropriées aux émissions simples d'instruments d'emprunt et de capitaux propres et aux opérations ultérieures que les entités effectuent couramment.

État des flux de trésorerie : considérations pratiques (*Statement of Cash Flows: Practical Issues*)

21-WB-112-WC

Domaine d'études : comptabilité

Crédits FPC : 1,00

Niveau de connaissances : intermédiaire

Des professionnels de KPMG discutent des considérations pratiques ayant une incidence sur l'état des flux de trésorerie.

Les sujets abordés comprennent les suivants :

- une récapitulation des exigences de l'ASC 230;
- les équivalents de trésorerie et les soldes de la trésorerie soumise à des restrictions;
- les flux de trésorerie liés aux activités de financement provenant du crédit renouvelable et des créances structurées;
- les flux de trésorerie provenant des coûts capitalisés tels que l'infonuagique et les frais de recherche et développement en cours;
- les flux de trésorerie tirés des subventions publiques.

À la fin de ce cours, vous devriez être en mesure :

- de savoir quelles sont les considérations pratiques ayant une incidence sur l'état des flux de trésorerie.

Fondements des questions environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) (*ESG Fundamentals: ESG 101*)

21-WB-405

Domaine d'études : comptabilité

Crédits FPC : 1,00

Niveau de connaissances : aperçu

Les sociétés, tant à l'échelle internationale qu'aux États-Unis, portent une attention accrue à l'égard des questions environnementales, sociales et de gouvernance (ESG), alors que les investisseurs, les autorités de réglementation et la communauté dans son ensemble exigent des conseils d'administration une plus grande transparence et une responsabilisation accrue. Les organisations qui priorisent les ESG peuvent créer de la valeur et atténuer les risques liés aux activités et aux résultats à long terme.

Ce cours expose les fondements des questions ESG, y compris un aperçu des différents cadres et des différentes normes relativement aux facteurs ESG, une revue des tendances et des questions centrales liées aux facteurs ESG, ainsi que des facteurs à prendre en considération alors que les sociétés commencent leur cheminement en matière d'enjeux ESG.

À la fin de ce cours, vous devriez être en mesure :

- de définir le rôle des facteurs ESG quant à l'établissement d'une viabilité financière et à la création de valeur à long terme;
- d'identifier les principales lignes directrices et les cadres de présentation des facteurs ESG, ainsi que les défis liés à l'évaluation et à la présentation des données ESG;
- de reconnaître les phases du cheminement d'une organisation en matière d'enjeux ESG.

Gestion d'un service de comptabilité (*Managing an Accounting Department*)

21-WB-119-TR **Cours bonifié**

Domaine d'études : comptabilité

Crédits FPC : 3,00

Niveau de connaissances : de base

Ce cours traite de la gestion du service de comptabilité d'une PME. Les sujets abordés comprennent l'évaluation de l'efficacité et de l'efficience des activités, le système comptable, la coordination des tâches et des responsabilités, ainsi que la gestion des ressources humaines du service de comptabilité. Le cours porte également sur le cycle de facturation et contient des recommandations pour la gestion optimale du crédit et du recouvrement, le traitement des créateurs et le contrôle des dépenses. Enfin, il propose des pistes d'amélioration de l'efficacité du processus de clôture du grand livre. Ce cours de base s'adresse essentiellement aux professionnels qui souhaitent faire en sorte que leur service de comptabilité fonctionne de manière efficace et efficiente.

À la fin de ce cours, vous devriez être en mesure :

- d'évaluer la dotation en personnel, le processus et les procédures d'un service de comptabilité;
- de rédiger un manuel de l'employé pertinent;
- de déterminer les méthodes les plus appropriées pour recruter, embaucher, maintenir en poste et former du personnel qualifié;
- d'évaluer le rendement du personnel de la comptabilité;
- d'identifier le processus de gestion de la paie;
- de reconnaître un cycle de facturation efficace et efficient;
- d'évaluer le processus d'octroi de crédit et de recouvrement des créances;
- d'effectuer le traitement des créateurs tout en contrôlant les flux de trésorerie.

Gestion financière – Planification et établissement d'un budget (*Financial Management – Budgeting and Forecasting*)

22-WB-107-TR **Cours bonifié**

Domaine d'études : Comptabilité – 1

Crédits FPC : 1,00

Niveau de connaissances : De base

Ce cours présente un aperçu de l'importance de la préparation de prévisions et de budgets ainsi que des différentes méthodes associées à ces deux outils très importants pour la gestion d'une entreprise. Un processus efficace d'établissement de prévisions est davantage un art qu'une science. Quant à l'établissement d'un budget, il peut être difficile en raison de la connotation négative associée à ce terme.

Ce cours sera particulièrement utile aux professionnels qui connaissent peu la préparation de prévisions et de budgets et qui occupent un poste de stagiaire ou de niveau débutant, mais aussi aux professionnels chevronnés qui ont peu d'expérience dans ce domaine.

À la fin de ce cours, vous devriez être en mesure :

- de démontrer votre compréhension des aspects clés d'une prévision efficace;
- de reconnaître les différentes méthodologies d'établissement d'une prévision;
- de connaître les raisons de l'établissement et de l'utilisation d'un budget pour une gestion financière efficace;
- de faire la distinction entre les différents processus budgétaires.

Guide provisoire de l'AICPA sur la comptabilisation et l'évaluation pour le capital de risque (*AICPA Draft Accounting and Valuation Guide for Venture Capital*)

18-WB-110-WC

Domaine d'études : comptabilité

Crédits FPC : 1,50

Niveau de connaissances : aperçu

Sean McKee de KPMG agissait à titre de coprésident du groupe de travail de l'AICPA responsable de la rédaction du guide de l'AICPA intitulé *Valuation of Portfolio Company Investments of Venture Capital and Private Equity Funds and Other Investment Companies – Accounting and Valuation Guide* (« le Guide »).

Ce cours passe en revue les modifications liées aux résultats comptables présentés dans le Guide, les techniques et les données d'évaluation pour les placements de niveau 3 ainsi que le concept de calibrage et son importance pour la juste valeur.

À la fin de ce cours, vous devriez être en mesure :

- de maîtriser le contenu du guide provisoire de l'AICPA sur la comptabilisation et l'évaluation intitulé *Valuation of Portfolio Company Investments of Venture Capital and Private Equity Funds and Other Investment Companies – Accounting and Valuation Guide*.

IFRS – Application de l'IAS 38 et faisabilité technique (*IFRS – Application of IAS 38 – Technical Feasibility*)

17-WB-604

Domaine d'études : comptabilité

Crédits FPC : 1,00

Niveau de connaissances : intermédiaire

Ce cours présente la façon dont les critères de capitalisation des coûts de développement sont appliqués dans divers secteurs à l'aide d'études de cas et d'exemples provenant de trois secteurs distincts. Il montre également la différence entre la phase de recherche et la phase de développement, en plus d'expliquer quels types de coûts devraient être capitalisés. Ce cours présente les directives d'application pour les notions couvertes par le cours *IFRS et actifs corporels et incorporels (première partie) – principes de comptabilisation et d'évaluation, IAS 16 et IAS 38*, lequel est un prérequis suggéré pour ce cours.

À la fin de ce cours, vous devriez être en mesure :

- d'appliquer les exigences de l'IAS 38 en matière de capitalisation de certains coûts de développement à différents types de projets de développement de différents secteurs;
- d'identifier les types de coûts inclus dans la valeur comptable des actifs incorporels;
- de repérer les différences entre les PCGR américains et les IFRS relativement à la comptabilisation et à l'évaluation des actifs incorporels générés en interne.

IFRS – Classement des passifs et des capitaux propres – IAS 32 (*IFRS – Debt and Equity Classifications – IAS 32*)

18-WB-476

Domaine d'études : comptabilité

Crédits FPC : 1,50

Niveau de connaissances : de base

Ce cours offre une introduction à l'IAS 32, *Instruments financiers : Présentation*, ainsi que ses exigences en matière de classement des passifs et des capitaux propres.

À la fin de ce cours, vous devriez être en mesure :

- de connaître la définition d'un instrument financier et de savoir si divers instruments sont traités comme des passifs ou des capitaux propres en vertu de l'IFRS;
- d'identifier les clauses de règlement relatives aux instruments financiers et leur incidence sur le classement dans les états financiers;
- d'identifier les instruments composés, le processus de séparation correspondant ainsi que leur incidence comptable sur les états financiers;
- d'identifier les coûts de transaction des passifs, des capitaux propres et des instruments composés, ainsi que de comptabiliser ces coûts de transaction conformément aux IFRS;
- d'évaluer le classement et le traitement comptable des actions propres et des dividendes versés sur les passifs et les instruments de capitaux propres.

IFRS – Coentreprises – IFRS 11 et IAS 28 (IFRS – Joint Ventures – IFRS 11 and IAS 28)

17-WB-606

Domaine d'études : comptabilité

Crédits FPC : 1,00

Niveau de connaissances : de base

Ce cours explique les différents types de coentreprises et la façon de les comptabiliser. Il explique également la notion d'influence notable et la façon dont celle-ci est déterminée. De plus, ce cours explique la méthode de la mise en équivalence pour les coentreprises et les participations dans des entreprises associées, y compris le traitement des opérations entre l'entreprise détentrice et l'entreprise émettrice.

À la fin de ce cours, vous devriez être en mesure :

- d'identifier et de comptabiliser les différents types de coentreprises, ainsi que de faire une distinction entre les entreprises communes et les coentreprises;
- d'identifier les participations dans des entreprises associées et de définir la notion d'influence notable;
- d'appliquer la méthode de la mise en équivalence aux coentreprises et aux participations dans des entreprises associées.

IFRS – Comptabilité de couverture – IFRS 9 (IFRS Hedge Accounting – IFRS 9)

21-WB-466B

Domaine d'études : comptabilité

Crédits FPC : 1,00

Niveau de connaissances : de base

Ce cours est une introduction à la comptabilité de couverture selon l'IFRS 9.

À la fin de ce cours, vous devriez être en mesure :

- de reconnaître les instruments de couverture et les éléments couverts admissibles à la comptabilité de couverture;
- de déterminer le type de relation de couverture et le traitement comptable approprié;
- de déterminer quand l'option de la juste valeur peut être appliquée au lieu de la comptabilité de couverture;
- de connaître les critères d'applicabilité de la comptabilité de couverture, notamment l'efficacité de la couverture, la documentation et le rééquilibrage, ainsi que les critères de la cessation de la comptabilité de couverture;
- de citer les différences entre l'IFRS 9 et les PCGR américains (ASU 2017-12) en ce qui concerne la comptabilité de couverture.

IFRS – Consolidations – IFRS 10 et IFRS 12 (IFRS – Consolidations – IFRS 10 and 12)

17-WB-605

Domaine d'études : comptabilité

Crédits FPC : 1,50

Niveau de connaissances : de base

Ce cours explique le modèle de contrôle présenté dans l'IFRS 10, *États financiers consolidés*, ainsi que les informations à fournir en vertu de l'IFRS 12, *Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités*. Il explique également les exigences de présentation pour une participation ne donnant pas le contrôle, les exigences relatives à la comptabilisation des consolidations, ainsi que la comptabilisation de la perte du contrôle.

À la fin de ce cours, vous devriez être en mesure :

- de connaître le champ d'application et les principes fondamentaux de l'IFRS 10;
- de connaître le modèle de contrôle de l'IFRS 10;
- de savoir comment appliquer la comptabilisation des consolidations conformément à l'IFRS 10;
- de savoir comment comptabiliser les participations ne donnant pas le contrôle ainsi que la perte du contrôle;
- d'identifier les informations supplémentaires à fournir en vertu de l'IFRS 12.

IFRS – Cours des monnaies étrangères et information financière dans les économies hyperinflationnistes (IFRS – Foreign Exchange Rates and Financial Reporting in Hyperinflationary Economies)

19-WB-483

Domaine d'études : comptabilité

Crédits FPC : 1,50

Niveau de connaissances : de base

Ce cours offre une introduction aux cours des monnaies étrangères, aux économies hyperinflationnistes et aux considérations connexes en matière d'informations à fournir énoncées dans l'IAS 21 et l'IAS 29.

À la fin de ce cours, vous devriez être en mesure :

- d'identifier les exigences en matière de conversion des opérations libellées en devises et des soldes en monnaie fonctionnelle de l'entité ainsi que les définitions connexes;
- d'appliquer les exigences de l'IAS 21 afin d'identifier la monnaie fonctionnelle d'une entité et de convertir les opérations de change et les soldes en monnaie fonctionnelle de l'entité;
- d'identifier les exigences relatives à la conversion d'états financiers vers la monnaie de présentation;
- d'identifier les caractéristiques d'une économie hyperinflationniste;
- de connaître les procédures de redressement de base pour les états financiers dont la monnaie fonctionnelle appartient à une économie hyperinflationniste selon l'IAS 29;
- de connaître les exigences de l'IAS 21 et de l'IAS 29 relativement à la présentation et aux informations à fournir.

Ce cours fait partie de notre série portant sur les IFRS.

IFRS – Décomptabilisation – IFRS 9 (IFRS – Derecognition IFRS 9)

19-WB-475

Domaine d'études : comptabilité

Crédits FPC : 1,50

Niveau de connaissances : de base

Ce cours offre une introduction à la décomptabilisation d'actifs et de passifs financiers (IFRS 9).

À la fin de ce cours, vous devriez être en mesure :

- de choisir les étapes et les exigences appropriées du modèle en huit étapes pour la décomptabilisation des actifs financiers;
- de choisir le traitement comptable des transferts d'actifs financiers admissibles et non admissibles à la décomptabilisation;
- d'identifier les opérations de titrisation et leur incidence sur l'évaluation en vue de la décomptabilisation;
- de vous souvenir des critères de décomptabilisation des passifs financiers et du traitement comptable connexe;
- de mettre en application dans certaines situations les exigences énoncées dans l'IFRS 9 relativement à la décomptabilisation d'actifs et de passifs financiers.

Ce cours fait partie de notre série portant sur les IFRS.

IFRS – Dépréciation d'actifs – IAS 36 (IFRS – Impairment of Assets – IAS 36)

19-WB-454

Domaine d'études : comptabilité

Crédits FPC : 1,00

Niveau de connaissances : de base

Ce cours présente les principes clés de la dépréciation d'actifs selon les IFRS à l'aide d'exemples interactifs et de comparaisons avec les PCGR américains.

À la fin de ce cours, vous devriez être en mesure :

- de connaître la méthodologie des tests de dépréciation des immobilisations corporelles et des actifs incorporels, y compris le goodwill, selon les IFRS;
- de savoir comment la valeur recouvrable d'un actif est déterminée;
- de calculer la valeur recouvrable et la perte de valeur, y compris les reprises de pertes de valeur;
- de déterminer la comptabilisation appropriée des reprises de pertes de valeur;
- de repérer les différences entre les PCGR américains et les IFRS relativement à la dépréciation d'actifs à long terme, d'immobilisations incorporelles dont la durée d'utilité est indéterminée et du goodwill.

Ce cours fait partie de notre série portant sur les IFRS.

IFRS – IAS 36 – Difficultés d'application : dépréciation d'actifs à long terme et goodwill (IFRS – IAS 36 – Application Issues – Impairment of Long-Lived Assets and Goodwill)

17-WB-603

Domaine d'études : comptabilité

Crédits FPC : 2,00

Niveau de connaissances : intermédiaire

Ce cours explique, à l'aide d'une étude de cas, comment les unités génératrices de trésorerie (« UGT ») sont déterminées aux fins des tests de dépréciation en vertu de l'IAS 36. Ce cours explique également comment la valeur recouvrable d'un actif ou d'une UGT est calculée, comment la charge de dépréciation est affectée aux actifs sous-jacents dans une UGT, et comment les reprises de pertes de valeur sont comptabilisées. Ce cours traite des exigences en matière de présentation et d'informations à fournir pour la dépréciation des actifs. Il présente les directives d'application liées aux notions couvertes par le cours « IFRS – Dépréciation d'actifs – IAS 36 », qui est un prérequis suggéré pour ce cours.

À la fin de ce cours, vous devriez être en mesure :

- d'identifier les exigences de l'IAS 36 relativement à la détermination de la valeur recouvrable, à l'identification d'UGT, à l'échéancier des tests de dépréciation et à d'autres considérations relatives au test de dépréciation;
- d'appliquer les principes de l'IAS 36 afin de déterminer la valeur recouvrable d'un actif ou d'une UGT;
- d'appliquer les principes de l'IAS 36 afin de calculer la perte de la valeur selon les IFRS et les PCGR américains;
- d'appliquer les principes de l'IAS 36 afin de répartir une perte de valeur dans une UGT;
- d'appliquer les principes de l'IAS 36 afin de déterminer le montant de la reprise de pertes de valeur;
- d'identifier les différences entre les IFRS et les PCGR américains relativement à la dépréciation des actifs à long terme et du goodwill.

IFRS – IAS 41, Agriculture (IFRS – Agriculture – IAS 41)

17-WB-479

Domaine d'études : comptabilité

Crédits FPC : 1,00

Niveau de connaissances : de base

Ce cours explique les exigences relatives à la comptabilisation et aux informations à fournir de l'IAS 41, *Agriculture*.

À la fin de ce cours, vous devriez être en mesure :

- de connaître le champ d'application et l'objectif de l'IAS 41;
- de connaître les dispositions relatives à la comptabilisation et à l'évaluation des actifs biologiques ou d'un produit agricole;
- de connaître les exigences relatives à la présentation et aux informations à fournir de l'IAS 41, *Agriculture*.

IFRS – Immeubles de placement – IAS 40 (IFRS – Investment Property – IAS 40)

19-WB-470

Domaine d'études : comptabilité

Crédits FPC : 1,00

Niveau de connaissances : de base

Ce cours offre une introduction à l'IAS 40, *Immeubles de placement*.

À la fin de ce cours, vous devriez être en mesure :

- de définir et d'identifier les types d'immeubles de placement;
- de décrire les critères de comptabilisation et d'évaluation relatifs aux immeubles de placement;
- de décrire la comptabilisation des transferts et des sorties;
- de décrire les obligations d'information connexes;
- d'expliquer les différences entre les IFRS et les PCGR américains relativement aux immeubles de placement.

IFRS – Immobilisations corporelles et incorporelles, partie 1 : comptabilisation et évaluation (IFRS – Tangible and Intangible Assets – Part I Recognition and Measurement) Principles – IAS 16 and IAS 38

17-WB-453

Domaine d'études : comptabilité

Crédits FPC : 1,00

Niveau de connaissances : de base

Ce cours présente les principes clés de la comptabilisation et l'évaluation d'actifs selon les IFRS, à l'aide d'exemples interactifs et de comparaisons aux PCGR américains.

À la fin de ce cours, vous devriez être en mesure :

- d'identifier les immobilisations corporelles et incorporelles;
- de connaître les critères de comptabilisation et d'évaluation pour les immobilisations corporelles et incorporelles;
- d'évaluer le caractère approprié de la comptabilisation des coûts ultérieurs liés aux immobilisations corporelles et incorporelles;
- d'identifier les principales différences entre les IFRS et les PCGR américains au chapitre de la comptabilisation et de l'évaluation des immobilisations corporelles et incorporelles.

IFRS – Immobilisations corporelles et incorporelles, partie 2 : sortie et remplacement des actifs détenus en vue de la vente et activités abandonnées – IAS 16, IAS 38 et IFRS 5 (IFRS – Tangible and Intangible Assets Part II – Disposals Replacements AHFS and Disc Ops – IAS 16, IAS 38 and IFRS 5)

17-WB-460

Domaine d'études : comptabilité

Crédits FPC : 2,00

Niveau de connaissances : de base

Ce cours offre un aperçu des critères de mise hors service ou de sortie applicables aux immobilisations corporelles et incorporelles, des critères et du traitement pour le classement d'actifs dans les actifs détenus en vue de la vente ou les activités abandonnées, ainsi que des obligations d'information connexes prévues dans les IFRS.

Il est recommandé de suivre le cours « IFRS – Immobilisations corporelles et incorporelles, partie 1 : comptabilisation et évaluation » avant de suivre cette séance d'autoapprentissage.

À la fin de ce cours, vous devriez être en mesure :

- d'identifier les critères de mise hors service ou de sortie applicables aux immobilisations corporelles et incorporelles;
- d'identifier les critères de classement des immobilisations corporelles et incorporelles dans les actifs détenus en vue de la vente ou les activités abandonnées;
- d'identifier les obligations en matière d'évaluation et de présentation des actifs non courants détenus en vue de la vente ou mis hors service et les activités abandonnées;
- d'évaluer l'affectation du goodwill lorsqu'une partie d'une unité génératrice de trésorerie a fait l'objet d'une sortie ou d'une restructuration à l'interne;
- d'identifier les exigences en matière de présentation et d'informations à fournir concernant les immobilisations corporelles et incorporelles;
- d'appliquer à des transactions sélectionnées les dispositions des IFRS en matière de présentation et d'informations à fournir concernant les actifs détenus en vue de la vente et les activités abandonnées.

IFRS – Impôts sur le résultat – IAS 12 (IFRS – Income Taxes – IAS 12)

18-WB-465

Domaine d'études : comptabilité

Crédits FPC : 2,00

Niveau de connaissances : de base

Ce cours offre une introduction à l'IAS 12, *Impôts sur le résultat*.

À la fin de ce cours, vous devriez être en mesure :

- de calculer les impôts exigibles et les impôts différés;
- de connaître les principes généraux de comptabilisation et d'évaluation de l'IAS 12;
- de déterminer le taux d'imposition à utiliser;
- d'identifier les exceptions relatives à la comptabilisation de passifs ou d'actifs d'impôt différé;
- d'identifier les considérations relatives à la comptabilisation d'impôts différés relativement aux participations dans des filiales, aux participations mises en équivalence et aux regroupements d'entreprises;
- de savoir comment les impôts différés sont comptabilisés dans le cas de positions fiscales incertaines, d'écarts de change et de paiements fondés sur des actions;
- de connaître les exigences de l'IAS 12 relativement à la présentation et aux informations à fournir;
- d'identifier les différences permanentes et temporaires;
- de connaître les dispositions de l'IFRIC 23 et de calculer les montants au titre d'incertitudes fiscales.

IFRS – Information financière intermédiaire et dépréciation – IAS 34 et IFRIC 10 (IFRS – Interim Financial Reporting and Impairment (IAS 34, IFRIC 10))

17-WB-478

Domaine d'études : comptabilité

Crédits FPC : 1,00

Niveau de connaissances : de base

Ce cours explique les dispositions de l'IAS 34, *Information financière intermédiaire*, et de l'IFRIC 10, *Information financière intermédiaire et dépréciation*, relativement à la comptabilisation et aux informations à fournir.

À la fin de ce cours, vous devriez être en mesure :

- d'identifier les composantes, la forme et le contenu des états financiers intermédiaires;
- de connaître les périodes pour lesquelles des rapports financiers intermédiaires doivent être présentés;
- d'appliquer les principes de comptabilisation et d'évaluation à un rapport financier intermédiaire;
- d'identifier les problèmes courants liés à la présentation de l'information financière intermédiaire;
- d'identifier les principales différences entre les IFRS et les PCGR américains relativement à la présentation de l'information financière intermédiaire.

IFRS – Instruments financiers : classement et évaluation – IFRS 9 (IFRS – Financial Instruments – Classification and Measurement – IFRS 9)

17-WB-487

Domaine d'études : comptabilité

Crédits FPC : 1,00

Niveau de connaissances : de base

Ce cours offre un aperçu des dispositions de l'IFRS 9 relativement au classement et à l'évaluation des instruments financiers ainsi que des différences entre l'IFRS 9 et les PCGR américains (ASU 2016-01).

À la fin de ce cours, vous devriez être en mesure :

- de connaître les dispositions de l'IFRS 9 relativement au classement et à l'évaluation des instruments financiers;
- d'identifier les principales différences entre le classement et l'évaluation des instruments financiers conformément à l'IFRS 9 et aux PCGR américains.

IFRS – Instruments financiers : dépréciation – IFRS 9 (IFRS – Financial Instruments – Impairment – IFRS 9)

17-WB-488

Domaine d'études : comptabilité

Crédits FPC : 1,00

Niveau de connaissances : de base

Ce cours offre un aperçu des dispositions de l'IFRS 9 relativement à la dépréciation ainsi que les différences entre l'IFRS 9 et les PCGR américains (ASU 2016-13).

À la fin de ce cours, vous devriez être en mesure :

- de connaître les dispositions relatives à la dépréciation énoncées dans l'IFRS 9;
- d'identifier les principales différences entre l'IFRS 9 et les PCGR américains (ASC Topic 326) en ce qui concerne la dépréciation.

IFRS – Instruments financiers : informations à fournir sélectionnées, information relative aux parties liées et secteurs opérationnels – IFRS 7, IAS 24 et IFRS 8 (IFRS – Selected Disclosures – Financial Instruments – Disclosures and Related Party Disclosures and Operating Segments – IFRS 7, IAS 24 and IFRS 8)

18-WB-461

Domaine d'études : comptabilité

Crédits FPC : 2,00

Niveau de connaissances : de base

Ce cours offre une introduction à la présentation des informations à fournir sélectionnées au sujet des instruments financiers selon l'IFRS 7, à l'information relative aux parties liées selon l'IAS 24 et aux secteurs opérationnels selon l'IFRS 8.

À la fin de ce cours, vous devriez être en mesure :

- d'identifier l'objectif, le champ d'application ainsi que l'application de certaines IFRS portant sur les informations à fournir, soit l'IFRS 7, *Instruments financiers : informations à fournir*, l'IAS 24, *Information relative aux parties liées*, et l'IFRS 8, *Secteurs opérationnels*;
- d'identifier les principales caractéristiques et exigences de l'IFRS 7, *Instruments financiers : informations à fournir*;
- d'identifier les principales caractéristiques et exigences de l'IAS 24, *Information relative aux parties liées*;
- d'identifier les principales caractéristiques et exigences de l'IFRS 8, *Secteurs opérationnels*;
- d'identifier les principales différences entre les IFRS et les PCGR américains en ce qui a trait aux informations à fournir sélectionnées.

IFRS – Introduction aux IFRS et à leur cadre de référence (IFRS – Introduction to IFRS and its Framework)

19-WB-451

Domaine d'études : comptabilité

Crédits FPC : 1,00

Niveau de connaissances : de base

Ce cours d'une durée d'une heure est une séance d'autoapprentissage interactive en ligne qui offre une introduction aux IFRS. Il comprend un aperçu de l'IASB et de ses objectifs, en plus de décrire les principes fondamentaux du cadre de référence des IFRS.

À la fin de ce cours, vous devriez être en mesure :

- de décrire les objectifs de l'IASB et l'utilisation accrue des IFRS à l'échelle mondiale;
- d'expliquer ce que signifie la conformité aux IFRS;
- d'identifier les concepts clés du cadre de référence des IFRS.

IFRS – Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs – IAS 8 (IFRS – Accounting Policies and Changes in Accounting Estimates and Errors – IAS 8)

19-WB-458

Domaine d'études : comptabilité

Crédits FPC : 1,00

Niveau de connaissances : de base

Ce cours offre un aperçu de la sélection des méthodes comptables, de la comptabilisation de changements de méthodes comptables ou d'estimations et de la comptabilisation d'erreurs dans les états financiers, en plus de décrire les obligations d'information respectives en vertu des IFRS.

À la fin de ce cours, vous devriez être en mesure :

- de connaître les directives des IFRS concernant la sélection et l'application de méthodes comptables aux fins de la préparation et de la présentation d'états financiers IFRS;
- de repérer un changement de méthode comptable, un changement d'estimation comptable ou une erreur et de maîtriser la comptabilisation connexe;
- d'appliquer les exigences de l'IAS 8 qui s'appliquent aux changements de méthodes comptables, aux changements d'estimations comptables et à la correction d'erreurs.

IFRS – Paiements fondés sur des actions – IFRS 2 (IFRS – Share-Based Payments – IFRS 2)

18-WB-462

Domaine d'études : comptabilité

Crédits FPC : 2,00

Niveau de connaissances : de base

Ce cours offre un aperçu de l'IFRS 2, *Paiements fondés sur des actions*, à l'aide d'exemples interactifs et de comparaisons aux PCGR américains.

À la fin de ce cours, vous devriez être en mesure :

- d'identifier les différences entre les transactions dont le paiement est fondé sur des actions et qui sont réglées en instruments de capitaux propres, en trésorerie ou composées;
- d'identifier la comptabilisation, l'évaluation et l'attribution des transactions dont le paiement est fondé sur des actions;
- de déterminer comment classer les attributions de paiements fondés sur des actions;
- de déterminer l'incidence des modifications apportées à un régime de paiement fondé sur des actions;
- de déterminer l'incidence d'une transaction dont le paiement est fondé sur des actions sur la comptabilisation des impôts sur le résultat;
- d'identifier les obligations d'information pour les transactions dont le paiement est fondé sur des actions;
- d'identifier les conditions d'acquisition de droits et les montants à comptabiliser dans les états financiers.

IFRS – Première application des Normes internationales d'information financière – IFRS 1 (IFRS – First-Time Adoption of International Financial Reporting Standards – IFRS 1)

19-WB-457

Domaine d'études : comptabilité

Crédits FPC : 1,50

Niveau de connaissances : de base

Ce cours offre un aperçu des dispositions transitoires, des exceptions et des exemptions obligatoires offertes au moment de la première adoption des IFRS.

À la fin de ce cours, vous devriez être en mesure :

- d'identifier les exigences générales à appliquer lorsqu'une entité adopte les IFRS et prépare ses premiers états financiers IFRS;
- d'identifier les exceptions obligatoires et les exemptions facultatives permises en vertu de l'IFRS 1;
- de reconnaître le processus d'adoption des IFRS et de conversion à ces normes;
- d'identifier les dispositions en matière de présentation et d'informations à fournir, y compris les rapprochements requis lorsqu'une entité prépare ses premiers états financiers IFRS;
- d'appliquer l'IFRS 1 à des scénarios particuliers en ce qui a trait à l'applicabilité, aux exemptions facultatives / obligatoires, aux ajustements transitoires et aux états financiers / rapprochements exigés.

IFRS – Présentation des états financiers – IAS 1 et IAS 10 (IFRS – Presentation of Financial Statements – IAS 1 and IAS 10)

17-WB-464

Domaine d'études : comptabilité

Crédits FPC : 1,00

Niveau de connaissances : de base

Ce cours offre un aperçu de la présentation des états financiers, y compris les événements postérieurs à la date de clôture (IAS 1 et IAS 10).

À la fin de ce cours, vous devriez être en mesure :

- de maîtriser le champ d'application de l'IAS 1;
- de connaître le rôle des états financiers;
- d'identifier les caractéristiques des états financiers;
- d'identifier la structure et le contenu des états financiers;
- d'identifier les exigences des IFRS en matière d'informations à fournir et de comptabilisation relativement aux événements postérieurs à la date de clôture.

IFRS – Regroupements d'entreprises – IFRS 3 (IFRS – Business Combinations – IFRS 3)

19-WB-477

Domaine d'études : comptabilité

Crédits FPC : 2,00

Niveau de connaissances : de base

Ce cours offre un aperçu de l'IFRS 3 et explique la méthode d'acquisition, les principes d'évaluation et de comptabilisation ainsi que les informations à fournir pertinentes énoncées dans l'IFRS 3, le tout à l'aide d'exemples interactifs.

À la fin de ce cours, vous devriez être en mesure :

- de connaître le champ d'application de l'IFRS 3;
- de déterminer si une transaction ou un autre événement constitue un regroupement d'entreprises;
- de calculer la contrepartie transférée;
- de connaître et d'appliquer les principes d'évaluation et de comptabilisation initiale et ultérieure pour les actifs acquis identifiés, les passifs repris ainsi que toute participation ne donnant pas le contrôle dans la société acquise;
- de connaître et d'appliquer les exceptions relatives aux principes généraux de comptabilisation ou d'évaluation;
- de connaître et d'appliquer les exigences de l'IFRS 3 à un regroupement d'entreprises réalisé par étapes et à un regroupement d'entreprises réalisé sans transfert de contrepartie;
- d'identifier les informations à fournir pertinentes exigées en vertu de l'IFRS 3.

IFRS – Tableau des flux de trésorerie – IAS 7 (IFRS – Statement of Cash Flows – IAS 7)

19-WB-485

Domaine d'études : comptabilité

Crédits FPC : 1,00

Niveau de connaissances : de base

Cette séance d'autoapprentissage interactive en ligne d'une durée d'une heure et demie donne droit à des crédits FPC et fait partie du programme d'apprentissage portant sur les IFRS. Elle vise à offrir une introduction à la présentation d'informations sur les flux de trésorerie dans le tableau des flux de trésorerie selon la méthode directe ou la méthode indirecte prévues dans l'IAS 7.

À la fin de ce cours, vous devriez être en mesure :

- d'identifier les dispositions de l'IAS 7, y compris le champ d'application, l'objectif, les définitions et les directives en ce qui concerne la présentation des flux de trésorerie;
- de classer différentes transactions dans le tableau des flux de trésorerie;
- d'identifier les différences entre la méthode directe et la méthode indirecte pour la présentation des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation;
- de préparer un tableau des flux de trésorerie selon la méthode directe et selon la méthode indirecte;
- d'identifier les obligations d'information contenues dans l'IAS 7, notamment les éléments qui doivent être présentés séparément (c.-à-d. les transactions sans effet sur la trésorerie, les variations des passifs issus des activités de financement et des acquisitions ainsi que les sorties de filiales ou d'autres unités opérationnelles).

IFRS – Version modifiée de l'IAS 19, Avantages du personnel et IFRIC 14 (IFRS – Employee Benefits Amended IAS 19 and IFRIC 14)

19-WB-602

Domaine d'études : comptabilité

Crédits FPC : 2,00

Niveau de connaissances : de base

Ce cours explique les différentes catégories d'avantages du personnel et la façon de comptabiliser chacun de ces types d'avantages du personnel en vertu de l'IAS 19. Ce cours traite également des dispositions en matière de présentation et d'informations à fournir concernant les avantages postérieurs à l'emploi.

À la fin de ce cours, vous devriez être en mesure :

- de déterminer le traitement comptable approprié ainsi que les dispositions en matière de présentation et d'informations à fournir relativement aux avantages postérieurs à l'emploi, notamment le fait de déterminer si un régime d'avantages postérieurs à l'emploi est un régime à cotisations définies ou à prestations définies;
- d'identifier le traitement comptable approprié ainsi que les dispositions en matière de présentation et d'informations à fournir pour les avantages à court terme, les autres avantages à long terme et les indemnités de cessation d'emploi;
- d'identifier les principales différences entre les PCGR américains et les IFRS pour ce qui est des avantages du personnel;
- d'appliquer l'IAS 19 afin de déterminer l'attribution des avantages postérieurs à l'emploi, la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies, les versements forfaitaires ainsi que les montants correspondants à comptabiliser dans les états financiers;
- d'appliquer l'IAS 19 afin de déterminer si les avantages sont des avantages à court terme, d'autres avantages à long terme ou des indemnités de cessation d'emploi, et de déterminer le traitement comptable, la présentation et les informations à fournir.

IFRS 16, Contrats de location (IFRS 16 Leases)

18-WB-609

Domaine d'études : comptabilité

Crédits FPC : 1,50

Niveau de connaissances : de base

Ce cours explique quand appliquer l'IFRS 16 et les modèles comptables pour les preneurs et les bailleurs de l'IFRS 16. Il souligne également les différences entre les IFRS et les PCGR américains.

À la fin de ce cours, vous devriez être en mesure :

- de connaître les dispositions de l'IFRS 16, *Contrats de location*, relativement au champ d'application, à la définition de contrat de location et à la comptabilisation pour les preneurs et les bailleurs;
- de connaître les dispositions de l'IFRS 16 relativement aux transactions de cession-bail ainsi qu'aux sous-locations et aux immeubles de placement;
- d'appliquer les dispositions de l'IFRS 16 afin d'identifier un contrat de location et de déterminer la comptabilisation initiale et ultérieure, notamment l'évaluation de l'obligation locative et des actifs au titre de droits d'utilisation;
- d'appliquer les dispositions de l'IFRS 16 aux transactions de cession-bail et aux sous-locations;
- d'identifier les principales différences entre l'IFRS 16, *Contrats de location*, et l'ASC Topic 842, *Leases*.

IFRS 17 : Calendrier et incidence sur les entreprises (IFRS 17: Timeline and Business Impacts)

21-WB-501

Domaine d'études : comptabilité

Crédits FPC : 0,00

Niveau de connaissances : de base

Ce cours présente l'échéancier d'application de l'IFRS 17, *Contrats d'assurance*, et les principaux effets de la norme sur la communication de l'information, les activités, l'exploitation et les ressources humaines.

À la fin de ce cours, vous devriez être en mesure :

- de décrire l'échéancier et les principales dates d'application de l'IFRS 17;
- de décrire les principaux effets de l'IFRS 17 sur les assureurs, notamment les effets sur les produits et les prix, les processus et les contrôles internes, les risques et les ICP, ainsi que la façon dont l'IFRS 17 influe sur l'information financière dans différentes régions géographiques;
- d'expliquer l'importance de la gestion des relations avec les parties prenantes en ce qui concerne l'IFRS 17.

Ce cours est le deuxième d'une série de trois cours sur l'IFRS 17 :

- « IFRS 17 : Sur quoi porte-t-elle? » (*IFRS 17: What is IFRS 17?*) est une brève animation qui donne un aperçu général de l'IFRS 17 et de ce qu'elle représente pour vous. Le modèle d'évaluation général y est présenté, de même que les principaux effets de la norme sur votre travail et sur le secteur de l'assurance dans son ensemble.
- « IFRS 17 : Introduction » (*IFRS 17: Introduction to IFRS 17*) est le premier cours de la série. Il donne un aperçu général des informations sur les passifs au titre des contrats d'assurance à fournir dans les états des résultats et dans les notes conformément à la norme IFRS 17.
- « IFRS 17 : États financiers de base et informations à fournir » (*IFRS 17: Primary Statements and Disclosures*) est le troisième et dernier cours de la série. Il porte sur les nouveaux ICP relatifs à l'IFRS 17, *Contrats d'assurance*, leur incidence sur la présentation des états financiers et la nouvelle exigence de communication d'informations sur les passifs d'assurance dans les états financiers de base et les notes y afférentes.

Ce cours ne donne pas droit à des crédits FPC.

IFRS 17 : États financiers de base et informations à fournir (IFRS 17: Primary Statements and Disclosure)

21-WB-502

Domaine d'études : comptabilité

Crédits FPC : 0,00

Niveau de connaissances : de base

Ce cours porte sur les nouveaux indicateurs clés de performance (ICP) relatifs à l'IFRS 17, *Contrats d'assurance*, leur incidence sur la présentation des états financiers et la nouvelle exigence de communication d'informations sur les passifs d'assurance dans les états financiers de base et les notes y afférentes.

À la fin de ce cours, vous devriez être en mesure :

- de décrire la présentation des états financiers de base;
- d'expliquer les ICP, la « marge sur services contractuels » et les « produits des activités d'assurance », ainsi que leur évaluation;
- d'expliquer certaines des obligations d'information relatives aux contrats d'assurance;
- d'expliquer les nouveaux rapprochements obligatoires pour les contrats d'assurance.

Ce cours est le dernier d'une série de trois cours sur l'IFRS 17 :

- « IFRS 17 : Sur quoi porte-t-elle? » (*IFRS 17: What is IFRS 17?*) est une brève animation qui donne un aperçu général de l'IFRS 17 et de ce qu'elle représente pour vous. Le modèle d'évaluation général y est présenté, de même que les principaux effets de la norme sur votre travail et sur le secteur de l'assurance dans son ensemble.
- « IFRS 17 : Introduction » (*IFRS 17: Introduction to IFRS 17*) est le premier cours de la série. Il donne un aperçu général des informations sur les passifs au titre des contrats d'assurance à fournir dans l'état des résultats et dans les notes conformément à la norme IFRS 17.
- « IFRS 17 : Calendrier et incidence sur les entreprises » (*IFRS 17: Timeline and Business Impacts*) est le deuxième cours de la série. Il présente l'échéancier d'application de l'IFRS 17 et les principaux effets de la norme sur la communication de l'information, les activités, l'exploitation et les ressources humaines.
- Ce cours ne donne pas droit à des crédits FPC.

IFRS 17 : Introduction à l'IFRS 17 (IFRS 17: Introduction to IFRS 17)

21-WB-500

Domaine d'études : comptabilité

Crédits FPC : 0,00

Niveau de connaissances : de base

Ce cours se veut une introduction à l'IFRS 17, *Contrats d'assurance*, et offre un aperçu général des passifs d'assurance, des états des résultats et des obligations d'information, conformément à l'IFRS 17.

À la fin de ce cours, vous devriez être en mesure :

- de décrire l'objectif général de l'IFRS 17;
- de reconnaître les répercussions élargies à l'échelle mondiale de l'IFRS 17 dans le secteur de l'assurance;
- d'expliquer le modèle général d'évaluation et ses éléments;
- de résumer l'incidence financière générale sur l'évaluation d'un contrat d'assurance en vertu de l'IFRS 17.

Ce cours est le premier d'une série de trois portant sur l'IFRS 17 :

« IFRS 17 : sur quoi porte-t-elle? » (*IFRS 17: What is IFRS 17?*) est une courte vidéo d'introduction offrant un aperçu général de l'IFRS 17 et de ce qu'il signifie pour vous. Le modèle général d'évaluation est présenté, en plus de certaines incidences importantes pour vous et pour le secteur de l'assurance.

« IFRS 17 : incidence sur l'échéancier et les entreprises » (*IFRS 17: Timeline and Business Impacts*) est le deuxième d'une série de trois cours portant sur l'IFRS 17. Ce cours présente l'échéancier de l'IFRS 17 ainsi que les répercussions clés de la norme sur la présentation de l'information, les entreprises, les activités et les gens.

« IFRS 17 : états financiers de base et présentation de l'information » (*IFRS 17: Primary Statements and Disclosure*) est le troisième d'une série de trois cours portant sur l'IFRS 17. Ce cours traite des nouveaux indicateurs clés de performance énoncés par l'IFRS 17 et de leur incidence sur la présentation de l'information, en plus de nouvelles exigences relatives aux états financiers de base et aux informations à fournir sur les passifs d'assurance.

Ce cours ne donne pas droit à des crédits FPC.

IFRS 17 : Sur quoi porte-t-elle? (IFRS 17: What Is IFRS 17?)

21-VD-500

Domaine d'études : comptabilité

Crédits FPC : 0,00

Niveau de connaissances : de base

Cette brève animation donne un aperçu général de l'IFRS 17 et de ce qu'elle signifie pour vous. Le modèle général d'évaluation y est présenté, de même que les principaux effets de la norme sur votre travail et sur le secteur de l'assurance dans son ensemble.

L'animation sert d'introduction à une série de trois cours sur l'IFRS 17 :

- « IFRS 17 : Introduction » (*IFRS 17: Introduction to IFRS 17*) est le premier cours de la série. Il donne un aperçu général des informations sur les passifs au titre des contrats d'assurance à fournir dans les états des résultats et dans les notes conformément à la norme IFRS 17.
- « IFRS 17 : Calendrier et incidence sur les entreprises » (*IFRS 17: Timeline and Business Impacts*) est le deuxième cours de la série. Il présente l'échéancier d'application de l'IFRS 17 et les principaux effets de la norme sur la communication de l'information, les activités, l'exploitation et les ressources humaines.
- « IFRS 17 : États financiers de base et informations à fournir » (*IFRS 17: Primary Statements and Disclosures*) est le troisième et dernier cours de la série. Il porte sur les nouveaux ICP relatifs à l'IFRS 17, leur incidence sur la présentation des états financiers et la nouvelle exigence de communication d'informations sur les passifs d'assurance dans les états financiers de base et les notes y afférentes.

Ce cours ne donne pas droit à des crédits FPC.

IFP : Fondement des évaluations de la juste valeur (PFI: The Foundation of Fair Value Measurements)

22-WB-110-WC

Domaine d'études : Comptabilité – 1

Crédits FPC : 1,00

Niveau de connaissances : aperçu

Dans ce cours, les professionnels de KPMG discutent du rôle de l'information financière prospective (« IFP ») dans les évaluations de la juste valeur, de la relation entre l'IFP et les taux d'actualisation, des difficultés courantes qui se posent pour l'IFP et des ressources utiles.

À la fin de ce cours, vous devriez être en mesure :

- de connaître les principales sources de directives relatives à l'IFP dans la présentation des informations financières.

Remarque : Ce cours se fonde sur la webdiffusion en direct qui a eu lieu le 6 octobre 2022.

Immobilisations corporelles (Property, Plant and Equipment)

19-WB-208

Domaine d'études : comptabilité

Crédits FPC : 1,00

Niveau de connaissances : aperçu

Ce cours porte sur le traitement comptable et les obligations d'information relatifs aux immobilisations corporelles prescrits par l'ASC 360. Il aborde notamment l'évaluation des coûts à incorporer, les actifs qui sont classés en tant qu'immobilisations corporelles et les méthodes d'amortissement. Pour nombre d'entités, les immobilisations corporelles représentent un poste important du bilan. Il est donc important de savoir quels éléments sont considérés comme faisant partie de ce poste et entrent à ce titre dans le champ d'application de l'ASC 360.

À la fin de ce cours, vous devriez être en mesure :

- de déterminer si un actif doit être classé dans les immobilisations corporelles;
- de repérer les types de charges qui devraient être incorporés dans le coût de l'actif;
- de reconnaître les données d'entrée nécessaires au calcul de l'amortissement et les diverses méthodes acceptables;
- de connaître les méthodes de comptabilisation applicables aux gros travaux d'entretien prévus;
- d'appliquer aux immobilisations corporelles les dispositions relatives à l'évaluation et à la comptabilisation appropriées.

Incidence des risques climatiques sur les états financiers (*Impact of Climate Risk on the Financial Statements*)

21-WB-117-WC

Domaine d'études : Comptabilité

Crédits FPC : 1,50

Niveau de connaissance : De base

Dans le cadre de ce cours, les professionnels de KPMG discutent de l'incidence que les risques liés aux changements climatiques (par exemple, les risques physiques et de transition) peuvent avoir sur les états financiers.

Les sujets abordés comprennent :

- les types de risques climatiques;
- la façon dont les risques climatiques se manifestent dans différents secteurs;
- l'incidence des risques climatiques sur la situation et la performance financière;
- l'application de normes spécifiques des PCGR américains aux fins de la comptabilisation des risques climatiques et de la communication d'informations à leur égard;
- les faits nouveaux potentiels en matière de normalisation.

À la fin de ce cours, vous devriez être en mesure :

- de déterminer l'incidence que les risques liés aux changements climatiques, y compris les risques physiques et de transition, peuvent avoir sur les états financiers.

Remarque : Ce cours se fonde sur la webdiffusion en direct qui a eu lieu le 13 septembre 2021.

Incidences des normes d'information en matière d'ESG de l'UE sur les sociétés américaines (*Impact of EU ESG Reporting Standards on US Companies*) **Nouveau!**

22-WB-112-WC

Domaine d'études : Comptabilité – 1

Crédits FPC : 1,00

Niveau de connaissances : intermédiaire

Dans le cadre de ce cours, des professionnels de KPMG aux États-Unis et en Allemagne discuteront des plus récents développements concernant le projet de directive sur la publication d'informations en matière de durabilité par les entreprises (Corporate Sustainability Reporting Directive – CSRD) de l'Union européenne (« UE »), y compris l'incidence sur les sociétés américaines.

Les sujets abordés comprennent :

- un aperçu du CSRD;
- les modifications récentes apportées au projet de CSRD, y compris :
 - les exigences proposées en matière de délimitation de l'étendue des travaux;
 - les exemptions relatives aux informations à fournir;
 - les prochaines étapes en vue de la réglementation finale.

À la fin de ce cours, vous devriez être en mesure :

- de décrire les principales exigences du CSRD, y compris les incidences sur les sociétés américaines;
- de décrire les principales exigences de la loi allemande sur la diligence raisonnable en matière de chaîne d'approvisionnement (German Supply Chain Due Diligence Act).

Remarque : Ce cours se fonde sur la webdiffusion en direct qui a eu lieu le 17 octobre 2022.

Information sectorielle selon l'ASC 280 (*Segment Reporting Under ASC 280*)

19-WB-105-WC

Domaine d'études : comptabilité

Crédits FPC : 1,00

Niveau de connaissances : de base

Des professionnels de KPMG discutent de l'information sectorielle selon l'ASC 280.

Les sujets abordés sont les suivants :

- l'identification du principal décideur opérationnel;
- la détermination des secteurs d'exploitation;
- la délimitation des secteurs à présenter;
- les informations sectorielles à fournir;
- le projet de mise à jour par le FASB de la norme sur l'information sectorielle.

À la fin de ce cours, vous devriez être en mesure :

- de décrire les questions liées à l'information sectorielle présentée conformément à l'ASC 280.

Introduction à l'audit et à la comptabilité des banques I (*Introduction to Bank Auditing and Accounting I*)

19-WB-128-TR **Cours bonifié**

Domaine d'études : comptabilité

Crédits FPC : 8,00

Niveau de connaissances : intermédiaire

Ce cours représente l'étape suivante du perfectionnement de vos compétences en audit et en comptabilité dans le secteur bancaire. L'auteur livre ici une formation approfondie qui ne laisse aucun sujet dans l'ombre. Ce cours de niveau intermédiaire s'adresse essentiellement au professionnel qui possède une connaissance détaillée du sujet ou à celui qui cherche à approfondir ses connaissances et qui occupe un poste de niveau intermédiaire dans une organisation où il exécute et/ou supervise des tâches opérationnelles.

À la fin de ce cours, vous devriez être en mesure :

- de décrire les caractéristiques uniques du système comptable informatisé d'une banque, notamment ses interfaces, le cycle de traitement quotidien, les entrées de débit et de crédit, les grands livres auxiliaires et les registres;
- de comprendre les comptes de capitaux propres et les autres activités bancaires;
- d'énumérer les principaux éléments des systèmes et des comptes de placement;
- de comprendre les principaux éléments des systèmes de prêts;
- de comprendre les principaux éléments de la comptabilisation et de l'audit des prêts;
- de reconnaître les fonctions de prêt spécialisées.

Introduction à l'évaluation des entreprises et à l'utilisation des lignes directrices (*Introduction to Business Valuation and Use of Guidelines*)

20-WB-010-TR **Cours bonifié**

Domaine d'études : comptabilité

Crédits FPC : 3,00

Niveau de connaissances : de base

Ce cours d'introduction porte sur l'évaluation des sociétés à capital fermé. Ce type d'évaluation est souvent nécessaire à des fins de planification successorale et d'impôt sur les dons. Le cours explique les décisions phares de l'Internal Revenue Service (IRS) et des tribunaux qui dictent souvent les méthodes qui seront utilisées dans une cause donnée. L'IRS et les tribunaux tendent à préférer l'utilisation de données historiques plutôt qu'une évaluation fondée sur des projections. Étant donné que les sociétés à capital fermé n'ont pas de valeur boursière, il est utile et souhaitable de les évaluer par comparaison à la valeur boursière de sociétés ouvertes comparables.

Ce cours s'adresse avant tout aux professionnels sans expérience en évaluation d'entreprise qui occupent un poste de stagiaire ou un poste de niveau débutant, mais il pourra aussi intéresser les professionnels chevronnés qui ont peu d'expérience dans ce domaine précis.

À la fin de ce cours, vous devriez être en mesure :

- de décrire l'évaluation des sociétés à capital fermé;
- de trouver des sociétés comparables.

Introduction à la comptabilité de couverture (*Introduction to Hedge Accounting*)

19-WB-205

Domaine d'études : comptabilité

Crédits FPC : 1,00

Niveau de connaissances : de base

Dans ce module, vous apprendrez ce qu'est la comptabilité de couverture et la comptabilisation des couvertures de flux de trésorerie, de juste valeur et d'investissement net conformément à l'ASC 815. Les entités couvrent certains des risques auxquels elles sont exposées à l'aide d'instruments dérivés. Il est important de comprendre les stratégies de couverture qui peuvent être employées, ainsi que la comptabilisation particulière de ces relations de couverture selon l'ASC 815. Ce cours porte sur la différence entre la couverture économique et la comptabilité de couverture, les différentes stratégies de couverture – couverture de juste valeur, de flux de trésorerie et d'investissement net – et la comptabilité des couvertures admissibles.

À la fin de ce cours, vous devriez être en mesure :

- de définir la couverture économique et la comptabilité de couverture;
- de faire la distinction entre les différentes stratégies de couverture;
- de savoir comment comptabiliser les couvertures admissibles.

Introduction à la dépréciation du goodwill – 2021 (*Goodwill Impairment Primer 2021*)

21-WB-115-WC

Domaine d'études : Comptabilité – 1

Crédits FPC : 1,00

Niveau de connaissance : Mise à jour

Dans le cadre de ce cours, les professionnels de KPMG discutent des tendances actuelles sur les marchés, de l'évolution récente de la comptabilité et des pièges potentiels dont il faut tenir compte pour évaluer la dépréciation du goodwill.

À la fin de ce cours, vous devriez être en mesure :

- de comprendre les tendances récentes et passées de l'économie et des marchés qui ont une incidence sur la dépréciation du goodwill;
- de mettre en pratique les directives pertinentes applicables aux tests de dépréciation du goodwill;
- de comprendre les problèmes d'évaluation courants qui peuvent se présenter lors des tests de dépréciation du goodwill;
- d'évaluer l'incidence des changements proposés à la comptabilisation ultérieure du goodwill et des actifs incorporels identifiables.

Remarque : Ce cours se fonde sur la webdiffusion en direct qui a eu lieu le 25 août 2021.

Introduction aux dépôts auprès de la SEC (*Introduction to SEC Reporting*)

22-WB-019-TR **Cours bonifié**

Domaine d'études : Comptabilité – 4

Crédits FPC : 4,00

Niveau de connaissances : de base

Ce cours donne un aperçu de la raison d'être et des objectifs de la Securities and Exchange Commission (SEC), y compris des lois intitulées Securities Act of 1933 (la Securities Act) et Securities Exchange Act of 1934 (l'Exchange Act). Il vous donne également l'occasion de vous familiariser avec l'origine des règles de la SEC et de comprendre les exigences de base en matière d'inscription et de dépôt de rapports périodiques. En outre, vous en tirerez une compréhension du rôle de l'auditeur indépendant. Enfin, le cours aborde les procédures et les formulaires de base utilisés dans le processus entourant les valeurs mobilières et l'inscription auprès de la SEC. Ce cours de base sera surtout utile aux professionnels sans expérience en matière de dépôt auprès de la SEC qui occupent un poste de stagiaire ou un poste de niveau débutant, mais il pourra aussi intéresser les professionnels chevronnés qui ont peu d'expérience dans ce domaine précis.

À la fin de ce cours, vous devriez être en mesure :

- de décrire le rôle de la SEC dans la réglementation des valeurs mobilières ainsi que la structure de cet organisme;
- d'énumérer les objectifs fondamentaux de la Securities Act et de l'Exchange Act;
- de reconnaître les principaux formulaires de dépôt de rapports périodiques;
- de comprendre le rôle de l'auditeur indépendant;
- d'identifier les procédures et les formulaires de base utilisés dans le processus d'inscription des valeurs mobilières.

La transformation en société ouverte grâce à une SVAS (Going Public via a SPAC New!)

22-WB-406

Domaine d'études : Comptabilité
Crédits FPC : 1,00
Niveau de connaissances : De base

Le volume des opérations concernant des sociétés d'acquisition à vocation spécifique (« SAVS ») a connu une croissance fulgurante au cours des dernières années, ce qui en fait un sujet d'actualité pour les investisseurs, les acquéreurs et les vendeurs. Dans le cadre de cette séance, les professionnels de KPMG discutent de ces entités de type « chèque en blanc », qui existent uniquement pour acquérir d'autres sociétés, et analysent le flux d'affaires, le cycle de vie d'une SAVS et les tendances actuelles du marché. Les présentateurs discutent également des subtilités en matière de comptabilité et de présentation de l'information qui devraient être prises en considération par les sociétés qui prévoient de transformer leur entreprise en société ouverte par l'entremise d'une SAVS.

À la fin de ce cours, vous devriez :

- connaître les éléments à prendre en considération en matière de comptabilité et d'information financière lorsque vous prévoyez de transformer votre entreprise en société ouverte par l'entremise d'une SAVS.

Remarque : Ce cours se fonde sur la webdiffusion en direct qui a eu lieu le 17 novembre 2021.

Le paysage changeant des cryptoactifs (The Evolving Crypto Landscape) **Nouveau!**

23-WB-400

Domaine d'études : Comptabilité – 1
Crédits FPC : 1,00
Niveau de connaissances : intermédiaire

Des jetons non fongibles au jalonnement de cryptoactifs, en passant par les réserves de liquidités et d'autres activités de finance décentralisée, le paysage des cryptoactifs est en constant changement et en pleine expansion. Ce cours comprend :

- une mise à jour sur le traitement comptable des cryptoactifs;
- une présentation des activités récentes de la SEC, du FASB et de l'IASB;
- de nouveaux sujets d'actualité.

À la fin de ce cours, vous devriez être en mesure :

- d'identifier les principes de base du traitement comptable des cryptoactifs (à l'heure actuelle, selon les PCGR);
- de reconnaître certaines des dernières innovations et évolutions dans le monde des cryptoactifs;
- de comprendre les principales considérations en matière de comptabilité et de présentation de l'information que les sociétés devraient connaître si elles s'aventurent dans ces nouveaux domaines;
- de comprendre les activités récentes du FASB, de l'IASB et de la SEC en matière de cryptoactifs.

Remarque : Ce cours se fonde sur la webdiffusion en direct qui a eu lieu le 2 décembre 2022.

Méthodes d'évaluation – Normalisation du bénéfice (Valuation Methods – The Normalization of Earnings)

21-WB-012-TR **Cours bonifié**

Domaine d'études : Comptabilité
Crédits FPC : 2,00
Niveau de connaissances : De base

La normalisation du bénéfice est une étape importante du processus d'évaluation d'une entreprise. Bon nombre d'entreprises faisant l'objet d'une évaluation sont de petites sociétés à capital fermé. Il n'est pas rare que ces entreprises appliquent à divers éléments financiers un traitement comptable différent de celui des sociétés ouvertes retenues aux fins de comparaison.

Pour que la comparaison soit valable, le bénéfice doit donc être normalisé. Même lorsqu'une approche par le marché ou par le résultat est employée, il est souvent nécessaire d'apporter des ajustements de normalisation aux états financiers des sociétés à capital fermé.

Ce cours de base sera surtout utile aux professionnels qui n'ont pas d'expérience dans ce domaine et qui occupent un poste de stagiaire ou un poste de niveau débutant, mais il pourra aussi intéresser les professionnels chevronnés qui ont peu d'expérience dans ce domaine.

À la fin de ce cours, vous devriez être en mesure :

- de décrire les ajustements de normalisation du bénéfice;
- de mettre en pratique la normalisation du bénéfice.

Mise à jour annuelle sur les IFRS (IFRS: Year-End Update)

20-WB-113-WC

Domaine d'études : comptabilité
Crédits FPC : 1,00
Niveau de connaissances : mise à niveau

Ce cours résume les principaux développements en matière de normalisation pertinents pour les préparateurs d'informations financières conformément aux IFRS. Il comprend un résumé des travaux récents et à venir de l'IASB et de l'IFRS Interpretations Committee.

À la fin de ce cours, vous devriez être en mesure :

- d'énoncer les activités de normalisation de l'IASB et de l'IFRS Interpretations Committee qui ont eu lieu en 2020 et leurs principales répercussions sur le plan comptable pour la communication de l'information financière de fin d'exercice pour 2020.

Mise à jour de fin d'exercice sur les IFRS (IFRS Year-End Update)

21-WB-123-WC

Domaine d'études : Comptabilité – 1
Crédits FPC : 1,00
Niveau de connaissance : Mise à jour

Ce cours résume les principales nouveautés en matière de normalisation en 2021 qui pourraient être pertinentes pour les préparateurs d'états financiers annuels conformes aux IFRS. Cela comprend un sommaire des activités récentes et à venir de l'IASB et de l'IFRS Interpretations Committee.

À la fin de ce cours, vous devriez être en mesure :

- de repérer les aspects clés survenus en 2021 qui sont susceptibles d'être pertinents pour les préparateurs d'états financiers annuels conformes aux IFRS.

Remarque : Ce cours se fonde sur la webdiffusion en direct qui a eu lieu le 15 décembre 2021.

Mise à jour de fin d'exercice de 2022 sur les IFRS (IFRS Year-End Update 2022)

22-WB-114-WC

Domaine d'études : Comptabilité – 1

Crédits FPC : 1,00

Niveau de connaissance : mise à jour

Ce cours résume les principales activités en matière de normalisation de l'International Accounting Standards Board (IASB) ainsi que de l'IFRS Interpretations Committee et les mises à jour importantes de la réforme fiscale qui pourraient être pertinentes pour les préparateurs d'états financiers annuels conformes aux IFRS.

À la fin de ce cours, vous devriez être en mesure :

- de connaître les questions comptables récentes qui sont pertinentes pour les missions exécutées conformément aux IFRS;
- d'identifier certaines répercussions comptables liées à la hausse des taux d'intérêt et des taux d'inflation;
- de connaître les mises à jour fiscales récentes qui sont pertinentes pour les missions exécutées conformément aux IFRS.

Remarque : Ce cours se fonde sur la webdiffusion en direct qui a eu lieu le 14 décembre 2022.

Modifications comptables et correction d'erreurs (Accounting Changes and Error Corrections)

20-WB-1100-WB

Domaine d'études : comptabilité

Crédits FPC : 1,00

Niveau de connaissances : aperçu

Des professionnels de KPMG discutent de la façon d'identifier, de comptabiliser et de présenter les différents types de modifications comptables et de correction d'erreurs.

La formation abordera les sujets suivants :

- les modifications comptables;
- la correction d'erreurs;
- la présentation de l'information intermédiaire;
- les émetteurs inscrits auprès de la SEC.

À la fin de ce cours, vous devriez être en mesure :

- de savoir comment identifier, comptabiliser et présenter les modifications comptables et les corrections d'erreurs.

Norme sur la rémunération fondée sur des actions : champ d'application, classement et évaluation (Stock Compensation Scope Classification and Measurement)

19-WB-209

Domaine d'études : comptabilité

Crédits FPC : 1.00

Niveau de connaissances : de base

Ce cours traite du champ d'application de l'ASC 718, du classement en capitaux propres ou en passif des attributions qui entrent dans ce champ, ainsi que des méthodes d'évaluation de base et des données d'entrée essentielles pour déterminer la juste valeur des attributions. Pour divers motifs, bon nombre d'entités octroient à leurs employés des paiements fondés sur des actions. Pour déterminer si ces attributions doivent être classées en passif ou en capitaux propres, il faut souvent avoir recours au jugement.

À la fin de ce cours, vous devriez être en mesure :

- de nommer les divers types de paiements fondés sur des actions octroyés par les entités;
- de déterminer si une attribution est accordée à un salarié ou à un non-salarié;
- d'énoncer les conditions devant être réunies pour qu'une attribution de paiements fondés sur des actions ne soit pas considérée comme rémunératoire;
- de déterminer si une attribution est rémunératoire ou non;
- de déterminer si une attribution doit être classée en capitaux propres ou en passif;
- d'identifier les données d'entrée habituelles de divers modèles d'établissement des prix employés lors de la détermination de la juste valeur des attributions;
- de déterminer l'effet que la modification d'une donnée d'entrée aurait sur la juste valeur d'une attribution.

Nouvelle définition d'une entreprise : questions de mise en œuvre (New Definition of a Business: Implementation Issues)

18-WB-102-WC

Domaine d'études : comptabilité

Crédits FPC : 1,00

Niveau de connaissances : intermédiaire

Préparé par des professionnels du Service de la pratique professionnelle de KPMG, ce cours porte sur les questions de mise en œuvre de la définition d'une entreprise selon le FASB. Il traite également de certains aspects de la comptabilisation des acquisitions d'actifs.

Ce cours suppose que vous possédez une connaissance pratique du modèle, car il porte essentiellement sur les principaux aspects de la nouvelle définition qui nécessitent le recours au jugement.

À la fin de ce cours, vous devriez être en mesure :

- d'énumérer les facteurs à prendre en compte pour porter un jugement sur l'application de la nouvelle définition d'une entreprise;
- de distinguer les principales différences, sur le plan comptable, entre une acquisition d'actifs et un regroupement d'entreprises;
- de comprendre le nouveau mode de définition d'une entreprise.

Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations (*Asset Retirement Obligations*)

19-WB-201

Domaine d'études : comptabilité

Crédits FPC : 0,50

Niveau de connaissances : intermédiaire

Ce cours traite de la comptabilisation des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations (« OMHS ») en vertu de l'ASC 410, *Asset Retirement and Environmental Obligations*, plus précisément de l'évaluation initiale et ultérieure des OMHS ainsi que de la distinction entre les OMHS et les obligations environnementales, et aborde également les exigences liées à la comptabilisation des OMHS.

À la fin de ce cours, vous devriez être en mesure :

- de faire une distinction entre les OMHS et les obligations environnementales;
- de savoir quelle est la comptabilisation liée à l'évaluation initiale des OMHS;
- de savoir quelle est la comptabilisation liée à l'évaluation ultérieure des OMHS;
- d'appliquer les exigences d'évaluation et de comptabilisation des OMHS.

Perspectives trimestrielles en matière de comptabilité et d'information financière (*T1 2022*) (*Quarterly Outlook for Accounting and Financial Reporting (Q1 2022)*)

22-WB-102-WC

Domaine d'études : comptabilité – 1,5

Crédits FPC : 1,50

Niveau de connaissances : mise à niveau

Dans le cadre de ce cours, des professionnels de KPMG discutent des principaux faits nouveaux qui sont susceptibles d'avoir une incidence sur la comptabilité et l'information financière d'une entreprise pour la période considérée et à court terme.

Les sujets abordés sont les suivants :

- les dernières nouvelles liées aux enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (« *ESG* »);
- l'incidence de la guerre en Ukraine sur la comptabilité et l'information financière;
- les dernières nouvelles de la SEC;
- les activités récentes du FASB;
- les normes comptables en vigueur en 2022.

À la fin de ce cours, vous devriez être en mesure :

- de citer les principaux faits nouveaux qui sont susceptibles d'avoir une incidence sur la comptabilité et l'information financière d'une entreprise.

Remarque : ce cours se fonde sur la webdiffusion en direct qui a eu lieu le 22 mars 2022 et est offert sans frais. Cliquez sur le bouton d'achat pour accéder au cours.

Perspectives trimestrielles en matière de comptabilité et d'information financière (*T2 2022*) (*Quarterly Outlook for Accounting and Financial Reporting (Q2 2022)*)

22-WB-107-WC

Domaine d'études : comptabilité – 1,5

Crédits FPC : 1,50

Niveau de connaissances : mise à niveau

Dans le cadre de ce cours, des professionnels de KPMG discutent des principaux faits nouveaux qui sont susceptibles d'avoir une incidence sur la comptabilité et l'information financière d'une entreprise pour la période considérée et à court terme. Les sujets abordés sont les suivants :

- les dernières nouvelles liées aux enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (« *ESG* ») de la SEC et à l'échelle mondiale;
- les faits nouveaux liés à la SEC, y compris la comptabilité pour les actifs numériques (*SAB 121*) et les propositions concernant les SAVS;
- les faits nouveaux liés au FASB, y compris les ASU nouvellement entrées en vigueur et l'EITF 21-A sur la comptabilité pour les placements dans certaines structures de crédit d'impôt.

À la fin de ce cours, vous devriez être en mesure :

- de citer les principaux faits nouveaux qui sont susceptibles d'avoir une incidence sur la comptabilité et l'information financière d'une entreprise.

Remarque : ce cours se fonde sur la webdiffusion en direct qui a eu lieu le 22 juin 2022.

Perspectives trimestrielles en matière de comptabilité et d'information financière (*T1 2023*) (*Quarterly Outlook for Accounting and Financial Reporting (Q1 2023)*) **Nouveau!**

23-WB-104-WC

Domaine d'études : Comptabilité – 1,5

Crédits FPC : 1,50

Niveau de connaissances : Mise à jour

Dans le cadre de ce cours, des professionnels de KPMG discutent des principaux faits nouveaux qui sont susceptibles d'avoir une incidence sur la comptabilité et l'information financière d'une entreprise pour la période considérée et à court terme. Les sujets abordés comprennent :

- les nouveautés fiscales ayant une incidence sur la comptabilité et la présentation de l'information financière, y compris le nouvel impôt minimum mondial;
- les dernières nouvelles de la SEC, y compris les développements récents concernant la règle « de récupération de la rémunération »;
- les faits nouveaux et les priorités liés au FASB;
- les normes comptables en vigueur en 2023;
- les dernières nouvelles liées aux enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG).

À la fin de ce cours, vous devriez être en mesure :

- de citer les principaux faits nouveaux qui sont susceptibles d'avoir une incidence sur la comptabilité et l'information financière d'une entreprise.

Remarque : Ce cours se fonde sur la webdiffusion en direct qui a eu lieu le 22 mars 2023 et est offert sans frais. Cliquez sur le bouton d'achat pour accéder au cours.

Perspectives trimestrielles sur la comptabilité et l'information financière (T4 2022) (*Quarterly Outlook for Accounting and Financial Reporting (Q4 2022)*) **Nouveau!**

22-WB-113-WC

Domaine d'études : Comptabilité – 1,5
Crédits FPC : 1,50
Niveau de connaissances : Mise à jour

Dans le cadre de ce cours, les professionnels de KPMG discutent des principaux faits nouveaux qui sont susceptibles d'avoir une incidence sur la comptabilité et l'information financière d'une entreprise pour la période considérée et à court terme.

Les sujets abordés comprennent :

- les faits saillants de la conférence de 2022 de l'AICPA et du CIMA sur les faits nouveaux liés à la SEC et au PCAOB;
- les dernières nouvelles liées aux enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG);
- d'autres manchettes de la SEC;
- des rappels relatifs aux rapports financiers de fin d'exercice 2022;
- les faits nouveaux liés au FASB.

À la fin de ce cours, vous devriez être en mesure :

- de préciser les principaux développements qui peuvent avoir une incidence sur la comptabilité et l'information financière d'une entreprise.

Remarque : Ce cours se fonde sur la webdiffusion en direct qui a eu lieu le 4 janvier 2023 et est offert sans frais. Cliquez sur le bouton d'achat pour accéder au cours.

Perspectives trimestrielles en matière de comptabilité et d'information financière (T3 2022) (*Quarterly Outlook for Accounting and Financial Reporting (Q3 2022)*)

22-WB-109-WC

Domaine d'études : Comptabilité – 1
Crédits FPC : 1,00
Niveau de connaissances : mise à niveau

Dans le cadre de ce cours, des professionnels de KPMG discutent des principaux faits nouveaux qui sont susceptibles d'avoir une incidence sur la comptabilité et l'information financière d'une entreprise pour la période considérée et à court terme. Les sujets abordés sont les suivants :

- nouvelle législation fiscale : l'Inflation Reduction Act de 2022 et la CHIPS and Science Act de 2022;
- les dernières nouvelles liées aux enjeux ESG et les commentaires reçus à l'égard du projet de la SEC sur les changements climatiques;
- les autres activités récentes du FASB et de la SEC, y compris le nouvel ASU 2022-03 (clarifications des restrictions de vente dans les évaluations de la juste valeur).

À la fin de ce cours, vous devriez être en mesure :

- de citer les principaux faits nouveaux qui sont susceptibles d'avoir une incidence sur la comptabilité et l'information financière d'une entreprise.

Remarque : Ce cours se fonde sur la webdiffusion en direct qui a eu lieu le 20 septembre 2022.

Mots-clés : ESG, SEC, FASB, IRA, CHIPS, ASU 2022-03, Comptabilité

Perte de valeur du goodwill (*Impairment of Goodwill*)

20-WB-215A

Domaine d'études : comptabilité
Crédits FPC : 0,50
Niveau de connaissances : de base

Ce cours propose un aperçu du traitement comptable du goodwill conformément à l'ASC 35020 et des exigences qui y sont exposées. Ces exigences concernent la délimitation des unités d'exploitation, l'attribution du goodwill à ces unités et le test de dépréciation du goodwill. Le cours porte aussi sur les changements qui seront prochainement apportés au test de dépréciation du goodwill et aux dispositions relatives à la présentation et aux informations à fournir. Il est très important de connaître les exigences relatives au test de dépréciation du goodwill, car celui-ci fait appel à une grande part de jugement et d'estimation.

À la fin de ce cours, vous devriez être en mesure :

- de délimiter les unités d'exploitation d'une entité, qui représentent le niveau auquel le goodwill est soumis à un test de dépréciation;
- de préciser comment appliquer les étapes du test de dépréciation du goodwill selon l'ASC 35020;
- de comprendre les changements qui seront apportés au test de dépréciation du goodwill lorsque l'ASU 201704 sera en vigueur;
- de calculer la perte de valeur du goodwill conformément à l'ASC 35020 et à l'ASU 201704;
- d'énumérer les dispositions relatives à la présentation de la perte de valeur du goodwill et aux informations à fournir à son sujet.

Pertes de crédit en vertu de l'ASC 326 (*Credit Losses Under ASC 326*)

20-WB-224

Domaine d'études : comptabilité
Crédits FPC : 2,00
Niveau de connaissances : de base

L'estimation des pertes de crédit en vertu de l'ASC 326 exige un degré élevé de jugement. De plus, elle requiert l'application d'une méthodologie uniforme qui prend en considération les informations relatives aux événements passés, les circonstances actuelles et les prévisions raisonnables et justifiables.

Ce cours couvre les principes et la comptabilisation des pertes de crédit en vertu de l'ASC 326, y compris la façon d'estimer les pertes de crédit, de prendre en considération les informations relatives aux événements passés, les conditions actuelles et les prévisions raisonnables et justifiables.

À la fin de ce cours, vous devriez être en mesure :

- d'identifier les instruments qui entrent dans le champ d'application du modèle des pertes de crédit attendues;
- de connaître les principes et les concepts applicables au moment d'estimer les pertes de crédit attendues en vertu de l'ASC 326;
- de reconnaître les situations où il est approprié de recourir à l'approche de la « majoration » pour calculer le coût après amortissement au jour 1 des actifs acquis dont la cote de crédit s'est détériorée;
- de connaître le processus d'évaluation des titres de créance disponibles à la vente aux fins de la dépréciation en vertu de l'ASC 326.

Placements en titres de participation (*Investments in Equity Securities*)

19-WB-207

Domaine d'études : comptabilité

Crédits FPC : 1,00

Niveau de connaissances : intermédiaire

Ce cours traite du traitement comptable et des obligations d'information relatifs aux placements en titres de participation et à d'autres participations dans une entité entrant dans le champ d'application de l'ASC 321. Il comprend aussi un aperçu de la méthode de la mise en équivalence exposée dans l'ASC 323. Bon nombre d'entités détiennent des titres de participation dans leur portefeuille, et les indications comptables dans ce domaine sont complexes. C'est pourquoi il importe de comprendre les règles de comptabilisation et d'évaluation préconisées par l'ASC 321 et l'ASC 323.

À la fin de ce cours, vous devriez être en mesure :

- de déterminer si des placements en titres de participation et d'autres participations entrent dans le champ d'application de l'ASC 321;
- de faire la distinction entre les placements dont la juste valeur est facilement déterminable et ceux dont ce n'est pas le cas;
- de préciser les critères devant être réunis pour l'utilisation de la méthode d'évaluation particulière à l'égard des titres de participation et des autres participations;
- d'appliquer les indications de l'ASC 321 relatives à l'option d'évaluation particulière à l'égard des titres de participation et des autres participations;
- d'indiquer les critères devant être réunis pour l'utilisation de la méthode de la mise en équivalence.

Problèmes de classement et de présentation dans l'état des flux de trésorerie (*Classification and Presentation Issues within the Statement of Cash Flows*)

18-WB-106-WC

Domaine d'études : comptabilité

Crédits FPC : 1,00

Niveau de connaissances : de base

Ce cours traite de questions de mise en œuvre liées au classement de certains encaissements et décaissements et de la trésorerie soumise à des restrictions, en plus d'offrir des exemples concrets visant à aider les organisations dans le processus d'adoption.

À la fin de ce cours, vous devriez être en mesure :

- de savoir comment appliquer les directives de l'ASU 2016-15 et de l'ASU 2016-18.

Problèmes et tendances des états financiers détachés IFRS (*IFRS Carve-Out Financial Statement Issues and Trends*)

22-WB-105-WC

Domaine d'études : comptabilité – 1,0

Crédits FPC : 1,00

Niveau de connaissances : intermédiaire

Dans le cadre de ce cours, des professionnels de KPMG discutent des problèmes clés liés à la préparation d'états financiers combinés et/ou détachés. Ce cours traite également de questions de mise en application pratique et présente des observations concernant les tendances actuelles. Les sujets abordés sont les suivants :

- le périmètre de l'entité présentant l'information financière;
- les approches courantes;
- les défis courants;
- les informations à fournir;
- les considérations d'ordre pratique.

À la fin de ce cours, vous devriez être en mesure :

- d'identifier l'objectif des états financiers combinés et/ou détachés;
- de reconnaître les approches courantes relatives à la préparation d'états financiers combinés et/ou détachés;
- de déterminer les aspects faisant appel au jugement et les défis pratiques auxquels vous avez été confronté lors de la préparation d'états financiers combinés et/ou détachés;
- d'identifier les informations clés à fournir dans les états financiers combinés et/ou détachés.

Remarque : ce cours se fonde sur la webdiffusion en direct qui a eu lieu le 30 mars 2022.

Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients – Aperçu (*Revenue from Contracts with Customers – Overview*)

17-WB-105

Domaine d'études : comptabilité

Crédits FPC : 1,00

Niveau de connaissances : aperçu

Ce cours présente un aperçu de la norme sur la comptabilisation des produits des activités ordinaires (ASC 606).

Les sujets abordés sont les suivants :

- le champ d'application, la date d'entrée en vigueur et les dispositions transitoires;
- des exemples de changements possibles par rapport aux pratiques actuelles;
- les incidences sur les entreprises.

À la fin de ce cours, vous devriez être en mesure :

- de définir le champ d'application de l'ASC 606 et d'en préciser le modèle en cinq étapes, la date d'entrée en vigueur et les méthodes de transition;
- de citer des exemples de changements possibles par rapport aux pratiques actuelles;
- de déterminer l'incidence de l'ASC 606 sur les activités de votre entreprise.

Ce cours est le premier d'une série de quatre cours sur la comptabilisation des produits des activités ordinaires selon l'ASC 606. Le cours « Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients – Modèle en cinq étapes » (*Revenue from Contracts with Customers – the Five Step Model*) donne un aperçu du modèle en question. Le cours « Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients – Guide d'application et obligations d'information » (*Revenue from Contracts with Customers – Application Guidance and Disclosure Requirements*) porte sur les directives d'application, les modifications de contrat, les coûts des contrats, la présentation et les informations à fournir. Enfin, le cours « Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients – Dispositions transitoires, incidences comptables et autres considérations » (*Revenue from Contracts with Customers – Transition, Accounting Impacts and Other Considerations*) propose une analyse des méthodes de transition et souligne les divers facteurs que devraient prendre en compte les entreprises qui s'approprient à en choisir une et à la mettre en application.

Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients – Dispositions transitoires, incidences comptables et autres considérations (*Revenue from Contracts with Customers – Transition, Accounting Impacts, and Other Considerations*)

17-WB-108

Domaine d'études : comptabilité

Crédits FPC : 1,00

Niveau de connaissances : de base

Ce cours propose une analyse des méthodes de transition à l'ASC 606 sur la comptabilisation des produits des activités ordinaires et souligne les divers facteurs que devraient prendre en compte les entreprises qui s'approprient à en choisir une et à la mettre en application.

À la fin de ce cours, vous devriez être en mesure :

- de définir les méthodes de transition exposées dans la norme sur la comptabilisation des produits des activités ordinaires (ASC 606);
- de préciser l'incidence comptable des différentes méthodes de transition.

Ce cours est le dernier d'une série de quatre cours sur la comptabilisation des produits des activités ordinaires selon l'ASC 606. Le cours « Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients – Aperçu » (*Revenue from Contracts with Customers – Overview*) survole la norme et ses dispositions fondamentales. Le cours « Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients – Modèle en cinq étapes » (*Revenue from Contracts with Customers – the Five Step Model*) donne un aperçu du modèle en question. Enfin, le cours « Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients – Guide d'application et obligations d'information » (*Revenue from Contracts with Customers – Application Guidance and Disclosure Requirements*) porte sur les directives d'application, les modifications de contrat, les coûts des contrats, la présentation et les informations à fournir.

Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients – Guide d'application et obligations d'information (*Revenue from Contracts with Customers – Application Guidance and Disclosure Requirement*)

17-WB-107

Domaine d'études : comptabilité

Crédits FPC : 1,50

Niveau de connaissances : de base

Ce cours traite de certaines précisions d'application à l'égard de la comptabilisation des produits, des modifications de contrat, des coûts des contrats, de la présentation et des informations à fournir figurant dans l'ASC 606.

Le cours comprend également des précisions sur les éléments suivants :

- les licences;
- les ventes avec droit de retour;
- les accords de rachat;
- les garanties;
- etc.

À la fin de ce cours, vous devriez être en mesure :

- de décrire les directives d'application de l'ASC 606;
- de décrire les dispositions relatives à la présentation et aux informations à fournir de l'ASC 606.

Ce cours est le troisième d'une série de quatre cours sur la comptabilisation des produits des activités ordinaires selon l'ASC 606. Le cours « Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients – Aperçu » (*Revenue from Contracts with Customers – Overview*) survole la norme et ses dispositions fondamentales. Le cours « Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients – Modèle en cinq étapes » (*Revenue from Contracts with Customers – the Five Step Model*) donne un aperçu du modèle en question. Enfin, le cours « Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients – Dispositions transitoires, incidences comptables et autres considérations » (*Revenue from Contracts with Customers – Transition, Accounting Impacts and Other Considerations*) propose une analyse des méthodes de transition et souligne les divers facteurs que devraient prendre en compte les entreprises qui s'apprentent à en choisir une et à la mettre en application.

Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients – IFRS 15 et ASC 606 (*Revenue from Contracts with Customers – IFRS 15 and ASC 606*)

18-WB-486

Domaine d'études : comptabilité

Crédits FPC : 1,50

Niveau de connaissances : de base

Ce cours traite des différences entre l'IFRS 15 et l'ASC 606.

À la fin de ce cours, vous devriez être en mesure :

- de connaître les exigences de l'IFRS 15;
- d'identifier les différences entre l'IFRS 15 et l'ASC 606.

Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients – Modèle en cinq étapes (*Revenue from Contracts with Customers – The Five Step Model*)

17-WB-106

Domaine d'études : comptabilité

Crédits FPC : 1,50

Niveau de connaissances : de base

Ce cours présente les cinq étapes du modèle de comptabilisation des produits des activités ordinaires exposé dans l'ASC 606.

Les sujets abordés sont les suivants :

- le contexte et le champ d'application de la norme;
- le modèle en cinq étapes.

À la fin de ce cours, vous devriez être en mesure :

- de définir les cinq étapes du modèle de comptabilisation des produits.

Ce cours est le deuxième d'une série de quatre cours sur la comptabilisation des produits des activités ordinaires selon l'ASC 606. Le cours « Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients – Aperçu » (*Revenue from Contracts with Customers – Overview*) survole la norme et ses dispositions fondamentales. Le cours « Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients – Guide d'application et obligations d'information » (*Revenue from Contracts with Customers – Application Guidance and Disclosure Requirements*) porte sur les directives d'application, les modifications de contrat, les coûts des contrats, la présentation et les informations à fournir. Enfin, le cours « Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients – Dispositions transitoires, incidences comptables et autres considérations » (*Revenue from Contracts with Customers – Transition, Accounting Impacts and Other Considerations*) propose une analyse des méthodes de transition et souligne les divers facteurs que devraient prendre en compte les entreprises qui s'apprentent à en choisir une et à la mettre en application.

Qu'est-ce qu'un bilan? (*What Is a Balance Sheet?*)

22-NA-002-TR **Cours bonifié**

Domaine d'études : Comptabilité – 0,2

Crédits FPC : 0,20

Niveau de connaissances : De base

Comme l'état des résultats et le tableau des flux de trésorerie, le bilan fait partie des principaux états financiers d'une entreprise. Ce cours décrit ce qu'est un bilan. Ce cours de base sera surtout utile aux professionnels qui n'ont pas d'expérience dans ce domaine et qui occupent un poste de stagiaire ou un poste de niveau débutant, mais il pourra aussi intéresser les professionnels chevronnés qui ont peu d'expérience dans ce domaine.

À la fin de ce cours, vous devriez être en mesure :

- de reconnaître un bilan.

Qu'est-ce qu'un instrument financier? (*What Are Financial Instruments?*)

21-NA-001-TR **Cours bonifié**

Domaine d'études : comptabilité

Crédits FPC : 0,20

Niveau de connaissances : de base

Que ce soit pour radier des pertes de crédit ou pour couvrir des risques, il est toujours pratique de savoir si un contrat donné constitue un instrument financier. Ce cours présente sous forme d'exemples divers types d'instruments financiers afin d'aider l'utilisateur à déterminer quelles indications comptables s'y appliquent. Ce cours sera surtout utile aux personnes possédant une certaine expérience en comptabilité ou en finances.

À la fin de ce cours, vous devriez être en mesure :

- de reconnaître un instrument financier.

Qu'est-ce que la rentabilité? (*What Is Profitability?*)

21-NA-005-TR **Cours bonifié**

Domaine d'études : comptabilité

Crédits FPC : 0,20

Niveau de connaissances : de base

Pour les parties prenantes d'une société, les ratios financiers représentent une manière d'évaluer le rendement de leur société et de le comparer à d'autres sociétés semblables du même secteur. Ces ratios évaluent le lien entre plusieurs composantes des états financiers.

De façon générale, les ratios financiers peuvent être séparés en grandes catégories – rentabilité, rendement sur les investissements, liquidités, dette ou leviers, marché, exploitation, efficacité – dont chacune prévoit plusieurs calculs de ratios spécifiques.

Cette courte séance se penche sur les ratios de rentabilité les plus courants. Il s'agit d'un aperçu de base destiné aux professionnels de tous les niveaux de l'organisation.

À la fin de ce cours, vous devriez être en mesure :

- de reconnaître et d'utiliser les ratios de rentabilité les plus courants.

Questions avancées relativement à l'impôt sur le résultat : incertitudes relatives à l'impôt sur le résultat (*Advanced Income Tax Issues: Uncertainty in Income Taxes*)

19-WB-105

Domaine d'études : comptabilité

Crédits FPC : 1,50

Niveau de connaissances : avancé

La comptabilisation de l'impôt sur le résultat, y compris les incertitudes qui s'y rattachent, nécessite des estimations et peut faire l'objet de partis pris. Ces incertitudes doivent être prises en considération dans les états financiers en vertu des directives de l'ASC 740. Le champ d'application de ces directives est large, ce qui engendre des incertitudes relativement à l'impôt sur le résultat, lesquelles doivent être prises en considération par la quasi-totalité des entités, même celles qui ne sont pas assujetties à l'impôt sur le résultat.

À la fin de ce cours, vous devriez être en mesure :

- de reconnaître l'incertitude associée aux positions fiscales incertaines;
- de connaître les directives de comptabilisation et d'évaluation liées à l'inscription d'un passif au titre d'avantages fiscaux non comptabilisés;
- de décrire les obligations d'information qui s'appliquent aux avantages fiscaux non comptabilisés.

Ce cours est le troisième d'une série de trois concernant l'impôt sur le résultat :

Le cours « Aperçu de l'ASC 740, *Income Taxes* » (*Overview of ASC Topic 740 Income Taxes*) offre un aperçu des principes et de la comptabilisation de l'impôt sur le résultat en vertu de l'ASC 740.

Le cours « Questions avancées relativement à l'impôt sur le résultat en vertu de l'ASC Topic 740 » (*Advanced Income Tax Issues Under ASC Topic 740*) aborde en profondeur les aspects de l'ASC 740 et le calcul de la provision pour impôts.

Questions avancées relativement à l'impôt sur le résultat en vertu de l'ASC Topic 740 (*Advanced Income Tax Issues under ASC Topic 740*)

19-WB-104

Domaine d'études : comptabilité

Crédits FPC : 1,50

Niveau de connaissances : avancé

L'ASC 740 s'applique à toutes les entités locales et étrangères qui établissent des états financiers conformément aux PCGR américains, y compris les entités sans but lucratif dont les activités sont assujetties à l'impôt sur le résultat. Ce cours couvre la comptabilité et la présentation de l'information financière relativement à l'impôt sur le résultat découlant des activités des entités pour l'exercice en cours et les exercices précédents.

À la fin de ce cours, vous devriez être en mesure de connaître le processus en cinq étapes de la comptabilisation des impôts différés, notamment :

- d'identifier les différences temporaires et de faire la distinction entre les montants imposables futurs et les montants déductibles futurs;
- de savoir comment calculer l'actif ou le passif d'impôt différé à l'aide du taux d'imposition approprié;
- de reconnaître les situations où une provision pour moins-value doit être comptabilisée relativement à l'actif d'impôt différé.

Ce cours est le deuxième d'une série de trois concernant l'impôt sur le résultat :

Le cours « Aperçu de l'ASC 740, *Income Taxes* » (*Overview of ASC Topic 740 Income Taxes*) offre un aperçu des principes et de la comptabilisation de l'impôt sur le résultat en vertu de l'ASC 740.

Le cours « Questions avancées relativement à l'impôt sur le résultat : incertitudes relatives à l'impôt sur le résultat » (*Advanced Income Tax Issues: Uncertainty in Income Taxes*) traite de la comptabilisation des incertitudes relatives à l'impôt sur le résultat.

Questions avancées relativement aux regroupements d'entreprises et application de l'ASC 805 (*Business Combinations Advanced Issues and Application of ASC Topic 805*)

19-WB-202

Domaine d'études : comptabilité

Crédits FPC : 1,00

Niveau de connaissances : intermédiaire

Ce cours traite de questions avancées concernant la comptabilisation de regroupements d'entreprises et de l'application de celle-ci, y compris les principes de comptabilisation, les ajustements de la période d'évaluation, les participations ne donnant pas le contrôle et les informations à fournir. La comptabilisation d'un regroupement d'entreprises peut se révéler extrêmement complexe, de sorte qu'il est important de se familiariser avec les directives énoncées dans l'ASC 805 en ce qui concerne les questions plus poussées.

À la fin de ce cours, vous devriez être en mesure :

- de reconnaître les exceptions relatives aux principes de comptabilisation et d'évaluation de l'ASC 805;
- de définir une participation ne donnant pas le contrôle;
- d'identifier une période d'évaluation et le mode de comptabilisation des ajustements de la période d'évaluation;
- d'identifier les informations à fournir en vertu de l'ASC 805;
- d'appliquer les concepts liés à la méthode de l'acquisition utilisée pour comptabiliser les regroupements d'entreprises.

Questions avancées relatives à l'évaluation à la juste valeur (*Advanced Fair Value Measurement Issues*)

19-WB-102

Domaine d'études : comptabilité

Crédits FPC : 1,00

Niveau de connaissances : avancé

L'évaluation à la juste valeur est une question à la fois courante et complexe dans le domaine de la comptabilité et de la présentation de l'information financière.

Ce cours aborde les questions poussées concernant la juste valeur qui sont contenues dans l'ASC 820, et il couvre les sujets suivants :

- les marchés actifs, inactifs et dysfonctionnels;
- l'utilisation de la valeur liquidative par action en tant que mesure de simplification pour effectuer l'évaluation à la juste valeur;
- les considérations relatives à la juste valeur pour les passifs;
- les questions avancées relatives à la hiérarchie de la juste valeur.

À la fin de ce cours, vous devriez être en mesure :

- d'identifier les considérations relatives à la juste valeur dans les cas où l'opération a lieu dans des marchés actifs, inactifs ou dysfonctionnels;
- de savoir quand la valeur comptable de l'actif net par action peut être utilisée en tant que mesure de simplification pour effectuer l'évaluation à la juste valeur;
- de reconnaître les considérations supplémentaires au moment de déterminer la juste valeur des passifs.

Ce cours est le second d'une série de deux cours portant sur l'évaluation à la juste valeur.

Le cours « Aperçu de l'ASC 820, *Fair Value Measurements* » couvre les concepts clés de l'ASC 820 et offre un survol des exigences en matière de comptabilité et de présentation de l'information relativement aux évaluations à la juste valeur.

Questions relatives à la comptabilisation des monnaies étrangères (*Accounting for Foreign Currency Matters*)

18-WB-109-WC

Domaine d'études : comptabilité

Crédits FPC : 1,00

Niveau de connaissances : aperçu

Ce cours offre un aperçu de la comptabilisation des opérations libellées en devises ainsi que des opérations effectuées dans un contexte où des devises sont utilisées, notamment les économies hautement inflationnistes. Les objectifs de l'ASC 830 seront couverts, de même que la couverture d'expositions et certaines différences entre les IFRS et les PCGR américains.

À la fin de ce cours, vous devriez être en mesure :

- de savoir comment appliquer les directives de l'ASC 830.

Réévaluation intégrale des comptes d'une entité acquise (*Pushdown Accounting*)

15-WB-110-WC

Domaine d'études : comptabilité

Crédits FPC : 1,00

Niveau de connaissances : intermédiaire

L'*Accounting Standards Update 201417* du FASB contient des indications sur l'application de la technique de la réévaluation intégrale des comptes d'une entité acquise. Ce cours en donne un aperçu.

À la fin de ce cours, vous devriez être en mesure :

- de décrire les cas où une entité acquise peut appliquer la technique de la réévaluation intégrale des comptes dans ses états financiers distincts;
- de reconnaître certaines incidences de cette méthode comptable.

Régimes de retraite et avantages postérieurs au départ à la retraite (*Pensions and Postretirement Benefits*)

20-WB-220

Domaine d'études : comptabilité

Crédits FPC : 1,00

Niveau de connaissances : intermédiaire

Ce cours présente le traitement comptable et les obligations d'information relatifs aux prestations de retraite et aux avantages postérieurs au départ à la retraite, qui sont prescrits dans l'ASC 715, *Compensation – Retirement Benefits*. Il porte notamment sur la comptabilisation de l'obligation au titre des avantages postérieurs au départ à la retraite, des actifs des régimes à prestations définies et des composantes du coût net des prestations de retraite pour la période.

Il aborde également les modifications, les compressions et les règlements des régimes. Bon nombre d'entités offrent à leurs employés un certain type de prestations de retraite ou d'avantages postérieurs au départ à la retraite, et il existe des indications propres à chaque type de prestations.

À la fin de ce cours, vous devriez être en mesure :

- de reconnaître les différences entre un régime à cotisations déterminées et un régime interentreprises;
- de comprendre la comptabilisation appropriée des changements apportés à l'obligation au titre des prestations projetées des régimes à prestations définies;
- de déterminer le traitement comptable approprié des actifs des régimes à prestations définies;
- de déterminer le traitement comptable approprié des composantes du coût net des prestations de retraite pour la période;
- de faire la distinction entre la modification, la compression et le règlement d'un régime;
- de préciser les principales dispositions relatives à la présentation et aux informations à fournir liées aux régimes à prestations définies.

Regroupements d'entreprises : autres considérations importantes (*Business Combinations - Other Important Considerations*)

22-WB-250-TR **Cours bonifié**

Domaine d'études : comptabilité – 3,0

Crédits FPC : 3,00

Niveau de connaissances : avancé

Les fusions, les acquisitions et les autres types de regroupements d'entreprises représentent une stratégie répandue au sein des entreprises qui cherchent à faire croître leurs affaires ou à diversifier les risques auxquels elles s'exposent. La conclusion de regroupements d'entreprises peut aider des entreprises à pénétrer de nouveaux marchés géographiques, à élargir la gamme de produits qu'elles offrent ou à parvenir à différentes synergies. Les regroupements d'entreprises procurent un certain nombre d'avantages aux parties concernées, mais la comptabilisation initiale d'un regroupement peut être complexe et nécessite souvent beaucoup d'efforts et de travail. Dans ce cinquième cours d'une série de six portant sur les regroupements d'entreprises, nous aborderons les questions fiscales, les questions relatives aux monnaies étrangères et la réévaluation intégrale des comptes d'une entité acquise.

À la fin de ce cours, vous devriez être en mesure :

- de déterminer les impôts différés et le résultat comptable pour les droits de remplacement classés en capitaux propres dans le cadre d'un regroupement d'entreprises;
- de déterminer la monnaie fonctionnelle d'une entité étrangère, de convertir les soldes comptabilisés, d'attribuer les écarts de conversion pour le goodwill et de publier le montant cumulé des écarts de conversion en lien avec les acquisitions et les cessions par étapes;
- de définir, de discuter du choix de, d'appliquer et de fournir des informations concernant la réévaluation intégrale des comptes d'une entité acquise.

Regroupements d'entreprises et enjeux connexes (*Business Combinations and Related Issues*)

21-WB-121-WC

Domaine d'études : Comptabilité – 1,5

Crédits FPC : 1,50

Niveau de connaissance : De base

Les regroupements d'entreprises continuent à se produire à un rythme soutenu. Dans cette séance, les professionnels de KPMG discutent des défis auxquels les entreprises sont régulièrement confrontées en ce qui a trait à la comptabilisation des acquisitions et aux perspectives du point de vue des normalisateurs.

Les sujets abordés comprennent :

- l'évaluation du prix d'achat;
- les contrats générateurs de produits acquis;
- les projets du FASB.

À la fin de ce cours, vous devriez être en mesure :

- de reconnaître les défis auxquels les entreprises sont couramment confrontées en ce qui a trait à la comptabilisation des acquisitions.

Regroupements d'entreprises – Présentation et informations à fournir (*Business Combinations – Presentation and Disclosure*)

22-WB-248-TR **Cours bonifié**

Domaine d'études : Comptabilité – 5

Crédits FPC : 5,00

Niveau de connaissances : avancé

Les fusions, les acquisitions et les autres types de regroupements d'entreprises représentent une stratégie répandue au sein des entreprises qui cherchent à faire croître leurs affaires ou à diversifier les risques auxquels elles s'exposent. La conclusion de regroupements d'entreprises peut aider des entreprises à pénétrer de nouveaux marchés géographiques, à élargir la gamme de produits qu'elles offrent ou à parvenir à différentes synergies.

Les regroupements d'entreprises procurent un certain nombre d'avantages aux parties concernées, mais la comptabilisation initiale d'un regroupement peut être complexe et nécessiter beaucoup d'efforts et de travail. Dans ce quatrième cours d'une série de six portant sur les regroupements d'entreprises, nous aborderons les questions relatives à la présentation et aux informations à fournir en analysant certaines questions liées à la présentation et les informations à fournir requises pour un regroupement d'entreprises.

À la fin de ce cours, vous devriez être en mesure :

- de reconnaître les opérations liées à un regroupement d'entreprises et les questions qui nécessitent que des informations soient fournies dans les états financiers;
- de rédiger les informations à fournir nécessaires à intégrer dans les états financiers.

Regroupements d'entreprises – Étapes de la comptabilisation de la transaction (*Business Combinations – Steps to Accounting for the Transaction*)

22-WB-241-TR **Cours bonifié**

Domaine d'études : Comptabilité – 5

Crédits FPC : 5,00

Niveau de connaissance : Intermédiaire

Les fusions, les acquisitions et les autres types de regroupements d'entreprises représentent une stratégie répandue au sein des entreprises qui cherchent à faire croître leurs affaires ou à diversifier les risques auxquels elles s'exposent. La conclusion de regroupements d'entreprises peut aider des entreprises à pénétrer de nouveaux marchés géographiques, à élargir la gamme de produits qu'elles offrent ou à parvenir à différentes synergies. Les regroupements d'entreprises procurent un certain nombre d'avantages aux parties concernées, mais la comptabilisation initiale d'un regroupement peut être complexe et nécessiter beaucoup d'efforts et de travail. Les directives faisant autorité en matière de comptabilité et d'information financière pour les regroupements d'entreprises en vertu des PCGR américains sont comprises dans le Topic 805, *Business Combinations*, de l'Accounting Standards Codification du FASB. Le Topic 805 interagit avec divers autres domaines techniques de la codification, comme les directives sur la consolidation (le concept de contrôle), les évaluations de la juste valeur, les impôts sur le résultat et les paiements fondés sur des actions. Par conséquent, une entité publiante doit bien connaître non seulement le Topic 805, mais aussi ces autres domaines techniques. Dans ce cours, qui est le premier d'une série de six portant les regroupements d'entreprises, nous aborderons en détail les étapes à suivre pour comptabiliser adéquatement chaque transaction de regroupement d'entreprises.

À la fin de ce cours, vous devriez être en mesure :

- de citer les quatre étapes de base de la méthode de l'acquisition;
- de définir ou déterminer l'acquéreur, l'entité acquise, la date d'acquisition et la période d'évaluation du regroupement d'entreprises;
- de comptabiliser et d'évaluer les actifs, les passifs et les participations ne donnant pas le contrôle, ainsi que tout goodwill ou profit découlant d'une acquisition à des conditions avantageuses.

Regroupements d'entreprises – Enjeux relatifs au sous-sujet 805-50 (*Business Combinations – Subtopic 805-50 Related Issues*)

22-WB-252-TR **Cours bonifié**

Domaine d'études : Comptabilité – 4

Crédits FPC : 4,00

Niveau de connaissances : avancé

Les fusions, les acquisitions et les autres types de regroupements d'entreprises représentent une stratégie répandue au sein des entreprises qui cherchent à faire croître leurs affaires ou à diversifier les risques auxquels elles s'exposent. La conclusion de regroupements d'entreprises peut aider des entreprises à pénétrer de nouveaux marchés géographiques, à élargir la gamme de produits qu'elles offrent ou à parvenir à différentes synergies.

Les regroupements d'entreprises procurent un certain nombre d'avantages aux parties concernées, mais la comptabilisation initiale d'un regroupement peut être complexe et nécessiter beaucoup d'efforts et de travail. Dans ce sixième et dernier cours d'une série de six cours portant sur les regroupements d'entreprises, nous aborderons l'acquisition d'actifs, les entités sous contrôle commun, la distinction entre un transfert d'actifs et un transfert d'entreprise, les sociétés en commandite principales et les acquisitions inversées.

À la fin de ce cours, vous devriez être en mesure :

- de définir une entreprise, de déterminer le coût total d'acquisition des actifs pour l'acquéreur et de répartir ces coûts entre les actifs individuels acquis et les passifs repris;
- d'identifier une transaction entre entités sous contrôle commun, de faire la distinction entre un transfert d'actifs et un transfert d'entreprise, de discuter des questions relatives à la présentation et de déterminer les informations obligatoires à fournir;
- d'expliquer la formation d'une société en commandite principale et d'identifier les formations qui ne donnent pas lieu à une nouvelle méthode (coût historique) et celles qui donnent lieu à une nouvelle méthode (réévaluation intégrale des comptes d'une entité acquise);
- de définir une acquisition inversée, d'identifier ses caractéristiques, de discuter de sa comptabilisation et de son évaluation, et de discuter des questions relatives à la présentation.

Regroupements d'entreprises – Examen final dans le cadre de la comptabilisation de la transaction (*Business Combinations – Final Review in Accounting for the Transaction*)

22-WB-242-TR **Cours bonifié**

Domaine d'études : Comptabilité – 4

Crédits FPC : 4,00

Niveau de connaissance : Intermédiaire

Les fusions, les acquisitions et les autres types de regroupements d'entreprises représentent une stratégie répandue au sein des entreprises qui cherchent à faire croître leurs affaires ou à diversifier les risques auxquels elles s'exposent. La conclusion de regroupements d'entreprises peut aider des entreprises à pénétrer de nouveaux marchés géographiques, à élargir la gamme de produits qu'elles offrent ou à parvenir à différentes synergies. Les regroupements d'entreprises procurent un certain nombre d'avantages aux parties concernées, mais la comptabilisation initiale d'un regroupement peut être complexe et nécessiter beaucoup d'efforts et de travail. Dans ce deuxième cours d'une série de six portant sur les regroupements d'entreprises, nous aborderons le processus d'examen final lié à la comptabilisation initiale d'un regroupement d'entreprises, en nous penchant sur les principes généraux de comptabilisation et d'évaluation pour les éléments qui sont communément acquis lors d'un regroupement d'entreprises, y compris des précisions dans le contexte de l'ASC 805 pour certains éléments d'actif et de passif, ainsi que sur des exceptions bien précises concernant les principes généraux de comptabilisation et d'évaluation.

À la fin de ce cours, vous devriez être en mesure :

- de mettre en pratique les principes généraux de comptabilisation et d'évaluation pendant le processus d'examen final de la comptabilisation initiale d'un regroupement d'entreprises;
- de citer les clarifications et les exceptions aux principes généraux;
- de démontrer votre capacité à comptabiliser et évaluer certains éléments d'un regroupement d'entreprises.

Regroupements d'entreprises – Goodwill (*Business Combinations – Goodwill*)

22-WB-246-TR **Cours bonifié**

Domaine d'études : Comptabilité – 4

Crédits FPC : 4,00

Niveau de connaissances : avancé

Les fusions, les acquisitions et les autres types de regroupements d'entreprises représentent une stratégie répandue au sein des entreprises qui cherchent à faire croître leurs affaires ou à diversifier les risques auxquels elles s'exposent. La conclusion de regroupements d'entreprises peut aider des entreprises à pénétrer de nouveaux marchés géographiques, à élargir la gamme de produits qu'elles offrent ou à parvenir à différentes synergies. Les regroupements d'entreprises procurent un certain nombre d'avantages aux parties concernées, mais la comptabilisation initiale d'un regroupement peut être complexe et nécessiter beaucoup d'efforts et de travail. Dans ce troisième cours d'une série de six portant sur les regroupements d'entreprises, nous aborderons l'évaluation ultérieure de certains éléments d'un regroupement d'entreprises et l'évaluation continue du goodwill.

À la fin de ce cours, vous devriez être en mesure :

- d'identifier certains éléments d'un regroupement d'entreprises qui nécessitent une évaluation ultérieure;
- de connaître le processus du test de dépréciation du goodwill dans son ensemble.

Regroupements d'entreprises : problèmes émergents, pièges potentiels et pratiques exemplaires (*Business Combinations: Emerging Issues, Potential Pitfalls, and Best Practices*)

22-WB-104-WC

Domaine d'études : comptabilité – 1,0

Crédits FPC : 1,00

Niveau de connaissances : intermédiaire

Préparé par des professionnels du Service de la pratique professionnelle de KPMG, ce cours porte sur :

- une analyse de l'activité de fusions et acquisitions de 2021;
- les problèmes émergents relatifs aux regroupements d'entreprises;
- les différences entre les PCGR américains et les reports d'impôts;
- les pièges et les défis courants.
- À la fin de ce cours, vous devriez être en mesure :
- de reconnaître les différences clés entre les PCGR américains et les reports d'impôts, et comment éviter les problèmes d'évaluation courants.

Remarque : ce cours se fonde sur la webdiffusion en direct qui a eu lieu le 7 avril 2022.

Réponses financières aux enjeux courants liés à l'établissement des prix (*Financial Answers to Common Pricing Issues*)

21-WB-223-TR **Cours bonifié**

Domaine d'études : Finances – 1

Crédits FPC : 1,00

Niveau de connaissance : Aperçu

Si vous êtes comme la plupart des gens, l'une des premières choses que vous remarquez à propos d'un produit est son prix. Bien que vous fondiez votre décision d'achat finale sur les avantages généraux que procure le produit, vous comparerez probablement le prix avec la valeur que vous percevez du produit en question.

Si le prix est trop élevé, il se peut que vous ne fassiez pas affaire avec l'entreprise. Si le prix est trop bas, il se peut que l'entreprise subisse des conséquences négatives importantes. L'établissement d'un prix qui n'est pas le bon peut mener à la débâcle de l'entreprise. Ce cours a pour objectif d'aider à trouver l'équilibre entre la satisfaction des attentes des clients et le maintien d'une marge de profit saine pour l'entreprise.

Ce cours offre un aperçu général de ce sujet d'un point de vue global et est destiné aux professionnels de tous les niveaux au sein d'une organisation.

À la fin de ce cours, vous devriez être en mesure :

- d'identifier différentes stratégies d'établissement des prix des produits.

Réponses financières aux enjeux courants liés aux stocks (Financial Answers to Common Inventory Issues)

21-WB-222-TR **Cours bonifié**

Domaine d'études : Comptabilité – 1

Crédits FPC : 1,00

Niveau de connaissance : Aperçu

Les stocks constituent l'un des actifs les plus précieux qui soient pour une entreprise. Comme c'est le cas des stocks physiques, les stocks de services permettent aux sociétés de protéger leurs ressources contre la variabilité de la demande et de bénéficier des avantages des économies d'échelle tout en offrant aux clients des temps de réponse plus rapides.

Les stocks dans le secteur des services comprennent principalement les étapes antérieures à la conclusion d'une vente. Qu'il s'agisse de stocks physiques ou de services, une organisation devra les protéger et faire en sorte qu'ils soient rentables.

Ce cours a pour objectif d'aider à trouver l'équilibre entre la satisfaction des besoins des clients et le maintien d'une marge de profit saine pour l'entreprise. Il offre un aperçu général de ce sujet d'un point de vue global et est destiné aux professionnels de tous les niveaux au sein d'une organisation.

À la fin de ce cours, vous devriez être en mesure :

- d'identifier les différentes techniques de gestion des stocks.

Résultat par action : principes fondamentaux (EPS: Back-to-Basics Refresher)

20-WB-103-WC

Domaine d'études : comptabilité

Crédits FPC : 1,00

Niveau de connaissances : de base

Dans ce cours, des professionnels de KPMG discutent des fondements du calcul et de la présentation du résultat par action et des derniers développements qui s'y rapportent, y compris le champ d'application, le résultat de base par action, le résultat dilué par action, les titres participatifs, la méthode des deux catégories, les ajustements rétroactifs, la présentation du résultat par action présenté dans les états financiers intermédiaires, ainsi que les obligations d'information et de présentation connexes.

À la fin de ce cours, vous devriez être en mesure :

- de comprendre comment calculer et présenter le résultat.

Simplification de la comptabilité fiscale (Simplifying the Accounting for Income Taxes)

20-WB-101-WC

Domaine d'études : comptabilité

Crédits FPC : 1,50

Niveau de connaissances : intermédiaire

Ce cours porte sur l'ASU 201912, *Simplifying the Accounting for Income Taxes*. Les nouvelles indications mettent en évidence les changements et les améliorations apportés aux dispositions de la norme.

À la fin de ce cours, vous devriez être en mesure :

- de décrire les principaux aspects de l'ASU 201912, *Simplifying the Accounting for Income Taxes*.

Stocks (Inventory)

20-WB-216

Domaine d'études : comptabilité

Crédits FPC : 1,00

Niveau de connaissances : intermédiaire

Ce cours porte sur le traitement comptable et les obligations d'information pour les stocks conformément à l'ASC 330, *Inventories*. Il aborde les principes qui sous-tendent les stocks, à savoir les catégories, l'inclusion des coûts, l'évaluation, les échanges ainsi que la présentation et les informations à fournir dans les états financiers.

À la fin de ce cours, vous devriez être en mesure :

- de décrire les différentes catégories de stocks;
- de déterminer quels coûts devraient être inclus dans les stocks achetés et les stocks fabriqués;
- d'énumérer les principes d'évaluation des stocks;
- de savoir comment comptabiliser les échanges de stocks;
- d'appliquer les dispositions relatives à l'évaluation et à la comptabilisation appropriées.

Stocks – Retour à l'essentiel (Inventory: Back to Basics)

21-WB-122-WC

Domaine d'études : Comptabilité

Crédits FPC : 1,00

Niveau de connaissances : De base

Dans le cadre de ce cours, les professionnels de KPMG présentent une mise à jour sur la comptabilisation des stocks, y compris les considérations relatives à l'évaluation pour les méthodes du premier entré, premier sorti (« PEPS »), du dernier entré, premier sorti (« DEPS »), du coût moyen et du prix de détail. Les sujets abordés comprennent :

- le champ d'application et la comptabilisation;
- l'évaluation initiale;
- l'évaluation ultérieure;
- la présentation et les informations à fournir.

À la fin de ce cours, vous devriez :

- connaître les principes comptables visant la comptabilisation et l'évaluation initiales des stocks;
- être en mesure de reconnaître la façon d'appliquer les différents principes et méthodes du test de dépréciation;
- connaître les obligations d'information s'appliquant aux entités ouvertes et fermées.

Remarque : Ce cours se fonde sur la webdiffusion en direct qui a eu lieu le 1er décembre 2021.

Mise à jour 2023 de la SEC (SEC Update 2023)

23-WB-101-WC

Domaine d'études : comptabilité

Crédits FPC : 1,50

Niveau de connaissance : mise à jour

Dans le cadre de ce cours, les professionnels de KPMG discutent des récentes activités de la SEC, y compris les enjeux de mise en œuvre et les autres questions importantes pour les émetteurs.

Les sujets abordés comprennent :

- les faits saillants de la conférence de l'AICPA et du CIMA sur les faits nouveaux liés à la SEC;
- des observations récentes sur l'adoption des nouvelles règles de la SEC;
- une mise à jour sur les activités de réglementation de la SEC;
- une mise à jour des domaines d'intérêts de la SEC relativement aux facteurs ESG;
- les attentes pour 2023.

À la fin de ce cours, vous devriez être en mesure :

- de reconnaître l'importance des règles et des directives publiées récemment par la SEC afin de comprendre l'incidence des tendances en matière d'information sur les dépôts de fin d'exercice.

Tendances dans les lettres de commentaires de la SEC (SEC Comment Letter Trends)

21-WB-119-WC

Domaine d'études : Comptabilité

Crédits FPC : 1,00

Niveau de connaissance : Mise à jour

Dans le cadre de ce cours, les professionnels de KPMG discutent des tendances et des thèmes récents dans les lettres de commentaires de la SEC ainsi que les domaines d'intérêt à venir.

À la fin de ce cours, vous devriez être en mesure :

- de comprendre les exigences de la SEC relatives à l'examen des dépôts.

Remarque : Ce cours se fonde sur la webdiffusion en direct qui a eu lieu le 26 octobre 2021.

Transactions de cession-bail, accords de conception-construction et autres questions choisies – ASC 842 (Sale-Leaseback Transactions, Build-to-Suit Arrangements, and Other Select Topics (Topic 842))

17-WB-104

Domaine d'études : comptabilité

Crédits FPC : 1,50

Niveau de connaissances : de base

Ce cours présente les principaux aspects de la norme du FASB sur la comptabilisation des contrats de location par le preneur et par le bailleur (ASC 842). Il traite des sujets suivants :

- les contrats de sous-location;
- le traitement comptable des transactions de cession-bail;
- les considérations relatives à la conception-construction;
- les contrats de location acquis lors d'un regroupement d'entreprises.

À la fin de ce cours, vous devriez être en mesure :

- d'exposer les principaux aspects de la norme qui se rapportent aux transactions de cession-bail et aux accords de conception-construction;
- de repérer les éventuels changements dans les pratiques comptables des preneurs et des bailleurs par suite de la mise en œuvre de l'ASC 842;
- de déterminer les répercussions potentielles de l'ASC 842 sur vos pratiques comptables.

Domaine d'études : audit



Neutraliser les partis pris inconscients lors de l'audit (*Counteracting Unconscious Bias in Audits*)

21-NA-006-TR **Cours bonifié**

Domaine d'études : audit

Crédits FPC : 0,20

Niveau de connaissances : aperçu

Les recherches en psychologie démontrent que certains facteurs présents dans le cadre d'un audit donnent lieu à des partis pris cognitifs pouvant réduire la probabilité qu'un auditeur donne suite aux explications du client en fournissant des éléments probants supplémentaires. Les partis pris cognitifs représentent souvent des influences systémiques inconscientes qui influent sur la façon dont les personnes recueillent et interprètent des informations au moment de poser des jugements et de prendre des décisions. Ce cours porte sur les façons d'atténuer les partis pris inconscients lors de l'audit.

Ce cours sommaire s'adresse aux professionnels de tous les niveaux de l'organisation.

À la fin de ce cours, vous devriez être en mesure :

- de discuter de façons de neutraliser les partis pris inconscients lors d'un audit.

COSO 2013 : composantes, principes et points clés du cadre de travail (*COSO 2013: Framework Components, Principles, and Points of Focus*)

17-WB-109

Domaine d'études : certification

Crédits FPC : 3,00

Niveau de connaissances : de base

Ce cours donne aux participants un aperçu du cadre de 2013 du COSO, qui souligne les critères de détermination de l'efficacité du contrôle interne. Il confère une connaissance approfondie du cadre et de ses cinq composantes (environnement de contrôle, évaluation du risque, activités de contrôle, information et communication, et activités de surveillance) ainsi que des 17 principes sous-jacents. Il décrit également le cadre du COSO dans le contexte du contrôle interne à l'égard de l'information financière (CIIF), dont l'objectif est la communication d'une information financière fiable et la préparation d'états financiers conformément aux PCGR américains.

À la fin de ce cours, vous devriez être en mesure :

- de comprendre les concepts clés liés au cadre de 2013 du COSO;
- de nommer les cinq principes qui sous-tendent la composante « environnement de contrôle » du cadre du COSO et les points clés qui s'y rapportent;
- de nommer les quatre principes qui sous-tendent la composante « évaluation du risque » du cadre du COSO et les points clés qui s'y rapportent;
- de nommer les trois principes qui sous-tendent la composante « activités de contrôle » du cadre du COSO et les points clés qui s'y rapportent;
- de nommer les trois principes qui sous-tendent la composante « information et communication » du cadre du COSO et les points clés qui s'y rapportent;
- de nommer les deux principes qui sous-tendent la composante « activités de surveillance » du cadre du COSO et les points clés qui s'y rapportent.

Introduction au contrôle interne à l'égard de l'information financière (*Introduction to Internal Control over Financial Reporting*)

16-WB-106

Domaine d'études : certification

Crédits FPC : 1,00

Niveau de connaissances : de base

Ce cours aborde le contexte des contrôles internes, les différences entre un audit intégré et un audit d'états financiers, ainsi que les composantes habituelles d'un cadre du CIIF.

À la fin de ce cours, vous devriez être en mesure :

- de décrire le contexte du CIIF et les informations historiques et contextuelles du CIIF;
- de faire la distinction entre un audit intégré et un audit d'états financiers;
- de dire pourquoi les contrôles internes existent, y compris les contrôles informatiques généraux;
- d'identifier les composantes d'un cadre du CIIF :
- les rôles et responsabilités associés à la conformité;
- le processus d'auto-évaluation;
- la gestion du programme de CIIF;
- les outils de documentation.

Introduction aux contrôles d'examen par la direction (*Introduction to Management Review Controls*)

20-WB-401

Domaine d'études : certification

Crédits FPC : 1,00

Niveau de connaissances : de base

Ce cours expose les notions fondamentales des contrôles d'examen par la direction à l'intention des responsables des contrôles et des tests des contrôles dans le cadre d'un programme de contrôle interne à l'égard de l'information financière (CIIF).

À la fin de ce cours, vous devriez être en mesure :

- de décrire l'importance des contrôles d'examen par la direction (CED);
- d'indiquer les principaux points à prendre en compte lors de la conception des CED;
- d'expliquer l'importance de l'information utilisée dans les CED;
- d'énumérer les exigences de documentation et les considérations pertinentes pour les CED;
- de comprendre l'objectif, la stratégie et les résultats des tests des CED.

Introduction aux informations produites par l'entité (*Introduction to Information Produced by the Entity*)

20-WB-402

Domaine d'études : certification

Crédits FPC : 1,00

Niveau de connaissances : de base

Ce cours présente les notions fondamentales liées aux informations produites par l'entité (IPE) à l'usage des responsables des contrôles et des tests sur les contrôles qui abordent ce sujet pour la première fois ou qui ont besoin d'un rappel sur l'utilisation des IPE dans le cadre de l'audit des contrôles d'une entreprise.

À la fin de ce cours, vous devriez être en mesure :

- de reconnaître les IPE et leur importance dans le fonctionnement d'un contrôle;
- d'identifier des éléments des IPE;
- de comprendre les responsabilités incombant à l'auditeur chargé d'un contrôle lorsqu'il s'appuie sur des IPE durant l'exécution de celui-ci;
- de comprendre les responsabilités incombant à l'auditeur chargé des tests d'un contrôle.

Introduction aux processus, aux risques et aux contrôles (*Introduction to Processes, Risks, and Controls*)

17-WB-110

Domaine d'études : certification

Crédits FPC : 2,00

Niveau de connaissances : de base

Ce cours rappelle le contexte entourant les processus, les risques et les contrôles se rapportant aux activités d'une entreprise. Ce cours élémentaire souligne l'importance de comprendre le processus d'affaires global pour déceler les risques auxquels il est exposé, puis reconnaître et tester les contrôles servant à atténuer ces risques.

Il donne aussi un aperçu des points à considérer en matière de risque lié à la fraude. Le sujet de la détection des fraudes est abordé afin de sensibiliser les participants et de les aider à cerner les secteurs susceptibles d'être l'objet de fraudes lors de leur évaluation des risques.

À la fin de ce cours, vous devriez être en mesure :

- d'indiquer comment la gestion du risque d'entreprise et le cadre du COSO influent sur les processus, les risques et les contrôles d'une entreprise;
- de définir ce qu'est un processus d'affaires;
- de reconnaître divers types de risques;
- d'identifier divers types de contrôles;
- de catégoriser les fraudes, de déceler les éléments favorisant la fraude et d'identifier des méthodes de prévention et de détection.

Procédures analytiques de détection des fraudes (Analytical Fraud Detection)

22-WB-222-TR Cours bonifié

Domaine d'études : audit

Crédits FPC : 4,00

Niveau de connaissances : de base

La détection des fraudes est l'ensemble des procédures ou des mesures prises pour vérifier qu'une fraude a été commise. Être à l'affût des fraudes est l'un des meilleurs moyens de les détecter. Ce cours porte sur les procédures analytiques de détection des fraudes. Il traite de l'analyse des flux de trésorerie et des analyses horizontales et verticales, des relations au sein de l'entreprise ou entre parties liées, ainsi que de la conduite et du train de vie des membres du personnel et de la culture de l'entreprise. Le cours répond aux critères des formations sur la fraude de la catégorie « California: Detection and/or Reporting of Fraud ».

Ce cours sera surtout utile aux professionnels qui n'ont pas d'expérience en procédures analytiques de détection des fraudes et qui occupent un poste de stagiaire ou un poste de niveau débutant, mais il pourra aussi intéresser les professionnels chevronnés qui ont peu d'expérience dans ce domaine précis.

À la fin de ce cours, vous devriez être en mesure :

- de comparer différents types de procédures analytiques;
- de repérer les relations avec des tierces parties;
- d'effectuer des évaluations de la conduite personnelle, du train de vie et de la culture d'entreprise;
- de résumer divers cas de fraude;
- d'exposer les procédures analytiques utilisées dans la détection des fraudes.

Surveillance du contrôle interne (Monitoring Internal Control)

20-WB-232-TR Cours bonifié

Domaine d'études : certification

Crédits FPC : 4,00

Niveau de connaissances : de base

Cette formation vise à faire connaître l'importance d'un système de surveillance efficace à l'égard du contrôle interne d'une entreprise. Elle expose les quatre éléments principaux de l'établissement d'un contrôle interne de base et fournit des outils servant à l'établissement des fondements d'une surveillance efficace. La formation abordera le classement des risques par ordre d'importance et l'évaluation des différents types de renseignements que la surveillance permet d'obtenir. Enfin, la formation se conclut par une discussion sur la façon de traiter et de communiquer les résultats du processus de surveillance. Ce cours de base sera surtout utile aux professionnels qui n'ont pas d'expérience dans ce domaine et qui occupent un poste de stagiaire ou un poste de niveau débutant, mais il pourra aussi intéresser les professionnels chevronnés ayant peu d'expérience dans ce domaine.

À la fin de ce cours, vous devriez être en mesure :

- d'exposer l'objectif de la surveillance de l'efficacité du contrôle interne;
- de nommer les quatre éléments principaux de l'établissement d'un système de surveillance du contrôle interne de base;
- de décrire l'objectif et l'incidence des directives concernant le contrôle interne à l'égard de l'information financière à l'usage des petites entreprises;
- de décrire la structure des systèmes de contrôle interne;
- de reconnaître les quatre étapes que suivent les évaluateurs pour concevoir leurs activités de surveillance;
- d'identifier les contrôles et l'information sur les contrôles;
- d'énumérer les trois caractéristiques de la surveillance exposées dans les directives du COSO à l'usage des petites entreprises;
- de décrire les notions de classement par ordre de priorité et de communication des résultats.

Domaine d'études : éthique comportementale



Exploration de la valeur de la culture de l'éthique – Sondage mondial sur l'éthique des affaires (première partie) (*Exploring the Value of Ethical Culture – Global Business Ethics Survey Series (Part 1)*)

21-WB-570

Domaine d'études : éthique comportementale
Crédits FPC : 1,00
Niveau de connaissances : de base

Dans ce cours, Pat Harned (chef de la direction de l'organisation Ethics and Compliance Initiative [ECI]) et Scott Essex (chef de la conformité de KPMG) discutent des cinq tendances clés qui se dégagent du sondage mondial sur l'éthique des affaires et explorent la valeur de la culture de l'éthique.

Ce cours fait partie d'une série de quatre cours facultatifs intitulée « Sondage mondial sur l'éthique des affaires », laquelle se fonde sur des recherches longitudinales de l'ECI :

- Exploration de la valeur de la culture de l'éthique – Sondage mondial sur l'éthique des affaires (première partie)
- Pressions exercées sur la profession comptable – Sondage mondial sur l'éthique des affaires (deuxième partie)
- Les inconduites et le rôle de l'audit interne – Sondage mondial sur l'éthique des affaires (troisième partie)
- Hausse des signalements et des représailles – Sondage mondial sur l'éthique des affaires (quatrième partie)

À la fin de ce cours, vous devriez être en mesure :

- d'identifier les tendances de la culture de l'éthique qui se dégagent du sondage mondial sur l'éthique des affaires;
- de définir ce que signifie entretenir une culture de l'éthique;
- d'expliquer la pertinence de la culture de l'éthique dans le cadre de la profession comptable;
- de reconnaître le rôle des leaders et des employés dans la mise en place d'une culture de l'éthique organisationnelle;
- de définir les composantes d'un programme d'éthique et de conformité de haute qualité et leur influence sur la culture de l'éthique;
- de reconnaître comment la collaboration étroite entre l'audit interne et les autres partenaires en matière de surveillance peut renforcer le « cercle vertueux ».

Hausse des signalements et des représailles – Sondage mondial sur l'éthique des affaires (quatrième partie) (*Reporting and Retaliation are on the Rise – Global Business Ethics Survey Series (Part 4)*)

21-WB-573

Domaine d'études : éthique comportementale
Crédits FPC : 1,00
Niveau de connaissances : de base

Dans ce cours, Pat Harned (chef de la direction de l'organisation Ethics and Compliance Initiative [ECI]), Scott Essex et Angela Rodin (respectivement chef de la conformité et chef adjointe de la conformité chez KPMG) discutent de la conclusion qui se dégage du sondage mondial sur l'éthique des affaires voulant que bien que les signalements d'inconduites augmentent, les niveaux de représailles au travail à la suite de tels signalements sont également en hausse.

Ce cours fait partie d'une série de quatre cours facultatifs intitulée « Sondage mondial sur l'éthique des affaires », laquelle se fonde sur des recherches longitudinales de l'ECI :

- Exploration de la valeur de la culture de l'éthique – Sondage mondial sur l'éthique des affaires (première partie)
- Pressions exercées sur la profession comptable – Sondage mondial sur l'éthique des affaires (deuxième partie)
- Les inconduites et le rôle de l'audit interne – Sondage mondial sur l'éthique des affaires (troisième partie)
- Hausse des signalements et des représailles – Sondage mondial sur l'éthique des affaires (quatrième partie)

À la fin de ce cours, vous devriez être en mesure :

- d'identifier les tendances en matière de signalement d'inconduites et de représailles;
- d'expliquer pourquoi les signalements sont importants dans une culture d'éthique solide;
- de savoir comment les leaders peuvent encourager les autres à faire des signalements et à les appuyer le cas échéant;
- d'énumérer des stratégies visant à prévenir les représailles à l'égard de ceux qui dénoncent l'inconduite.

Les inconduites et le rôle de l'audit interne – Sondage mondial sur l'éthique des affaires (troisième partie) (*Misconduct and the Role of Internal Audit – Global Business Ethics Survey Series (Part 3)*)

21-WB-572

Domaine d'études : éthique comportementale

Crédits FPC : 1,00

Niveau de connaissances : de base

Dans ce cours, Pat Harned (chef de la direction de l'organisation Ethics and Compliance Initiative [ECI]), Angela Rodin et Omid Yazdi (tous deux associés chez KPMG) discutent de la conclusion qui se dégage du sondage mondial sur l'éthique des affaires selon laquelle les inconduites sont en hausse, et ils explorent le rôle que les auditeurs internes jouent au moment de repérer les éléments pouvant donner lieu à une inconduite.

Ce cours fait partie d'une série de quatre cours facultatifs intitulée « Sondage mondial sur l'éthique des affaires », laquelle se fonde sur des recherches longitudinales de l'ECI :

- Exploration de la valeur de la culture de l'éthique – Sondage mondial sur l'éthique des affaires (première partie)
- Pressions exercées sur la profession comptable – Sondage mondial sur l'éthique des affaires (deuxième partie)
- Les inconduites et le rôle de l'audit interne – Sondage mondial sur l'éthique des affaires (troisième partie)
- Hausse des signalements et des représailles – Sondage mondial sur l'éthique des affaires (quatrième partie)

À la fin de ce cours, vous devriez être en mesure :

- de donner la définition d'une inconduite de l'ECI;
- d'identifier les tendances en matière de signalement d'inconduites;
- de reconnaître l'occasion pour les auditeurs internes d'identifier les premiers indices d'une dégradation de la culture d'éthique;
- de reconnaître comment la collaboration étroite entre l'audit interne et les partenaires en matière de surveillance peut renforcer le « cercle vertueux ».

Pressions exercées sur la profession comptable – Sondage mondial sur l'éthique des affaires (deuxième partie) (*Pressure in the Accounting Profession – Global Business Ethics Survey Series (Part 2)*)

21-WB-571

Domaine d'études : éthique comportementale

Crédits FPC : 1,00

Niveau de connaissances : de base

Dans ce cours, Pat Harned (chef de la direction de l'organisation Ethics and Compliance Initiative [ECI]), Robin Valentine et Nancy Miller (toutes deux leaders chez KPMG) discutent de la conclusion qui se dégage du sondage mondial sur l'éthique des affaires selon laquelle les pressions exercées pour faire entorse aux normes sont à la hausse, et elles explorent ce que cela signifie pour la profession comptable.

Ce cours fait partie d'une série de quatre cours facultatifs intitulée « Sondage mondial sur l'éthique des affaires », laquelle se fonde sur des recherches longitudinales de l'ECI :

- Exploration de la valeur de la culture de l'éthique – Sondage mondial sur l'éthique des affaires (première partie)
- Pressions exercées sur la profession comptable – Sondage mondial sur l'éthique des affaires (deuxième partie)
- Les inconduites et le rôle de l'audit interne – Sondage mondial sur l'éthique des affaires (troisième partie)
- Hausse des signalements et des représailles – Sondage mondial sur l'éthique des affaires (quatrième partie)

À la fin de ce cours, vous devriez être en mesure :

- de reconnaître comment les pressions exercées pour faire entorse aux normes peuvent entraîner une prise de décision contraire à l'éthique;
- d'identifier les pressions qui touchent la profession comptable;
- d'énumérer les sauvegardes et les stratégies que les personnes et les organisations peuvent utiliser afin de réagir aux pressions exercées.

Domaine d'études : droit des affaires



Harcèlement en milieu de travail – Directeurs (*Harassment in the Workplace for Managers*)

21-WB-238-TR

Domaine d'études : droit des affaires

Crédits FPC : 2,00

Niveau de connaissances : aperçu

Ce cours traite des types de comportements au travail qui sont considérés comme de la discrimination et du harcèlement illicites. Il explique ce que les employés, y compris les superviseurs et les directeurs, devraient faire afin d'éviter ou de réduire au minimum les cas de discrimination et de harcèlement au travail.

Ce cours est recommandé en tant qu'outil de formation afin de réduire le risque de responsabilité légale à laquelle s'exposent les employeurs en cas d'infraction aux lois fédérales, étatiques ou locales en matière de discrimination et de harcèlement. Ce cours satisfait aux exigences en matière de formation sur le harcèlement sexuel du Delaware et de l'Illinois.

À la fin de ce cours, vous devriez être en mesure :

- de connaître les lois fédérales, d'État ou locales pertinentes en matière de harcèlement;
- d'énumérer les comportements qu'une organisation devrait interdire dans ses politiques sur le harcèlement, ainsi que les obligations que lesdites politiques devraient imposer aux employés responsables de la supervision;
- d'être en mesure de réagir de façon appropriée lorsqu'une inconduite est observée ou lorsqu'un employé se plaint d'une conduite qui s'apparente à du harcèlement;
- d'indiquer comment éviter les représailles.

Harcèlement en milieu de travail (*Harassment in the Workplace*)

21-WB-237-TR

Domaine d'études : droit des affaires

Crédits FPC : 1,00

Niveau de connaissances : aperçu

Ce cours traite des types de comportements au travail qui sont considérés comme de la discrimination et du harcèlement illicites. Il explique ce que les employés devraient faire afin d'éviter ou de réduire au minimum les cas de discrimination et de harcèlement au travail.

Ce cours est recommandé en tant qu'outil de formation afin de réduire le risque de responsabilité légale à laquelle s'exposent les employeurs en cas d'infraction aux lois fédérales, étatiques ou locales en matière de discrimination et de harcèlement. Ce cours satisfait aux exigences en matière de formation sur le harcèlement sexuel du Delaware et de l'Illinois.

À la fin de ce cours, vous devriez être en mesure :

- de connaître les lois fédérales, d'État ou locales pertinentes en matière de harcèlement;
- d'énumérer les comportements qu'une organisation devrait interdire dans ses politiques sur le harcèlement, ainsi que les obligations que lesdites politiques devraient imposer aux employés responsables de la supervision;
- d'être en mesure de réagir de façon appropriée lorsqu'une inconduite est observée ou lorsqu'un employé se plaint d'une conduite qui s'apparente à du harcèlement;
- d'indiquer comment éviter les représailles.

Domaine d'études : gestion et organisation des affaires



Analyse des états financiers dans une optique d'augmentation des profits (*Financial Statement Analysis for Profit Improvement*)

21-WB-168-TR **Cours bonifié**

Domaine d'études : gestion et organisation des affaires

Crédits FPC : 4,00

Niveau de connaissances : de base

L'analyse des états financiers est bien plus un art qu'une science. À ce titre, elle fait appel à la créativité et à l'innovation. Il est parfois extrêmement difficile de découvrir les véritables problèmes opérationnels d'une entreprise à travers l'analyse de ses états financiers. Dans certains cas, seule une approche créative permettra de circonscrire les problèmes de fond.

Ce cours permet aux participants de se familiariser avec certaines techniques et approches servant à cerner les problèmes opérationnels grâce à une analyse pertinente des états financiers d'une entreprise. Il recommande également des moyens de régler les problèmes décelés. Ce cours de base sera surtout utile aux professionnels qui n'ont pas d'expérience dans ce domaine et qui occupent un poste de stagiaire ou un poste de niveau débutant, mais il pourra aussi intéresser les professionnels chevronnés qui ont peu d'expérience dans ce domaine précis.

À la fin de ce cours, vous devriez être en mesure :

- d'identifier le processus de préparation de divers formats d'états financiers;
- de comprendre le rôle que peut jouer l'analyse des états financiers dans les activités d'une entreprise;
- d'énumérer des outils et des techniques employés durant l'analyse;
- d'identifier certains des ratios financiers disponibles;
- de déterminer comment les données financières et opérationnelles peuvent être utilisées pour améliorer l'efficacité du processus décisionnel.

Balado : aperçu des enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance pour l'automne 2020 (*ESG Fall 2020 Overview Podcast*)

21-PC-501

Domaine d'études : gestion et organisation des affaires

Crédits FPC : 0,00

Niveau de connaissances : aperçu

Ce balado de KPMG porte sur la présentation des informations à fournir au sujet des facteurs des enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (« ESG ») et est le premier d'une série de balados portant sur les enjeux ESG. Il traite de ce que sont ces enjeux, de leur importance et de la façon de s'y attaquer. Écoutez Maura Hodge, leader nationale de l'assurance ESG, et John Capone, associé en audit, discuter de l'importance des enjeux ESG, du cadre référentiel et des raisons pour lesquelles la présentation de ces informations est cruciale afin de démontrer votre engagement envers la rigueur, la transparence et la fiabilité auprès des principales parties prenantes, en plus de satisfaire aux attentes des investisseurs et d'être un leader parmi vos pairs.

Les sujets abordés sont les suivants :

- la définition des enjeux ESG;
- l'importance des enjeux ESG;
- les référentiels d'information financière.

Embauche de membres de la génération la plus populeuse (*Employing Members of the Largest Generation*)

22-WB-016-TR **Cours bonifié**

Domaine d'études : gestion et organisation des affaires – 3,0

Crédits FPC : 3,00

Niveau de connaissances : de base

Les membres de la génération Y (*aussi appelés « milléniaux »*) forment à présent la génération la plus représentée dans la population active. C'est dire que pour prospérer, les cabinets de comptables doivent recruter et embaucher de ses membres et les maintenir en poste. Ce cours examine les caractéristiques particulières de la génération Y et la façon dont les entreprises peuvent en faire un atout. Les sujets abordés sont les suivants : le point de vue des Y, l'attitude des Y au travail, le recrutement de candidats parmi les Y, ce que les Y recherchent chez leur employeur, comment maintenir la motivation chez les Y, et comment transformer des bureaux pour les rendre plus attirants aux yeux des Y.

À la fin de ce cours, vous devriez être en mesure :

- d'identifier les caractéristiques communes des membres de la génération Y, les atouts qu'ils apportent à une entreprise et les difficultés auxquelles ils sont confrontés au travail;
- de déterminer les meilleures façons de trouver des candidats à l'emploi parmi les Y et de cerner ce qu'ils recherchent chez un employeur potentiel;
- d'identifier des méthodes pour soutenir la motivation des Y et de décrire les locaux de travail susceptibles de les attirer.

Gérer les perturbations : la révolution du contexte des affaires (*Manage Disruption: Disruption in the Business Environment*)

19-WB-800

Domaine d'études : gestion et organisation des affaires

Crédits FPC : 2,50

Niveau de connaissances : de base

Ce cours décrit et analyse les éléments perturbateurs du contexte des affaires et leurs répercussions sur les entreprises d'aujourd'hui. Il est essentiel que les professionnels en finances possèdent une bonne compréhension du sujet pour s'acquitter de leur rôle de conseillers et de partenaires de confiance auprès de la haute direction et de fournisseurs d'informations aux autres parties prenantes de l'entreprise.

À la fin de ce cours, vous devriez être en mesure :

- de cerner les éléments perturbateurs du contexte des affaires qui favorisent le changement;
- de comprendre l'incidence des forces perturbatrices sur les entreprises et la fonction finance;
- de prévoir l'effet possible de ces perturbations sur votre entreprise ou votre organisation, y compris la fonction finance.

Gérer les perturbations : la transformation de la fonction finance (*Manage Disruption: Transformation of the Finance Function*)

19-WB-801

Domaine d'études : gestion et organisation des affaires

Crédits FPC : 2,50

Niveau de connaissances : de base

Ce cours traite du profond changement dans la raison d'être même de la fonction finance entraîné par les perturbations du contexte commercial. Le rôle des finances continue d'évoluer à mesure que les entreprises s'adaptent à un contexte des affaires de plus en plus changeant. Ce cours aborde également les changements apportés par l'évolution de la fonction finance dans toute l'entreprise, ainsi que la nécessité de tirer parti de la technologie.

À la fin de ce cours, vous devriez être en mesure :

- de décrire l'évolution de la raison d'être fondamentale de la fonction finance;
- de reconnaître le rôle de la fonction finance en tant que moteur de changement;
- de comprendre la nécessité pour la fonction finance de tirer parti de la technologie;
- de cerner des occasions, pour l'équipe de la fonction finance, de contribuer à la création de valeur de l'entreprise ou de l'organisation.

Gérer les perturbations : nouveaux rôles et nouvelles compétences (*Manage Disruption: Emerging Roles and Competencies*)

19-WB-802

Domaine d'études : gestion et organisation des affaires

Crédits FPC : 2,50

Niveau de connaissances : de base

Ce cours porte sur les rôles et les compétences qui seront nécessaires à la fonction finance de l'avenir. S'ils comprennent les rôles appelés à soutenir la chaîne de valeur financière, les professionnels en finances pourront évaluer les compétences requises pour ajouter de la valeur à toute l'entreprise.

À la fin de ce cours, vous devriez être en mesure :

- de décrire les compétences, le savoir-faire et les capacités qui soutendront la fonction finance de l'avenir;
- de nommer les nouveaux rôles appelés à soutenir la fonction finance;
- de passer en revue la capacité de votre propre équipe des finances à ajouter de la valeur à votre entreprise et d'évaluer les besoins de formation.

La fraude en milieu de travail à distance (*Fraud in the Remote Workplace*)

21-NA-007-TR **Cours bonifié**

Domaine d'études : gestion et organisation des affaires

Crédits FPC : 0,20

Niveau de connaissances : aperçu

Notre façon de faire des affaires a changé de façon permanente en raison de la pandémie de COVID-19. La façon de fournir des services a changé pour plusieurs professions, que ce soit en éducation, en santé ou ailleurs.

L'un des changements les plus importants est le virage vers le télétravail. Des entreprises du monde entier adoptent de nouvelles politiques en ce sens. Même au lendemain de la crise de la pandémie, plusieurs entreprises adopteront un environnement de travail hybride où les employés auront la possibilité de travailler de la maison au moins quelques jours par semaine.

Tandis que le télétravail se taille une place permanente dans le marché du travail, les organisations deviennent vulnérables à la fraude en lien à un environnement de travail à distance. Malgré la vulnérabilité potentielle des organisations à la fraude, celles-ci peuvent prendre des mesures afin de minimiser les risques. Ce cours offre un aperçu de base des façons dont les organisations peuvent atténuer les risques de fraude dans l'environnement de travail à distance.

Cet aperçu s'adresse aux professionnels de tous les niveaux de l'organisation.

À la fin de ce cours, vous devriez être en mesure :

- d'identifier les façons dont les organisations peuvent atténuer le risque de fraude dans un environnement de travail à distance.

Notions élémentaires de gestion de projet à l'intention des CPA (*Project Management Essentials for the CPA*)

19-WB-167-TR **Cours bonifié**

Domaine d'études : gestion et organisation des affaires

Crédits FPC : 2,00

Niveau de connaissances : de base

Ce cours d'introduction traite des notions de base de la gestion de projet. Il propose en premier lieu une définition de la notion de projet. Il analyse ensuite le processus de gestion d'un projet, le plan de projet, la supervision et la gestion de sa réalisation, le suivi et la vérification du projet, ainsi que sa clôture.

À la fin de ce cours, vous devriez être en mesure :

- de définir la notion de projet et d'expliquer le rôle du gestionnaire de projet;
- d'analyser les éléments clés du démarrage d'un projet et de préparer une description des travaux envisagés;
- de délimiter les différentes phases du plan de gestion du projet;
- de décrire la réalisation du projet et de gérer les attentes des parties prenantes;
- de définir et d'expliquer l'importance de la portée, de l'échéancier et du coût du projet;
- d'évaluer la réalisation du projet et d'utiliser les outils et les techniques de clôture du projet.

Organigramme des processus (*Process Flowcharting*)

16-WB-117-MSO

Domaine d'études : gestion et organisation des affaires

Crédits FPC : 1,00

Niveau de connaissances : de base

Ce cours donne aux professionnels peu habitués à établir des organigrammes les compétences et les connaissances nécessaires à l'utilisation efficace d'organigrammes en tant qu'outil pour illustrer les activités des processus, y compris les principaux secteurs de risque et les contrôles. Par suite de cette formation, les participants devraient être capables de diriger l'établissement d'organigrammes et d'examiner efficacement les documents qui les accompagnent.

À la fin de ce cours, vous devriez être en mesure :

- de définir l'établissement d'un organigramme des processus;
- de définir la valeur d'un organigramme des processus;
- de sélectionner correctement les symboles en usage dans les organigrammes.

Supervision de personnel (*I Am Supposed to Supervise These People*)

21-WB-170-TR **Cours bonifié**

Domaine d'études : Gestion et organisation des affaires – 4

Crédits FPC : 4,00

Niveau de connaissances : De base

Ce cours s'adresse aux personnes appelées à gérer ou à superviser un ou plusieurs employés. Il sera particulièrement utile aux gestionnaires dotés de grandes compétences dans leur champ d'expertise, mais possédant peu d'expérience en gestion et en supervision de personnel, ou à ceux qui se sont heurtés à des difficultés alors qu'ils tentaient de motiver les membres de leur équipe ou de résoudre des problèmes de ressources humaines. En tant que gestionnaire, tout en travaillant dans votre sphère d'influence, vous avez le pouvoir de déclencher des changements positifs dans votre entreprise si vous savez comment vous y prendre. Ce cours vous enseignera toutes les étapes pour y parvenir. Il propose une série de défis qu'un gestionnaire peut avoir à relever dans ses tâches de gestion du personnel et des flux des travaux ou dans son propre cheminement de carrière.

Ce cours de base sera surtout utile aux professionnels qui n'ont pas d'expérience dans ce domaine et qui occupent un poste de stagiaire ou un poste de niveau débutant, mais il pourra aussi intéresser les professionnels chevronnés qui ont peu d'expérience dans ce domaine.

À la fin de ce cours, vous devriez être en mesure :

- de mettre en pratique des compétences en embauche, en licenciement et en évaluation du rendement;
- de montrer comment réaliser avec succès des présentations et des projets;
- de favoriser l'esprit d'équipe et de faciliter la gestion du changement pour vos employés;
- de démontrer comment améliorer votre style de gestion;
- d'appliquer des habiletés en gestion des ressources humaines pour composer avec des employés de cultures et de situations personnelles variées;
- de montrer comment faire pour gérer adroitement des employés avec qui vous avez beaucoup ou peu d'affinités;
- d'améliorer la relation de travail entre les membres d'une même équipe ainsi qu'entre le superviseur et les membres de l'équipe.

Transformation : l'objectif d'engagement (*Ignite Change: The Engage Objective*)

19-WB-804

Domaine d'études : gestion et organisation des affaires

Crédits FPC : 3,00

Niveau de connaissances : de base

Ce cours explique de quelle façon la fonction finance va se transformer sous l'effet des nouvelles technologies et quels changements cette transformation entraînera pour le personnel. Il porte essentiellement sur la façon de s'investir auprès d'une entreprise et de l'influencer pour qu'elle fasse les choses différemment.

À la fin de ce cours, vous devriez être en mesure :

- d'identifier les capacités apportées par la fonction finance à l'objectif d'engagement de la chaîne de valeur financière;
- de décrire les compétences et les habiletés sous-jacentes nécessaires à l'atteinte de l'objectif d'engagement;
- de préciser les types de rôles qui composent l'objectif d'engagement et les processus financiers qui s'y rapportent.

Transformation : l'objectif d'exécution (*Ignite Change: The Run Objective*)

19-WB-806

Domaine d'études : gestion et organisation des affaires

Crédits FPC : 2,50

Niveau de connaissances : de base

Ce cours explique de quelle façon la fonction finance va se transformer sous l'effet des nouvelles technologies et quels changements cette transformation entraînera pour le personnel. Il porte essentiellement sur la valeur ajoutée grâce à l'efficacité de la fonction finance et de ses activités.

À la fin de ce cours, vous devriez être en mesure :

- d'identifier les capacités apportées par la fonction finance à l'objectif d'exécution de la chaîne de valeur financière;
- de décrire les compétences et les habiletés nécessaires à l'atteinte de l'objectif d'exécution;
- de préciser les types de rôles qui composent l'objectif d'exécution et les processus financiers qui s'y rapportent.

Transformation : l'objectif de mise sur pied (*Ignite Change: The Build Objective*)

19-WB-803

Domaine d'études : gestion et organisation des affaires

Crédits FPC : 3,50

Niveau de connaissances : de base

Ce cours explique de quelle façon la fonction finance va se transformer sous l'effet des nouvelles technologies et quels changements cette transformation entraînera pour le personnel. Il porte essentiellement sur l'utilisation de la technologie dans les solutions d'affaires qui permettent à une entreprise de comprendre ses données le plus efficacement possible.

À la fin de ce cours, vous devriez être en mesure :

- de reconnaître les composantes technologiques comprises dans une solution technologique intégrée de la fonction finance;
- d'identifier les capacités apportées par la fonction finance à l'objectif de mise sur pied de la chaîne de valeur financière;
- de décrire les compétences et les habiletés nécessaires à l'atteinte de l'objectif de mise sur pied;
- de préciser les types de rôles qui composent l'objectif de mise sur pied et les processus financiers qui s'y rapportent.

Transformation : l'objectif de planification (*Ignite Change: The Plan Objective*)

19-WB-805

Domaine d'études : gestion et organisation des affaires

Crédits FPC : 2,50

Niveau de connaissances : de base

Ce cours explique de quelle façon la fonction finance va se transformer sous l'effet des nouvelles technologies et quels changements cette transformation entraînera pour le personnel. Il porte essentiellement sur la façon d'aborder les finances de l'entreprise de manière collective pour que la planification soit la plus exacte possible.

À la fin de ce cours, vous devriez être en mesure :

- d'identifier les capacités apportées par la fonction finance à l'objectif de planification de la chaîne de valeur financière;
- de décrire les compétences et les habiletés nécessaires à l'atteinte de l'objectif de planification;
- de préciser les types de rôles qui composent l'objectif de planification et les processus financiers qui s'y rapportent.

Transformation des compétences : l'évolution du poste de chef des finances (*Transform Skills: The Changing Role of the CFO*)

20-WB-807

Domaine d'études : gestion et organisation des affaires

Crédits FPC : 3,50

Niveau de connaissances : de base

Ce cours porte sur l'évolution du poste de chef des finances. Il traite des compétences dont les équipes financières auront besoin à l'avenir et de la façon de mettre en œuvre une stratégie complète en matière de gestion des talents.

À la fin de ce cours, vous devriez être en mesure :

- de cerner les éléments perturbateurs avec lesquels doivent composer les entreprises d'aujourd'hui et les défis qu'elles doivent relever;
- de décrire l'incidence de ces éléments perturbateurs sur la fonction finance;
- de reconnaître l'évolution du poste de chef des finances;
- d'identifier les capacités dont la fonction finance aura besoin à l'avenir;
- d'indiquer comment planifier et prioriser la transformation de la fonction finance.

Transformation des compétences dans le domaine des affaires (*Transform Skills: Business Skills*)

20-WB-809

Domaine d'études : gestion et organisation des affaires

Crédits FPC : 2,50

Niveau de connaissances : de base

Ce cours vous permettra de comprendre de quelle façon les compétences en affaires s'adaptent à l'avenir de la fonction finance. Les participants y apprendront comment acquérir ces compétences et les mettre en pratique.

À la fin de ce cours, vous devriez être en mesure :

- d'indiquer quelles compétences en affaires seront bouleversées par la transformation de la fonction finance;
- de circonscrire chacune des compétences en affaires et la façon de les mettre en application;
- de préciser pourquoi ces compétences sont importantes et de découvrir divers moyens de les acquérir;
- d'appliquer les compétences en affaires à votre propre travail et de mettre sur pied des équipes multidisciplinaires.

Transformation des compétences dans le domaine des ressources humaines (*Transform Skills: People Skills*)

20-WB-810

Domaine d'études : gestion et organisation des affaires

Crédits FPC : 3,00

Niveau de connaissances : de base

Ce cours vous permettra de comprendre de quelle façon les compétences en ressources humaines s'adaptent à l'avenir de la fonction finance. Les participants y apprendront comment acquérir ces compétences et les mettre en pratique.

À la fin de ce cours, vous devriez être en mesure :

- d'indiquer quelles compétences en ressources humaines seront bouleversées par la transformation de la fonction finance;
- de circonscrire chacune des compétences en ressources humaines et la façon de les mettre en application;
- de préciser pourquoi ces compétences sont importantes et de découvrir divers moyens de les acquérir;
- d'appliquer les compétences en ressources humaines à votre propre travail et de mettre sur pied des équipes multidisciplinaires.

Transformation des compétences dans le domaine du leadership (*Transform Skills: Leadership Skills*)

20-WB-811

Domaine d'études : gestion et organisation des affaires

Crédits FPC : 1,50

Niveau de connaissances : de base

Ce cours vous permettra de comprendre de quelle façon les compétences en leadership s'adaptent à l'avenir de la fonction finance. Les participants y apprendront comment acquérir ces compétences et les mettre en pratique.

À la fin de ce cours, vous devriez être en mesure :

- d'indiquer quelles compétences en leadership seront bouleversées par la transformation de la fonction finance;
- de circonscrire chacune des compétences en leadership et la façon de les mettre en application;
- de préciser pourquoi ces compétences sont importantes et de découvrir divers moyens de les acquérir;
- d'appliquer les compétences en leadership à votre propre travail et de mettre sur pied des équipes multidisciplinaires.

Transformation des compétences dans le domaine du numérique (*Transform Skills: Digital Skills*)

20-WB-812

Domaine d'études : gestion et organisation des affaires

Crédits FPC : 3,00

Niveau de connaissances : de base

Ce cours vous permettra de comprendre de quelle façon les compétences numériques s'adaptent à l'avenir de la fonction finance. Les participants y apprendront comment acquérir ces compétences et les mettre en pratique.

À la fin de ce cours, vous devriez être en mesure :

- d'indiquer quelles compétences numériques seront bouleversées par la transformation de la fonction finance;
- de circonscrire chacune des compétences numériques et la façon de les mettre en application;
- de préciser pourquoi ces compétences sont importantes et de découvrir divers moyens de les acquérir;
- d'appliquer les compétences numériques à votre propre travail et de mettre sur pied des équipes multidisciplinaires.

Transformation des compétences dans le domaine technique (*Transform Skills: Technical Skills*)

20-WB-808

Domaine d'études : gestion et organisation des affaires

Crédits FPC : 2,50

Niveau de connaissances : de base

Ce cours vous permettra de comprendre de quelle façon les compétences techniques s'adaptent à l'avenir de la fonction finance. Les participants y apprendront comment acquérir ces compétences et les mettre en pratique.

À la fin de ce cours, vous devriez être en mesure :

- d'indiquer quelles compétences techniques seront bouleversées par la transformation de la fonction finance;
- de circonscrire chacune des compétences techniques et la façon de les mettre en application;
- de préciser pourquoi ces compétences sont importantes et de découvrir divers moyens de les acquérir;
- d'appliquer les compétences techniques à votre propre travail et de mettre sur pied des équipes multidisciplinaires.

Domaine d'études : communications et marketing



Présentations éloquentes (*Powerful Presentations*)

21-WB-175-TR **Cours bonifié**

Domaine d'études : Communications et marketing

Crédits FPC : 5,00

Niveau de connaissances : De base

Les présentations faites devant un auditoire peuvent se révéler intimidantes, mais elles peuvent aussi être synonymes de succès lorsque les techniques appropriées sont employées. Ce cours vise à améliorer vos compétences de présentation et votre confiance lorsque vous êtes devant un auditoire. Il traite du contenu et des méthodes de présentation qui sauront amplifier les effets de votre présentation sur l'auditoire. Il sera également question d'autres sujets tels que l'adaptation d'une présentation en fonction de l'auditoire, l'organisation de la présentation selon les sujets, l'utilisation efficace des aides visuelles, la préparation et la répétition ainsi que la maîtrise de la période de questions.

À la fin de ce cours, vous devriez être en mesure :

- d'organiser une présentation;
- de reconnaître les méthodes qui permettent de bonifier le contenu et de dynamiser la présentation;
- de reconnaître les aides visuelles efficaces;
- d'établir un éventail de méthodes de présentation;
- de connaître les méthodes servant à maîtriser la période de questions ainsi que les réunions de groupe.

Domaine d'études : logiciels et applications



Augmentation de la productivité au moyen de formules et de fonctions Excel (*Increasing Productivity with Excel Formulas and Functions*)

22-WB-253-TR **Cours bonifié**

Domaine d'études : Logiciels et applications – 4

Crédits FPC : 4,00

Niveau de connaissances : intermédiaire

Ce cours sur Excel est un cours de niveau intermédiaire qui vous montre comment créer, copier et coller, réviser et corriger des formules simples ou complexes. Ce cours sera surtout utile aux professionnels qui utilisent régulièrement Excel et qui souhaiteraient connaître la façon dont les formules et les fonctions peuvent accroître leur efficacité. Ce cours de niveau intermédiaire s'adresse avant tout aux professionnels qui possèdent déjà des connaissances poussées dans ce domaine ou qui souhaitent élargir leurs connaissances et qui occupent un poste de niveau intermédiaire au sein d'une organisation et assument des responsabilités opérationnelles et/ou de supervision.

À la fin de ce cours, vous devriez être en mesure :

- d'identifier la syntaxe de base des formules et des fonctions et les outils utilisés pour créer les formules;
- de connaître les méthodes pour lier des feuilles de travail, de créer des formules 3D et de reconnaître les noms définis comme « arguments de la fonction »;
- d'identifier et corriger les erreurs de formule courantes.

Création et formatage de graphiques Excel (*Creating and Formatting Excel Charts*)

22-WB-029a-TR **Cours bonifié**

Domaine d'études : Logiciels et applications – 3

Crédits FPC : 3,00

Niveau de connaissances : intermédiaire

Le cours sur la création et le formatage de graphiques Excel est un cours de niveau intermédiaire en trois parties sur Microsoft Excel, qui vous montre comment utiliser divers outils servant à créer et à formater différents types de graphiques. Pour optimiser son apprentissage, le participant doit avoir accès à l'application Microsoft Excel sur l'ordinateur qu'il utilise. Ce cours de niveau intermédiaire s'adresse avant tout aux professionnels qui possèdent déjà des connaissances poussées dans ce domaine ou qui souhaitent élargir leurs connaissances et qui occupent un poste de niveau intermédiaire au sein d'une organisation et assument des responsabilités opérationnelles et/ou de supervision.

À la fin de ce cours, vous devriez être en mesure :

- d'identifier les éléments de graphiques et les types de graphiques;
- de connaître les outils utilisés pour créer des graphiques de base et modifier les types de graphiques;
- d'identifier les outils pour réaliser des graphiques plus avancés comme les graphiques empilés et les graphiques 3D à secteurs éclatés.

Initiation à Microsoft Excel (*Getting Started with Microsoft Excel*)

22-WB-243-TR **Cours bonifié**

Domaine d'études : Logiciels et applications – 4

Crédits FPC : 4,00

Niveau de connaissance : De base

Ce cours de base, qui comporte trois chapitres, présente le logiciel Excel dans son ensemble et en décrit les fonctions de base à l'aide d'exercices pratiques réalisés étape par étape. Bien qu'il s'agisse d'un cours de base, les utilisateurs expérimentés d'Excel peuvent tirer un avantage de la revue des fonctions couramment utilisées et de la découverte de nouvelles fonctions. Ce cours sera surtout utile aux professionnels qui n'ont pas d'expérience dans ce domaine et qui occupent un poste de stagiaire ou un poste de niveau débutant, mais il pourra aussi intéresser les professionnels chevronnés qui ont peu d'expérience dans ce domaine.

Prenez note que ce cours met l'accent sur l'exécution d'actions au moyen de la souris et du clavier traditionnels pour effectuer des tâches dans Excel. Le cours propose également certains conseils pertinents pour le travail dans Excel à l'aide d'un appareil tactile Windows.

À la fin de ce cours, vous devriez être en mesure :

- de repérer les éléments de base d'Excel;
- de connaître les manières d'accéder au contenu des cellules, de le modifier et de le mettre en forme, y compris les formules et les fonctions;
- de déterminer comment enregistrer, fermer et établir des préférences et créer un classeur Excel.

Microsoft Excel – Fonctions utiles pour les CPA (*Microsoft Excel 2013 - Useful Functions for CPAs*)

22-WB-251a-TR **Cours bonifié**

Domaine d'études : Logiciels et applications – 2

Crédits FPC : 2,00

Niveau de connaissances : de base

Le cours « Microsoft Excel – Fonctions utiles pour les CPA » est un cours en un chapitre de niveau intermédiaire qui vous montrera comment créer des formules à l'aide de fonctions financières, de date et d'heure, mathématiques et trigonométriques, statistiques, de recherche et de référence, de base de données, de texte ainsi que de fonctions logiques. Ce cours de niveau intermédiaire s'adresse avant tout aux professionnels qui possèdent déjà des connaissances poussées dans ce domaine ou qui souhaitent élargir leurs connaissances et qui occupent un poste de niveau intermédiaire au sein d'une organisation et assument des responsabilités opérationnelles ou de supervision.

À la fin de ce cours, vous devriez être en mesure :

- d'identifier de nombreuses façons de créer une formule à l'aide d'une ou de plusieurs fonction(s);
- de discerner des méthodes pour créer des formules à l'aide de fonctions financières, de date et d'heure, mathématiques et trigonométriques, statistiques, de recherche, de base de données, de texte ainsi que de fonctions logiques spécifiques.

Pratiques exemplaires relativement aux feuilles de calcul – Feuille de route pour la réduction des risques (*Spreadsheet Best Practices – Roadmap to Reduced Risk*)

20-WB-014-TR **Cours bonifié**

Domaine d'études : logiciels et applications – 1

Crédits FPC : 1,00

Niveau de connaissances : de base

Les modèles et les rapports en format feuille de calcul sont des outils puissants qui offrent des renseignements analytiques et qui aident à la prise de décisions clés dans toutes les organisations, qu'il s'agisse de petites et moyennes entreprises ou de grands cabinets mondiaux. Les feuilles de calcul sont des outils très polyvalents qui offrent aux groupes fonctionnels un vaste éventail de fonctions d'analyse de données qui contribuent à l'excellence organisationnelle. Ce cours présente des techniques essentielles visant à minimiser les risques d'erreur humaine associés à l'utilisation de feuilles de calcul. Il s'adresse avant tout aux professionnels qui n'ont pas d'expérience quant aux modèles et aux rapports en format feuille de calcul et qui occupent un poste de stagiaire ou un poste de niveau débutant, mais aussi aux professionnels chevronnés qui ont peu d'expérience dans ce domaine.

À la fin de ce cours, vous devriez être en mesure :

- de savoir comment améliorer les contrôles à l'égard des feuilles de calcul à l'aide de configurations et de techniques de révision;
- de reconnaître les pratiques exemplaires visant à atténuer les risques associés à l'utilisation de feuilles de calcul;
- de protéger les données confidentielles, privées et sensibles contenues dans les feuilles de calcul aux fins de la sécurité et de la conformité à la réglementation.

Domaine d'études : finance



Accélérer votre stratégie numérique (*Accelerating Your Digital Agenda*)

22-WB-407

Domaine d'études : Finances – 1

Crédits FPC : 1,00

Niveau de connaissances : De base

Dans le cadre de ce cours, les professionnels de KPMG discutent des facteurs stratégiques à prendre en considération au moment d'adapter les solutions numériques, des priorités pour mettre en œuvre votre stratégie numérique et de la façon de tirer parti des « accélérateurs » essentiels pour mener à bien la transformation.

Les sujets abordés comprennent :

- les nouveaux modèles d'affaires et de sources de revenus numériques;
- les bons investissements en innovation;
- la création d'une expérience client numérique transparente.

À la fin de ce cours, vous devriez être en mesure :

- de reconnaître les pratiques exemplaires que les entreprises peuvent mettre de l'avant pour accélérer leur transformation numérique.

Remarque : Ce cours se fonde sur la webdiffusion en direct qui a eu lieu le 18 novembre 2021.

Enjeux ESG pour les directeurs financiers : ce qu'il faut savoir (*ESG for CFOs: What You Need to Know*)

21-WB-103-WC

Domaine d'études : finance

Crédits FPC : 1,00

Niveau de connaissances : de base

Des études indiquent que les clients avisés souhaitent plus que jamais acheter auprès d'entreprises aux pratiques durables. Les organisations qui ont la réputation d'avoir de solides pratiques de gouvernance d'entreprise, et qui sont axées sur la responsabilité sociale et environnementale affichent de meilleurs rendements que leurs concurrents.

Dans cette webémission, des dirigeants de KPMG discutent :

- du rôle que joue la fonction finance pour mieux faire connaître les données environnementales, sociales et de gouvernance (« ESG ») ainsi que leur valeur financière;
- de la façon de mesurer efficacement la durabilité afin de démontrer l'engagement de votre organisation envers les enjeux ESG;
- des principaux avantages de la présentation de l'information au sujet de la réputation de votre organisation relativement à la durabilité et aux enjeux ESG;
- les défis courants auxquels sont confrontées les organisations en ce qui concerne l'évaluation de la valeur des facteurs ESG et la présentation de l'information connexe pour les trois composantes de ces facteurs.

À la fin de ce cours, vous devriez être en mesure :

- de reconnaître en quoi la fonction finance est particulièrement bien placée pour aider les organisations à identifier les engagements en matière d'ESG, à les communiquer et à les promouvoir.

Financer le démarrage d'une entreprise (*Financing a Start Up Business*)

22-WB-132-TR **Cours bonifié**

Domaine d'études : finance

Crédits FPC : 2,00

Niveau de connaissances : de base

Démarrage d'une nouvelle entreprise, expansion d'une entreprise existante, soutien aux activités d'un organisme sans but lucratif : toutes ces activités requièrent de l'argent. Le financement de ces activités ne poserait pas de problème si nous avions accès à un compte de banque au solde illimité. Mais la plupart du temps, les activités de financement sont une réalité qui comporte son lot de risques. Avant de pouvoir profiter des avantages de l'entrepreneuriat, il est crucial de repérer les meilleures sources de financement. Ce cours explore certaines méthodes de base pour le financement d'une entreprise émergente et l'expansion d'une entreprise existante, en plus de présenter quelques conseils sur la recherche de subventions pour les organismes sans but lucratif. Il s'adresse avant tout aux professionnels qui n'ont pas d'expérience en matière d'options de financement des entreprises et qui occupent un poste de stagiaire ou un poste de niveau débutant, mais aussi aux professionnels chevronnés qui ont peu d'expérience dans ce domaine.

À la fin de ce cours, vous devriez être en mesure :

- de reconnaître les différentes sources de financement pour une nouvelle entreprise ou une entreprise en expansion;
- de connaître le processus de demande de subvention pour le financement d'un organisme sans but lucratif.

Gestion du capital et établissement du budget des investissements (*Capital Budgeting and Management*)

20-WB-115-TR **Cours bonifié**

Domaine d'études : finance – 2

Crédits FPC : 2,00

Niveau de connaissances : de base

Ce cours présente les principes de base de la gestion du capital et de l'établissement du budget des investissements à l'aide de mesures utiles servant à la gestion du fonds de roulement. Le sujet des mesures est approfondi : il comprend une explication des principales techniques d'évaluation des investissements en capital pour l'analyse et l'évaluation du capital, et il traite de la valeur temps de l'argent, de la valeur actualisée nette, du taux de rendement interne, du taux de rendement modifié ainsi que de l'indice de rentabilité. Ce cours comprend aussi des formules et des outils assurant l'efficacité et l'exactitude des calculs.

Ce cours s'adresse avant tout aux professionnels qui n'ont pas d'expérience avec l'établissement du budget des investissements, mais aussi aux professionnels chevronnés qui ont peu d'expérience dans ce domaine.

À la fin de ce cours, vous devriez être en mesure :

- d'identifier les termes clés liés à la gestion du capital;
- de reconnaître les mesures servant à la gestion du fonds de roulement;
- de reconnaître les mesures clés utilisées dans un budget des investissements;
- d'appliquer certaines formules de calcul communément utilisées lors de la prise de décisions liées au budget des investissements;
- de reconnaître les politiques et les procédures relatives aux dépenses en capital;
- de connaître les avantages d'établir à l'avance les politiques et les procédures liées aux dépenses en capital.

Principes de base de la gestion financière (*Financial Management Basics*)

20-WB-230-TR **Cours bonifié**

Domaine d'études : finance

Crédits FPC : 3,00

Niveau de connaissances : de base

Le cours « Principes de base de la gestion financière » présente les éléments essentiels nécessaires à la compréhension des concepts de la finance requis pour la gestion d'une entreprise. Il expose en détail le concept de réflexion stratégique et les principes de base de la gestion des risques. Ce cours explique l'importance de la gestion du fonds de roulement et de la trésorerie. Il décrit également les éléments associés à la création d'une structure du capital et les exigences pour l'obtention de financement à court et à long terme pour l'entreprise.

Les fusions et acquisitions sont une composante de la gestion financière; ainsi, le cours décrit les éléments clés des fusions et les différents types de fusions, et il explique pourquoi elles sont une composante de la stratégie et des activités d'une entreprise. Enfin, ce cours présente et décrit les éléments et les techniques d'analyse et de planification des activités, notamment l'établissement d'un budget et les techniques de prévision financière. Il s'adresse avant tout aux employés de niveau débutant et à ceux qui n'ont pas d'expérience dans un rôle en finance.

À la fin de ce cours, vous devriez être en mesure :

- d'identifier les principes et les concepts de base utilisés et appliqués dans la gestion financière d'une entreprise.

Priorités des directeurs financiers : miser sur le numérique – Épisode 1 – Aperçu (*CFO Agenda: Digital Delivered, Episode 1 – Overview*)

21-WB-104-WC

Domaine d'études : finance

Crédits FPC : 1,00

Niveau de connaissances : aperçu

Les perturbations sont omniprésentes et surviennent à un rythme sans précédent – les attentes à l'égard de la fonction finance évoluent tout aussi rapidement. À l'avenir, celle-ci devra favoriser l'adoption de nouvelles technologies, y compris l'infonuagique et l'automatisation intelligente, se tourner davantage vers l'analyse de données et transformer les données en renseignements utiles, déployer des effectifs flexibles selon les besoins, ainsi qu'agir à titre de stratège pour la direction.

Dans ce cours, des cadres de KPMG discuteront de la façon dont les organisations financières peuvent rester pertinentes si elles suivent un plan visant à gérer les perturbations.

À la fin de ce cours, vous devriez être en mesure :

- d'identifier les répercussions de l'automatisation extrême sur la transformation de la fonction finance;
- de tirer profit des données, de l'analyse des données et des renseignements utiles dans le cadre de la gestion des perturbations;
- de connaître les caractéristiques de l'effectif moderne et des façons de travailler qui permettent de satisfaire aux attentes en évolution des entreprises.

Il s'agit du premier cours d'une série de six intitulée « Priorités des directeurs financiers : miser sur le numérique ».

Le deuxième épisode de cette série traite de l'automatisation extrême, de l'incidence de l'évolution rapide du contexte numérique sur la fonction finance, ainsi que de la façon dont celle-ci devrait réagir.

Le troisième épisode de cette série porte sur la souplesse organisationnelle et ce qu'il faut faire pour devenir une organisation souple.

Le quatrième épisode examine pourquoi et comment la fonction finance est dans une position unique pour donner des renseignements éclairés s'appuyant sur les données et l'analyse de données à l'échelle de l'entreprise.

Le cinquième épisode de cette série aborde les raisons pour lesquelles le rôle des professionnels en finances passe de gardien de valeur à créateur de valeur, ainsi que les nouvelles habiletés, compétences et façons de travailler qu'ils devront adopter afin de satisfaire aux attentes en évolution de leur entreprise.

Le sixième épisode aborde en profondeur le contexte actuel où les risques évoluent rapidement, les perturbations numériques, les rôles clés en matière de risque et de conformité, ainsi que les compétences qui seront nécessaires à l'avenir.

Priorités des directeurs financiers : miser sur le numérique – Épisode 2 – Automatisation extrême (CFO Agenda: Digital Delivered, Episode 2 – Extreme Automation)

21-WB-105-WC

Domaine d'études : finance

Crédits FPC : 1,00

Niveau de connaissances : aperçu

Ce cours examine en profondeur l'automatisation extrême, l'incidence de l'évolution rapide du contexte numérique sur la fonction finance, ainsi que la façon dont celle-ci devrait réagir.

Les dirigeants de KPMG discutent :

- de la valeur que la fonction finance peut créer en élargissant ses capacités numériques;
- des raisons pour lesquelles la fonction finance doit adopter une attitude et une culture axées sur le numérique, et des moyens qu'elle peut prendre pour y arriver;
- des raisons pour lesquelles la fonction finance doit adopter une stratégie numérique intégrée afin d'atteindre son plein potentiel de valeur;
- de la façon dont l'automatisation extrême permet à la fonction finance de faire évoluer son rôle de stratégie;
- de plusieurs études de cas qui démontrent la valeur que les entreprises ont réalisée.

À la fin de ce cours, vous devriez être en mesure :

- de voir comment le contexte numérique a rapidement évolué au fil du temps, y compris les facteurs clés de la révolution numérique;
- de reconnaître les défis auxquels sont confrontées les organisations concernant leur réponse aux perturbations numériques et ce qu'elles peuvent faire pour la corriger;
- de discuter des systèmes de registres, des systèmes pour les missions et des systèmes de renseignements qui modifient sans cesse l'écosystème numérique;
- d'identifier les capacités numériques qui bonifient la qualité, les perspectives et le contrôle;
- de démontrer l'incidence du numérique sur le rôle de la fonction finance;
- de définir les composantes des centres numériques d'excellence que les sociétés de pointe ont mis en place afin d'accélérer la réalisation de leurs priorités numériques.

Il s'agit du deuxième cours d'une série de six intitulée « Priorités des directeurs financiers : miser sur le numérique ».

Le premier épisode de cette série présente un aperçu des défis auxquels sont confrontées les organisations financières d'aujourd'hui et de la façon dont elles peuvent rester pertinentes si elles suivent un plan visant à gérer les perturbations.

Le troisième épisode de cette série porte sur la souplesse organisationnelle et ce qu'il faut faire pour devenir une organisation souple.

Le quatrième épisode examine pourquoi et comment la fonction finance est dans une position unique pour donner des renseignements éclairés s'appuyant sur les données et l'analyse de données à l'échelle de l'entreprise.

Le cinquième épisode de cette série aborde les raisons pour lesquelles le rôle des professionnels en finances passe de gardien de valeur à créateur de valeur, ainsi que les nouvelles habiletés, compétences et façons de travailler qu'ils devront adopter afin de satisfaire aux attentes en évolution de leur entreprise.

Le sixième épisode aborde en profondeur le contexte actuel où les risques évoluent rapidement, les perturbations numériques, les rôles clés en matière de risque et à de conformité, ainsi que les compétences qui seront nécessaires à l'avenir.

Priorités des directeurs financiers : miser sur le numérique – Épisode 3 – Souplesse organisationnelle (CFO Agenda: Digital Delivered, Episode 3 – Organizational Agility)

21-WB-106-WC

Domaine d'études : finance

Crédits FPC : 1,00

Niveau de connaissances : aperçu

Ce cours porte un regard sur la souplesse organisationnelle, à savoir ce que signifie être une organisation financière souple dans la nouvelle réalité amenée par la pandémie de COVID-19 et ce qu'il faut faire pour en devenir une.

Les dirigeants de KPMG discutent :

- de la transformation touchant l'objectif, l'identité et les principes organisationnels d'une fonction finance dans la nouvelle réalité;
- des nouvelles capacités que doit avoir la fonction finance pour s'acquitter de son rôle évolutif de partenaire d'affaires agile;
- des différents services auxquels la fonction finance peut consacrer ses énergies;
- des caractéristiques du nouveau modèle flexible de la fonction finance;
- des raisons pour lesquelles la fonction finance devrait s'articuler autour des résultats et des capacités plutôt que de l'emplacement.

À la fin de ce cours, vous devriez être en mesure :

- d'identifier les nouvelles capacités que devra avoir la fonction finance pour s'acquitter de son rôle évolutif de partenaire d'affaires agile;
- de reconnaître comment l'intelligence numérique et l'automatisation ont permis aux organisations financières traditionnelles de se tourner vers des services à valeur ajoutée;
- de connaître les services et les capacités du nouveau modèle flexible de la fonction finance et de savoir en quoi consistera l'offre de service de la fonction finance.

Il s'agit du troisième cours d'une série de six intitulée « Priorités des directeurs financiers : miser sur le numérique ».

Le premier épisode de cette série présente un aperçu des défis auxquels sont confrontées les organisations financières d'aujourd'hui et de la façon dont elles peuvent rester pertinentes si elles suivent un plan visant à gérer les perturbations.

Le deuxième épisode de cette série traite de l'automatisation extrême, de l'incidence de l'évolution rapide du contexte numérique sur la fonction finance, ainsi que de la façon dont celle-ci devrait réagir.

Le quatrième épisode examine pourquoi et comment la fonction finance est dans une position unique pour donner des renseignements éclairés s'appuyant sur les données et l'analyse de données à l'échelle de l'entreprise.

Le cinquième épisode de cette série aborde les raisons pour lesquelles le rôle des professionnels en finances passe de gardien de valeur à créateur de valeur, ainsi que les nouvelles habiletés, compétences et façons de travailler qu'ils devront adopter afin de satisfaire aux attentes en évolution de leur entreprise.

Le sixième épisode aborde en profondeur le contexte actuel où les risques évoluent rapidement, les perturbations numériques, les rôles clés en matière de risque et à de conformité, ainsi que les compétences qui seront nécessaires à l'avenir.

Priorités des directeurs financiers : miser sur le numérique – Épisode 4 – Données, analyse de données et points de vue (CFO Agenda: Digital Delivered, Episode 4 – Data, Analytics, and Insights)

21-WB-107-WC

Domaine d'études : finance

Crédits FPC : 1,00

Niveau de connaissances : aperçu

Le quatrième épisode porte sur les données, l'analyse de données et des points de vue connexes, plus précisément les raisons pour lesquelles la fonction finance est dans une position unique pour donner des renseignements éclairés s'appuyant sur les données et l'analyse de données à l'échelle de l'entreprise afin d'améliorer sa position concurrentielle.

Les dirigeants de KPMG discutent :

- du rôle de la fonction finance dans le cycle de vie des données de l'analyse de données et dans les renseignements générés;
- de la façon de jouer un rôle plus central dans la gestion efficace des données et la création d'une stratégie intégrale en matière de données;
- de la façon de donner un côté humain aux données pour ceux qui les consultent en vue de prendre des décisions d'affaires stratégiques;
- des caractéristiques du contexte technique et organisationnel permettant à une entreprise d'être davantage axée sur les données;
- des raisons pour lesquelles il faut commencer par de petits projets pilotes très précis afin d'obtenir l'adhésion du reste de l'organisation avant de se lancer en grand, et des moyens à prendre pour y arriver.

À la fin de ce cours, vous devriez être en mesure :

- de définir les composantes clés du pilier des données, de l'analyse de données et des renseignements s'y rattachant, y compris les répercussions et les points à considérer à tous les niveaux du modèle opérationnel cible;
- de reconnaître les technologies perturbatrices et les capacités connexes pour une gestion et une analyse de données améliorées;
- de reconnaître la valeur d'un projet pilote ou d'une démonstration de faisabilité et de savoir pourquoi il s'agit de la première étape recommandée aux entreprises.

Il s'agit du quatrième cours d'une série de six intitulée « Priorités des directeurs financiers : miser sur le numérique ».

Le premier épisode de cette série présente un aperçu des défis auxquels sont confrontées les organisations financières d'aujourd'hui et de la façon dont elles peuvent rester pertinentes si elles suivent un plan visant à gérer les perturbations.

Le deuxième épisode de cette série traite de l'automatisation extrême, de l'incidence de l'évolution rapide du contexte numérique sur la fonction finance, ainsi que de la façon dont celle-ci devrait réagir.

Le troisième épisode de cette série porte sur la souplesse organisationnelle et ce qu'il faut faire pour devenir une organisation souple.

Le cinquième épisode de cette série aborde les raisons pour lesquelles le rôle des professionnels en finances passe de gardien de valeur à créateur de valeur, ainsi que les nouvelles habiletés, compétences et façons de travailler qu'ils devront adopter afin de satisfaire aux attentes en évolution de leur entreprise.

Le sixième épisode aborde en profondeur le contexte actuel où les risques évoluent rapidement, les perturbations numériques, les rôles clés en matière de risque et à de conformité, ainsi que les compétences qui seront nécessaires à l'avenir.

Priorités des directeurs financiers : miser sur le numérique – Épisode 5 – La main d'œuvre moderne (CFO Agenda: Digital Delivered, Episode 5 – The Modern Workforce)

21-WB-108-WC

Domaine d'études : finance

Crédits FPC : 1,00

Niveau de connaissances : aperçu

Ce cours aborde les raisons pour lesquelles le rôle des professionnels en finances passe de gardien de valeur à créateur de valeur, ainsi que les nouvelles habiletés, compétences et façons de travailler qu'ils devront adopter afin de satisfaire aux attentes en évolution de leur entreprise.

Les dirigeants de KPMG discutent :

- des raisons pour lesquelles les professionnels de la finance de demain devront non seulement acquérir des compétences axées sur la comptabilité, mais également sur les affaires, la persuasion et la technologie afin de devenir de meilleurs associés pour l'entreprise;
- des raisons pour lesquelles la nouvelle normalité pour les professionnels de la finance se traduira par de nouvelles façons de travailler, de nouvelles habiletés, de nouveaux rôles et de nouvelles responsabilités afin qu'ils deviennent des « intégrateurs de valeur » pour l'ensemble de l'entreprise;
- des raisons pour lesquelles la COVID-19 remet en question plusieurs de nos convictions bien ancrées concernant le rendement, le travail d'équipe, l'évaluation de la productivité, ce que représente réellement la valeur ajoutée, ainsi que les nouvelles compétences que devront acquérir les professionnels de la finance afin de diriger des équipes à distance et en mode hybride ou d'en faire partie;
- des raisons pour lesquelles les résultats du sondage mené à l'été 2020 auprès d'employés américains de KPMG, auquel les deux tiers des répondants ont indiqué souhaiter que les modes de travail à distance et hybride soient intégrés à leur environnement de travail, signifient que les employeurs doivent trouver une façon pour les membres du personnel de nouer de meilleures relations, de bâtir des réseaux et de tisser des liens qui peuvent favoriser la résolution de problèmes et l'innovation;
- d'études de cas portant sur des entreprises qui appuient avec succès une vision de la finance qui soit prête pour l'avenir.

À la fin de ce cours, vous devriez être en mesure :

- de comprendre pourquoi les professionnels de la finance devront acquérir plus que des compétences uniquement axées sur la comptabilité afin de devenir de meilleurs associés pour l'entreprise;
- d'identifier les façons de travailler, les compétences, les rôles et les responsabilités qui deviendront la nouvelle normalité pour les professionnels de la finance;
- de reconnaître les répercussions de la COVID-19 sur les habiletés et les compétences nécessaires pour travailler en équipe à distance et en mode hybride.

Il s'agit du cinquième cours d'une série de six intitulée « Priorités des directeurs financiers : miser sur le numérique ».

Le premier épisode de cette série présente un aperçu des défis auxquels sont confrontées les organisations financières d'aujourd'hui et de la façon dont elles peuvent rester pertinentes si elles suivent un plan visant à gérer les perturbations.

Le deuxième épisode de cette série traite de l'automatisation extrême, de l'incidence de l'évolution rapide du contexte numérique sur la fonction finance, ainsi que de la façon dont celle-ci devrait réagir.

Le troisième épisode de cette série porte sur la souplesse organisationnelle et ce qu'il faut faire pour devenir une organisation souple.

Le quatrième épisode examine pourquoi et comment la fonction finance est dans une position unique pour donner des renseignements éclairés s'appuyant sur les données et l'analyse de données à l'échelle de l'entreprise.

Le sixième épisode aborde en profondeur le contexte actuel où les risques évoluent rapidement, les perturbations numériques, les rôles clés en matière de risque et à de conformité, ainsi que les compétences qui seront nécessaires à l'avenir.

Priorités des directeurs financiers : miser sur le numérique – Épisode 6 – Risque et conformité (CFO Agenda: Digital Delivered, Episode 6 – Risk and Compliance)

21-WB-109-WC

Domaine d'études : finance

Crédits FPC : 1,00

Niveau de connaissances : aperçu

Ce cours aborde en profondeur le contexte actuel où les risques évoluent rapidement, plus précisément les perturbations numériques, les rôles clés en matière de risque et de conformité, ainsi que les compétences qui seront nécessaires à l'avenir.

Les dirigeants de KPMG discutent :

- de l'évolution des risques auxquels sont confrontées les entreprises;
- des solutions numériques qui perturbent et modernisent l'entreprise et son organisation financière;
- des risques émergents et des rôles et responsabilités en matière de conformité au sein du service des finances et à l'échelle de l'entreprise;
- des ensembles de compétences que doivent acquérir ceux qui mènent des activités relatives aux risques et à la conformité afin d'évoluer en symbiose avec les nouvelles technologies;
- d'études de cas portant sur la façon dont la technologie peut automatiser et faire progresser les rôles et responsabilités en matière de conformité, de fiscalité, d'audit interne et d'audit externe.

À la fin de ce cours, vous devriez être en mesure :

- d'identifier des solutions numériques qui perturbent et modernisent l'entreprise et son organisation financière;
- de reconnaître les risques émergents et les rôles et responsabilités en matière de conformité au sein du service des finances et à l'échelle de l'entreprise;
- de connaître les ensembles de compétences que doivent acquérir les professionnels en matière de risque et de conformité afin d'évoluer en symbiose avec les nouvelles technologies.

Il s'agit du sixième cours d'une série de six intitulée « Priorités des directeurs financiers : miser sur le numérique ».

Le premier épisode de cette série présente un aperçu des défis auxquels sont confrontées les organisations financières d'aujourd'hui et de la façon dont elles peuvent rester pertinentes si elles suivent un plan visant à gérer les perturbations.

Le deuxième épisode de cette série traite de l'automatisation extrême, de l'incidence de l'évolution rapide du contexte numérique sur la fonction finance, ainsi que de la façon dont celle-ci devrait réagir.

Le troisième épisode de cette série porte sur la souplesse organisationnelle et ce qu'il faut faire pour devenir une organisation souple.

Le quatrième épisode examine pourquoi et comment la fonction finance est dans une position unique pour donner des renseignements éclairés s'appuyant sur les données et l'analyse de données à l'échelle de l'entreprise.

Le cinquième épisode de cette série aborde les raisons pour lesquelles le rôle des professionnels en finances passe de gardien de valeur à créateur de valeur, ainsi que les nouvelles habiletés, compétences et façons de travailler qu'ils devront adopter afin de satisfaire aux attentes en évolution de leur entreprise.

Réponses financières aux enjeux courants liés à l'établissement d'un budget (Financial Answers to Common Budget Issues)

22-WB-244-TR Cours bonifié

Domaine d'études : Finances – 1

Crédits FPC : 1,00

Niveau de connaissances : De base

Un budget d'entreprise permet d'estimer les revenus et les dépenses d'une organisation au cours d'une période donnée et de prendre d'importantes décisions d'affaires. Un budget soigneusement réfléchi et conçu permet à une entreprise de faire le suivi de sa situation financière, mais aussi d'effectuer une planification stratégique à long terme à tous les niveaux, allant des coûts d'exploitation actuels à d'éventuels projets d'expansion. L'établissement d'un budget est primordial pour les propriétaires de petites entreprises parce qu'ils exercent leurs activités avec un financement minimal. Un léger écart sur le plan des résultats peut avoir un effet dévastateur. Ce cours offre un aperçu de base des façons dont les organisations peuvent prévenir les problèmes commerciaux et financiers découlant de questions liées au budget.

Ce cours sommaire s'adresse aux professionnels de tous les niveaux de l'organisation.

À la fin de ce cours, vous devriez être en mesure :

- d'identifier et d'atténuer les problèmes découlant de questions liées au budget.

Réponses financières aux enjeux courants liés au flux de trésorerie (Financial Answers to Common Cash Flow Issues)

22-WB-245-TR Cours bonifié

Domaine d'études : Finances – 1

Crédits FPC : 1,00

Niveau de connaissances : De base

Certains propriétaires d'entreprises sont choqués de découvrir que le montant de trésorerie qu'une société détient au cours de la période équivaut rarement aux montants des produits et des charges indiqués dans l'état des résultats de la période. Le bénéfice net s'entend des résultats de l'entreprise gagnés au cours de la période après avoir pris en considération toutes les charges engagées par la société au cours de cette période. En revanche, les flux de trésorerie correspondent à la trésorerie nette générée par la société au cours de la période déterminée. Les flux de trésorerie et le résultat net sont des indicateurs clés de la santé financière d'une société. Dans le cadre de ce cours, nous nous pencherons sur l'importance et les défis liés au maintien de solides flux de trésorerie.

Ce cours offre un aperçu général de ce sujet d'un point de vue global et est destiné aux professionnels de tous les niveaux au sein d'une organisation.

À la fin de ce cours, vous devriez être en mesure :

- d'identifier les défis liés aux flux de trésorerie et leurs solutions.

Transition aux taux sans risque alternatifs (*The Transition to Alternate Risk-Free Rates (RFRs)*)

20-WB-703

Domaine d'études : finance

Crédits FPC : 0,50

Niveau de connaissances : de base

Ce cours offre un aperçu de la transition hors du taux interbancaire offert à Londres (« TIOL »), ou « LIBOR » en anglais, de l'incidence et des enjeux de la transition vers des taux sans risque (« TSR ») alternatifs, en plus d'indiquer comment les entreprises peuvent se préparer à la transition.

À la fin de ce cours, vous devriez être en mesure :

- de comprendre les principes de base de l'histoire du TIOL, de ses enjeux et des raisons justifiant son élimination;
- d'identifier les principales étapes du plan de transition mondial;
- de décrire l'incidence et les répercussions de la transition pour les principaux secteurs et clients;
- de reconnaître la nécessité de planifier la transition;
- de décrire les aspects clés dont les organisations doivent tenir compte dans le cadre de la planification et de l'exécution de la transition.

Domaine d'études : technologies de l'information



Aperçu de la méthode Agile (Agile Overview)

20-WB-306

Domaine d'études : technologies de l'information

Crédits FPC : 1,00

Niveau de connaissances : aperçu

Si vous êtes suffisamment agile pour vous adapter aux tendances du marché en constante transformation, vous pourriez être en mesure de livrer des résultats vraiment innovants. Afin d'y parvenir, votre agilité doit se manifester dans divers aspects, y compris dans la méthode de gestion de projet que vous utilisez – c'est là que la méthode Agile entre en jeu. Ce cours offre un aperçu des diverses approches Agile et les compare à la méthode traditionnelle (l'approche dite « en cascade ») afin de vous aider à déterminer quels projets pourraient se prêter à la méthode Agile.

À la fin de ce cours, vous devriez être en mesure :

- de reconnaître le Manifeste et les principes Agile;
- de reconnaître l'éventail de rôles et d'approches Agile;
- de reconnaître les activités visées par la méthode Agile;
- de déterminer les situations où la méthode Agile est appropriée.

Cybersécurité : la protection de votre entreprise et de vos clients (Cyber Security to Protect Your Company and Your Clients)

20-WB-012-TR **Cours bonifié**

Domaine d'études : technologies de l'information

Crédits FPC : 2,00

Niveau de connaissances : de base

La cybercriminalité est une véritable épidémie. Les pirates informatiques intensifient leurs activités cybercriminelles en se procurant des logiciels capables d'attaquer des sociétés commerciales. Les autorités fédérales ont clairement mis en évidence les risques posés par le cybercrime. Le vol de documents gouvernementaux secrets peut poser un risque pour les Américains, en plus de menacer l'infrastructure du pays et la sécurité nationale. Ce cours présente le rôle du gouvernement, la multiplication des lois et des règlements ainsi que les cadres et les normes pouvant être mis en place par une personne ou une entreprise en matière de contrôles et de contre-mesures de cybersécurité. Ce cours décrit également des méthodes et des pratiques servant à protéger les actifs et les données d'une entreprise à l'aide de mesures de gestion stratégiques, tactiques et opérationnelles. Il s'adresse avant tout aux professionnels qui ont peu d'expérience en matière de cybersécurité et qui occupent un poste de stagiaire ou un poste de niveau débutant, mais aussi aux professionnels chevronnés qui ont peu d'expérience en ce qui concerne les vulnérabilités des systèmes informatiques.

À la fin de ce cours, vous devriez être en mesure :

- de définir les termes utilisés dans le cadre des activités et des opérations en ligne;
- de comprendre l'importance de la cybersécurité et des conséquences de lacunes en matière de cybersécurité;
- de reconnaître les différents types de crimes et de stratagèmes des cybercriminels.

Faire des affaires dans le nuage (Doing Business in the Cloud)

22-WB-100-TR **Cours bonifié**

Domaine d'études : Technologies de l'information – 1

Crédits FPC : 1,00

Niveau de connaissance : De base

Y a-t-il un nuage dans votre avenir? En quoi consiste exactement l'infonuagique? Ce cours s'adresse avant tout aux professionnels qui travaillent pour le compte de petites et moyennes entreprises ou qui leur fournissent des services. Il explique ce qu'est l'infonuagique, en plus d'en décrire les avantages et les inconvénients. Il vous fera découvrir les possibilités que présente l'infonuagique pour votre entreprise ou pour une autre petite ou moyenne entreprise. Ce cours de base s'adresse avant tout aux professionnels qui n'ont aucune expérience ou qui ont une expérience minimale en matière d'infonuagique.

À la fin de ce cours, vous devriez être en mesure :

- d'évaluer ce qu'est l'infonuagique;
- de connaître certains des avantages et inconvénients de l'infonuagique;
- de reconnaître les possibilités d'utilisation de l'infonuagique pour votre entreprise ou pour une autre petite ou moyenne entreprise.

L'incidence du Web clandestin et de la cybersécurité en fiscalité et en comptabilité (The Impact of Dark Web and Cybersecurity in Tax and Accounting)

20-WB-229-TR **Cours bonifié**

Domaine d'études : technologies de l'information

Crédits FPC : 1,00

Niveau de connaissances : aperçu

Notre façon de consulter, de stocker et d'échanger l'information est vouée à changer en raison de la hausse des violations de la confidentialité et de l'apparition des informations privées et personnelles des gens sur le Web clandestin (*dark web*). Dans ce cours, nous examinerons en profondeur les mesures préventives que les organisations peuvent adopter afin d'éviter une cyberviolation. Il sera également question des difficultés posées par la cybercriminalité et par le Web clandestin.

Ce cours sommaire s'adresse aux professionnels de tous les niveaux de l'organisation.

Ce cours est tiré d'un webinaire *Checkpoint Learning* intitulé « The Impact of Emerging Technology on Tax and Accounting ». Vous pouvez recevoir des crédits FPC pour le webinaire ou pour le cours en ligne, mais pas pour les deux.

À la fin de ce cours, vous devriez être en mesure :

- de reconnaître les difficultés posées par le Web clandestin en matière de cybersécurité.

Internet des objets – Tendances du marché (*Internet of Things – Marketplace Trends*)

20-WB-304

Domaine d'études : technologies de l'information

Crédits FPC : 1,50

Niveau de connaissances : de base

Ce cours offre un aperçu des tendances du marché de l'Internet des objets (IdO). Plus particulièrement, il résume ce qu'est l'IdO et parle de son importance et de ses utilisations possibles dans le contexte d'une entreprise.

À la fin de ce cours, vous devriez être en mesure :

- de décrire ce qu'est l'IdO;
- d'identifier les technologies nécessaires à l'utilisation de l'IdO;
- de repérer les occasions de tirer profit de l'IdO en contexte d'entreprise;
- de reconnaître les situations où le recours à l'IdO pourrait être approprié;
- de reconnaître les risques liés à l'IdO.

Principes de base des TI (première partie) – Initiation aux TI (*IT Fundamentals Chapter 1: An Introduction to IT*)

20-WB-710

Domaine d'études : technologies de l'information

Crédits FPC : 1,00

Niveau de connaissances : de base

Ce cours fait partie de la série « Principes de base des TI », qui couvre les concepts de base des TI et décrit comment la technologie est employée en entreprise, comment elle affecte les processus d'une entreprise et quels sont les risques possibles liés aux TI qui doivent être pris en compte dans un environnement informatique.

À la fin de ce cours, vous devriez être en mesure :

- de reconnaître les incidences des TI sur une entreprise;
- d'expliquer comment ces concepts influencent les risques technologiques.

Ce cours est le premier d'une série de trois intitulée « Principes de base des TI ».

- Le cours « Principes de base des TI (deuxième partie) – Applications, bases de données et systèmes d'exploitation » décrit ce que sont les applications, les bases de données et les systèmes d'exploitation, en plus de montrer comment ceux-ci sont utilisés dans un contexte d'entreprise et dans quelle mesure ils influencent les risques auxquels nous pouvons nous attendre.
- Le cours « Principes de base des TI (troisième partie) – Connectivité et réseautique » décrit les concepts de base liés à la connectivité et à la réseautique, en plus d'aborder les risques et les incidences sur l'entreprise.

Principes de base des TI (deuxième partie) – Applications, bases de données et systèmes d'exploitation (*IT Fundamentals Chapter 2: Applications, Databases, and Operating Systems*)

20-WB-711

Domaine d'études : technologies de l'information

Crédits FPC : 1,00

Niveau de connaissances : de base

Ce cours fait partie de la série « Principes de base des TI », qui couvre les concepts de base des TI et décrit comment la technologie est employée en entreprise, comment elle affecte les processus d'une entreprise et quels sont les risques possibles liés aux TI qui doivent être pris en compte dans un environnement informatique.

À la fin de ce cours, vous devriez être en mesure :

- de décrire ce que sont les applications, les bases de données et les systèmes d'exploitation, en plus de montrer comment ceux-ci sont utilisés;
- d'expliquer comment ces concepts influencent les risques à prendre en compte.

Ce cours est le deuxième d'une série de trois intitulée « Principes de base des TI ».

- Le cours « Principes de base des TI (première partie) – Initiation aux TI » offre un aperçu de la façon dont la technologie est employée en milieu d'entreprise et de la façon dont elle peut donner lieu à des risques pour une entreprise.
- Le cours « Principes de base des TI (troisième partie) – Connectivité et réseautique » décrit les concepts de base liés à la connectivité et à la réseautique, en plus d'aborder les risques et les incidences sur l'entreprise.

Principes de base des TI (troisième partie) – Connectivité et réseautique (*IT Fundamentals Chapter 3: Connectivity and Networking*)

20-WB-712

Domaine d'études : technologies de l'information

Crédits FPC : 0,50

Niveau de connaissances : de base

Ce cours fait partie de la série « Principes de base des TI », qui couvre les concepts de base des TI et décrit comment la technologie est employée en entreprise, comment elle affecte les processus d'une entreprise et quels sont les risques possibles liés aux TI qui doivent être pris en compte dans un environnement informatique.

À la fin de ce cours, vous devriez être en mesure :

- de définir les concepts de base de la connectivité et de la réseautique;
- de reconnaître les risques et les incidences sur l'entreprise.

Ce cours est le troisième de la série de trois intitulée « Principes de base des TI ».

- Le cours « Principes de base des TI (première partie) – Initiation aux TI » offre un aperçu de la façon dont la technologie est employée en milieu d'entreprise et de la façon dont elle peut donner lieu à des risques pour une entreprise.
- Le cours « Principes de base des TI (deuxième partie) – Applications, bases de données et systèmes d'exploitation » décrit ce que sont les applications, les bases de données et les systèmes d'exploitation, en plus de montrer comment ceux-ci sont utilisés dans un contexte d'entreprise et dans quelle mesure ils influencent les risques auxquels nous pouvons nous attendre.

Stratégie de stockage infonuagique (*Storage Strategy in the Cloud*)

20-WB-101-TR **Cours bonifié**

Domaine d'études : technologies de l'information – 1

Crédits FPC : 1,00

Niveau de connaissances : de base

Si vous travaillez sur plusieurs appareils ou à partir de plusieurs endroits, il est important que vous ayez accès à vos données afin d'accomplir votre travail de façon adéquate et efficiente. Ce cours définit le stockage infonuagique et présente certains aspects de son utilisation, tels que ses applications, ses avantages et ses inconvénients. Ce cours est de niveau débutant; il est donc conçu pour offrir des indications aux apprenants qui ont peu ou pas d'expérience en matière de stockage infonuagique, en plus d'offrir des suggestions et des conseils à ceux qui connaissent déjà le stockage infonuagique et les avantages qu'il offre. Ce cours traite également des questions liées à la stratégie de protection générale des données dans le nuage.

À la fin de ce cours, vous devriez être en mesure :

- d'évaluer les avantages et les inconvénients des solutions de stockage infonuagique;
- de connaître les options de stockage infonuagique, de sauvegarde, de synchronisation des fichiers et de reprise après sinistre.

Domaine d'études : services de gestion



Compétences d'encadrement essentielles (*Essential Coaching Skills*)

20-WB-003-TR **Cours bonifié**

Domaine d'études : perfectionnement personnel

Crédits FPC : 1,00

Niveau de connaissances : de base

L'encadrement va au-delà de la simple gestion. En fait, il existe plusieurs styles d'encadrement : l'encadrement de gestion, l'encadrement de rendement, l'encadrement stratégique de ressources humaines. Chacun de ces styles requiert des compétences uniques afin d'être efficace. L'encadrement présente des avantages directs et indirects, lesquels peuvent être gratifiants pour la personne qui encadre autant que pour la personne encadrée. L'encadrement peut créer un environnement propice aux changements positifs et productifs au sein d'une organisation. Une séance d'encadrement efficace est structurée de façon précise et fait appel à des techniques d'interrogation efficaces, de même qu'à des aptitudes d'observation. Ce cours traite également des compétences d'encadrement essentielles et efficaces visant à améliorer la communication, la productivité et l'efficacité au sein d'une organisation. Ce cours s'adresse avant tout aux professionnels qui ont peu d'expérience en ce qui a trait à la gestion d'une équipe de stagiaires ou de professionnels de niveau débutant, mais aussi aux professionnels chevronnés qui souhaitent en savoir plus sur l'encadrement en tant que style de gestion.

À la fin de ce cours, vous devriez être en mesure :

- de reconnaître les avantages de l'encadrement;
- de reconnaître les compétences d'interrogation efficaces et de décrire comment elles sont utilisées au cours d'une séance d'encadrement.

Compétences en négociation pour les CPA (*Negotiating Skills for CPAs*)

16-WB-013-TR **Cours bonifié**

Domaine d'études : perfectionnement personnel

Crédits FPC : 2,00

Niveau de connaissances : de base

Des négociations exécutées de main de maître peuvent entraîner de meilleurs résultats. Les CPA se retrouvent souvent dans une position inconfortable, soit celle de négociateur au nom de leur entreprise ou de leur cabinet; il est donc crucial que tous les CPA soient dotés de compétences poussées et connaissent les pratiques permettant de négocier avec succès tout en préservant les relations. C'est particulièrement vrai dans le contexte actuel des affaires, difficile et compétitif, où le niveau de stress de toutes les parties est extrêmement élevé. Ce cours aidera les CPA à devenir plus stratégiques et plus productifs au cours de négociations, ce qui leur permettra de réduire leur niveau de stress. Pour ce faire, ce cours offrira des outils de base et des techniques éprouvées pouvant servir immédiatement.

À la fin de ce cours, vous devriez être en mesure :

- de reconnaître les modèles comportementaux en contexte de conflit;
- de reconnaître les principes de base de la négociation;
- de connaître les principes de la MESORE ou MEilleure SOLution de REchange (*best alternate to a negotiated agreement* ou « BATNA »);
- de reconnaître les types de questions efficaces et utiles.

Concepts de base des paiements (*Payments 101*)

20-WB-301

Domaine d'études : services de gestion

Crédits FPC : 0,50

Niveau de connaissances : de base

Ce cours offre les notions fondamentales concernant les principaux éléments des paiements, la façon dont les paiements sont définis sur le marché et les raisons pourquoi ils sont importants pour les institutions financières.

À la fin de ce cours, vous devriez être en mesure :

- de reconnaître les éléments de base des paiements ainsi que les types de paiements utilisés dans le contexte commercial d'aujourd'hui;
- de reconnaître les différentes façons de prendre en compte les enjeux liés aux paiements auxquels les organisations font face;
- de reconnaître l'incidence des paiements sur les résultats d'une organisation;
- de reconnaître les aspects clés les plus importants dans le secteur des paiements.

Diriger des équipes inclusives (*Leading Inclusive Teams*)

22-WB-405

Domaine d'études : perfectionnement personnel – 1

Crédits FPC : 1,00

Niveau de connaissances : De base

Pour exploiter la puissance de la diversité au sein d'une équipe, il faut faire preuve de perspicacité afin de cultiver les attributs uniques des membres de l'équipe et de promouvoir une culture où chacun contribue au meilleur de ses capacités. Lorsque cette étape est exécutée de manière efficace, les équipes inclusives offrent un capital intellectuel innovant à valeur ajoutée. Apprenez comment mobiliser équitablement les talents pour soutenir la diversité cognitive et démontrer un leadership inclusif.

À la fin de ce cours, vous devriez :

- connaître les composantes nécessaires pour diriger une équipe inclusive à succès. Remarque : Ce cours se fonde sur la webdiffusion en direct qui a eu lieu le 18 novembre 2021.

Délégation de tâches aux employés en finances (*Delegating to Financial Employees*)

20-WB-119-TR **Cours bonifié**

Domaine d'études : perfectionnement personnel

Crédits FPC : 2,00

Niveau de connaissances : de base

La délégation de tâches est l'une des compétences les plus précieuses qu'un directeur peut posséder. Ce cours explore les raisons pour lesquelles plusieurs directeurs ne parviennent pas à déléguer, en plus d'offrir des stratégies pour apprendre à déléguer. Ces stratégies permettront aux directeurs de mieux remplir les exigences de leur poste et de former des employés plus polyvalents.

Ce cours s'adresse avant tout aux professionnels qui ont peu d'expérience en matière de délégation et de gestion et qui occupent un poste de stagiaire ou un poste de niveau débutant, mais aussi aux professionnels chevronnés qui ont peu d'expérience dans ce domaine.

À la fin de ce cours, vous devriez être en mesure :

- de reconnaître les raisons pourquoi plusieurs directeurs ne parviennent pas à déléguer;
- de déterminer les stratégies de délégation aux employés;
- de reconnaître les situations où il est nécessaire de donner de la rétroaction aux employés.

ESG et contrôles internes (*ESG and Internal Controls*)

21-WB-118-WC

Domaine d'études : Services de gestion – 1,5

Crédits FPC : 1,50

Niveau de connaissance : De base

Au cours de la dernière année, une attention accrue a été accordée aux enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (« ESG »). Alors que les investisseurs et les agences de notation demandent des rapports sur les enjeux ESG, la SEC et d'autres organismes mettent l'accent sur l'exactitude et la transparence des informations fournies par les entreprises dans les rapports sur leurs politiques et leurs pratiques en matière d'ESG.

Il existe des similitudes manifestes avec des programmes liés à la loi Sarbanes-Oxley (SOX) dont les entreprises devraient tenir compte lorsqu'elles mettent sur pied des contrôles internes liés à l'évaluation et à la présentation d'informations à l'égard des enjeux ESG.

Ce cours se penche sur ces similitudes à la lumière du rôle en évolution que les fonctions de contrôle interne joueront dans l'élaboration de la stratégie d'une organisation en matière d'enjeux ESG.

Les sujets abordés comprennent :

- l'explication des enjeux ESG et de leur importance pour la fonction de gestion du risque;
- l'environnement réglementaire en évolution relativement aux enjeux ESG;
- l'approche de mise en œuvre;
- les considérations relatives au contrôle interne;
- un exemple d'informations à fournir sur les enjeux ESG.

À la fin de ce cours, vous devriez être en mesure :

- de définir les considérations relatives au contrôle interne qui entrent en jeu dans l'élaboration de la stratégie d'une organisation en matière d'enjeux ESG.

Remarque : Ce cours se fonde sur la webdiffusion en direct qui a eu lieu le 23 septembre 2021.

Les personnes introverties et les personnes extraverties en contexte de travail (*Introverts and Extroverts at Work*)

20-WB-014-TR **Cours bonifié**

Domaine d'études : perfectionnement personnel

Crédits FPC : 2,00

Niveau de connaissances : de base

Les personnes introverties sont très différentes de celles qui sont extraverties. Le fait de bien connaître vos traits de personnalité ainsi que ceux de vos collègues peut aider énormément à créer un environnement de travail productif. Ce cours traite des caractéristiques des personnes introverties et de celles des personnes extraverties, montre comment reconnaître les différences entre les deux, présente des conseils et des techniques que les personnes introverties et les personnes extraverties peuvent utiliser pour mieux communiquer entre elles, démontre les problèmes que ces personnes peuvent rencontrer au cours de réunions ou d'autres types de communications au bureau, et présente des stratégies que tous peuvent utiliser pour résoudre les conflits et les problèmes de gestion au bureau.

Il existe aussi les personnes dites « ambiverties », lesquelles sont présentées et décrites dans ce cours. Ce cours s'adresse non seulement aux professionnels qui ont peu d'expérience en matière de gestion de personnel et qui occupent un poste de stagiaire ou un poste de niveau débutant, mais aussi aux professionnels chevronnés qui ont peu d'expérience dans ce domaine.

À la fin de ce cours, vous devriez être en mesure :

- de reconnaître les différences entre les personnes introverties et les personnes extraverties;
- de savoir quels conseils et quelles techniques les personnes introverties ou extraverties peuvent utiliser pour mieux communiquer entre elles;
- de reconnaître les problèmes que ces personnes peuvent rencontrer au cours de réunions et d'autres types de communications au bureau;
- de reconnaître les stratégies que tous peuvent utiliser pour résoudre les conflits et les problèmes de gestion au bureau.

L'art de tenir des réunions fructueuses (*Meetings that Matter*)

20-WB-002-TR **Cours bonifié**

Domaine d'études : perfectionnement personnel

Crédits FPC : 1,00

Niveau de connaissances : de base

Réfléchissez aux réunions auxquelles vous avez participé ou que vous avez organisées ces dernières semaines. Pensez à toutes les conférences téléphoniques auxquelles vous avez participé. Sont-ils un élément productif et pertinent de votre journée de travail? Étaient-ils utiles? Si vous êtes responsable de la planification ou de la tenue d'une réunion, ou si vous participez à n'importe quel type de réunion, vous pouvez prendre des mesures afin de rendre la réunion plus profitable pour vous et pour les autres participants. Ce cours offre des informations sur l'art de tenir des réunions fructueuses. Il offre également des conseils sur la préparation et l'animation d'une réunion. De plus, il présente des solutions de rechange aux réunions traditionnelles afin d'utiliser judicieusement le temps disponible. Suivez les suggestions fournies dans ce cours pour organiser des réunions efficaces.

À la fin de ce cours, vous devriez être en mesure :

- de connaître les avantages et les inconvénients de l'organisation d'une réunion;
- de reconnaître les caractéristiques d'une réunion fructueuse;
- de connaître les outils de collaboration qui peuvent servir.

Leadership éthique et développement de l'intégrité (*Moral Leadership and Character Development*)

19-WB-224-TR **Cours bonifié**

Domaine d'études : perfectionnement personnel

Crédits FPC : 5,00

Niveau de connaissances : de base

Au cours de la dernière décennie, plusieurs dirigeants d'entreprise se sont adonnés à des activités frauduleuses, et l'ampleur qu'ont prise plusieurs scandales peut étonner. La divulgation des actes répréhensibles posés par des entreprises peut se révéler très navrante dans une société fondée sur l'honnêteté et la confiance. Dans ce cours, il sera question de l'intégrité personnelle, de l'incidence que les organisations ont sur le développement de l'intégrité et de l'effet du leadership éthique sur les organisations.

À la fin de ce cours, vous devriez être en mesure :

- de reconnaître ce qu'est l'intégrité morale;
- de déterminer le développement de l'intégrité;
- de reconnaître les façons de mesurer et de prédire l'honnêteté;
- de reconnaître le leadership éthique;
- d'évaluer le niveau de moralité d'une organisation.

Principes fondamentaux des questions ESG : Gestion du risque climatique (*ESG Fundamentals: Climate Risk Management*)

22-WB-400

Domaine d'études : Services de gestion

Crédits FPC : 1,50

Niveau de connaissance : Intermédiaire

Les changements climatiques deviennent rapidement une menace pour la stabilité de nos systèmes financiers. Des phénomènes météorologiques plus fréquents et plus graves endommagent les infrastructures et perturbent les chaînes d'approvisionnement.

La transition vers une économie à faibles émissions de carbone entraîne la mise en place de nouvelles politiques et de nouveaux règlements et des changements rapides à la dynamique des marchés. De plus, certaines entreprises à fortes émissions de carbone font déjà face à des défis concernant leurs contributions aux changements climatiques. Ensemble, ces tendances menacent de poser des risques financiers graves pour les entreprises et leurs investisseurs, prêteurs et assureurs.

Ce cours présente un aperçu de l'incidence des changements climatiques sur les organisations et de la façon de gérer ces risques.

Les sujets abordés comprennent :

- les principaux types de risques climatiques;
- les scénarios courants liés aux risques climatiques;
- les nouvelles normes réglementaires et obligations d'information;
- le financement vert et les marchés financiers.

À la fin de ce cours, vous devriez être en mesure :

- de constater l'incidence des changements climatiques sur les organisations et la façon de gérer ce risque;
- de définir les concepts clés liés à la gestion des risques climatiques;
- de déterminer la raison pour laquelle il importe d'intégrer la gestion des risques climatiques dans le cadre de gestion des risques de l'entreprise.

Principes fondamentaux des questions ESG : établir une stratégie ESG (*ESG Fundamentals: Setting ESG Strategy*)

22-WB-402

Domaine d'études : services de gestion (*services-conseils*)

Crédits FPC : 1,00

Niveau de connaissances : intermédiaire

Depuis plus de deux décennies, les entreprises ont subi une pression croissante pour intégrer des objectifs ESG dans leurs affaires. Un ensemble croissant de preuves indique que les entreprises peuvent prospérer financièrement tout en faisant ce qui est bien. Cette constatation pousse un nombre record d'entreprises à se lancer dans leur propre « cheminement ESG ». La première étape d'un processus d'ESG consiste à établir et à élaborer votre stratégie. Dans le cadre de ce cours, vous prendrez connaissance des considérations clés dans l'identification de vos principaux enjeux ESG, notamment des notions de base pour l'évaluation de la maturité et du caractère significatif dans votre cheminement pour améliorer votre performance concernant les facteurs ESG.

À la fin de ce cours, vous devriez être en mesure :

- d'identifier les étapes de l'établissement d'une stratégie ESG;
- de définir les considérations clés dans l'évaluation de la maturité et du caractère significatif;
- de reconnaître les bienfaits de la mise en œuvre d'une feuille de route pour atteindre vos objectifs ESG.

Prise de notes visuelle pour des réunions et des formations efficaces (*Sketchnoting – Visual Notes for Effective Meetings and Training Sessions*)

19-WB-020-TR **Cours bonifié**

Domaine d'études : perfectionnement personnel

Crédits FPC : 2,00

Niveau de connaissances : de base

Ce cours facile et amusant explique le concept de prise de notes visuelle ainsi que les méthodes connexes. Les techniques qui y sont présentées sont basées sur des études qui prouvent que la mémorisation et le rappel de notions par les apprenants sont améliorés en combinant l'information verbale et non verbale à des images. La prise de notes visuelle est tout aussi facile que griffonner sur un bout de papier; elle ne requiert aucune compétence artistique.

Les professionnels qui prennent part à des réunions, à des formations et à des conférences ou qui lisent de la documentation professionnelle peuvent profiter de la prise de notes visuelle. Les outils nécessaires sont accessibles et les techniques utilisées sont aussi faciles à mettre en œuvre que de tracer un carré, un triangle, un rectangle, une ligne ou des points. Vos cahiers de notes ne seront plus jamais remplis de paragraphes et de listes de points clés à retenir de conférences. Les présentations PowerPoint truffées d'informations inapplicables sont inutiles. Le fait de simplifier les choses et d'écouter efficacement afin de sélectionner uniquement l'information pertinente est une compétence qui peut être maîtrisée et appliquée, ce qui fait de la prise de notes visuelle une excellente solution de rechange aux autres formes de mémorisation du contenu d'une présentation, vous permettant ainsi de mieux vous souvenir des points saillants d'une présentation et de mieux les communiquer.

Ce cours de base s'adresse aux professionnels qui ont peu d'expérience relativement à la prise de notes créative et qui occupent un poste de stagiaire ou un poste de niveau débutant, mais aussi aux professionnels chevronnés qui ont peu d'expérience dans ce domaine.

À la fin de ce cours, vous devriez être en mesure :

- de reconnaître la valeur de la prise de notes visuelle sous forme d'images simples connectées à des formes simples;
- de connaître les techniques efficaces de prise de notes lors de formations, de conférences, de présentations, de réunions ou de lecture de documentation professionnelle.

Domaine d'études : réglementation déontologique



Code de déontologie des CPA d'Hawaï (*Professional Ethics for Hawaii CPAs*)

20-WB-221-TR **Cours bonifié**

Domaine d'études : réglementation déontologique
Crédits FPC : 4,00
Niveau de connaissances : de base

Le cours « Code de déontologie des CPA d'Hawaï » est conçu de manière à satisfaire aux exigences déontologiques bisannuelles en matière de FPC imposées aux CPA d'Hawaï qui renouvellent leur permis d'exercice. En plus de satisfaire aux exigences du State Board of Accountancy, ce cours comprend également du contenu visant à améliorer la compréhension qu'ont les CPA de la déontologie ainsi qu'à les sensibiliser aux questions et aux dilemmes éthiques.

À la fin de ce cours, vous devriez être en mesure :

- d'identifier les éléments du Code de déontologie de l'AICPA qui concernent la prise de décisions éthiques;
- d'appliquer les dispositions du Code, y compris celles qui ont trait à l'objectivité, à la diligence, à la conformité aux normes et à la compétence;
- d'appliquer les normes déontologiques dans des situations pratiques;
- de satisfaire aux responsabilités énoncées dans les Normes professionnelles de déontologie du Hawaii State Board et de l'AICPA.

Code de déontologie des CPA de l'Arizona (*Professional Ethics for Arizona CPAs*)

20-WB-219-TR **Cours bonifié**

Domaine d'études : réglementation déontologique
Crédits FPC : 4,00
Niveau de connaissances : aperçu

Le cours « Code de déontologie des CPA de l'Arizona » est conçu de manière à satisfaire aux exigences déontologiques bisannuelles en matière de FPC pour les CPA de l'Arizona qui renouvellent leur permis d'exercice. En plus de satisfaire aux exigences du State Board of Accountancy, ce cours comprend également du contenu visant à améliorer la compréhension qu'ont les CPA de la déontologie ainsi qu'à les sensibiliser aux questions et aux dilemmes éthiques.

À la fin de ce cours, vous devriez être en mesure :

- d'identifier les éléments du Code de déontologie de l'AICPA qui concernent la prise de décisions déontologique;
- d'appliquer les dispositions du Code, y compris celles qui ont trait à l'objectivité, à la diligence, à la conformité aux normes et aux compétences;
- d'appliquer les normes déontologiques à des situations pratiques;
- d'appliquer l'approche fondée sur un cadre conceptuel dans l'analyse et la résolution de dilemmes éthiques;
- d'assumer les responsabilités énoncées dans les Normes professionnelles de déontologie de l'Arizona State Board et de l'AICPA.

Code de déontologie des CPA de l'Arizona – 2 heures (*Professional Ethics for Arizona CPAs – 2 hours*)

20-WB-220-TR **Cours bonifié**

Domaine d'études : réglementation déontologique
Crédits FPC : 2,00
Niveau de connaissances : de base

Le cours « Code de déontologie des CPA de l'Arizona – 2 heures » est conçu pour aider les CPA situés hors de l'État à satisfaire aux exigences déontologiques de l'Arizona en matière de FPC. À noter qu'il est de la responsabilité du CPA de s'assurer que les deux heures de FPC restantes exigées sont conformes aux règlements de l'Arizona en matière de formation professionnelle continue.

À la fin de ce cours, vous devriez être en mesure :

- d'identifier les éléments du Code de déontologie de l'AICPA qui concernent la prise de décisions déontologique;
- d'appliquer les dispositions du Code, y compris celles qui ont trait à l'objectivité, à la diligence, à la conformité aux normes et aux compétences;
- d'appliquer les normes déontologiques à des situations pratiques;
- d'appliquer l'approche fondée sur un cadre conceptuel dans l'analyse et la résolution de dilemmes éthiques;
- d'assumer les responsabilités énoncées dans les Normes professionnelles de déontologie de l'Arizona State Board et de l'AICPA.

Code de déontologie de 2023 pour les CPA de la Virginie (*2023 Ethics for Virginia CPAs*)

23-WB-001-TR **Cours bonifié**

Domaine d'études : Déontologie liée à la réglementation – 2
Crédits FPC : 2,00
Niveau de connaissances : aperçu

Ce cours doit avoir été suivi d'ici le 31 janvier 2024. Le cours « Code de déontologie de 2021 pour les CPA de la Virginie » est conçu de manière à satisfaire aux exigences déontologiques annuelles imposées aux CPA de la Virginie qui renouvellent leur permis d'exercice. En plus de répondre aux exigences du Virginia Board of Accountancy (« VBOA »), ce cours est conçu pour informer les CPA des faits nouveaux touchant la réglementation, fournir des indications quant à la pertinence des lois, règles et règlements applicables à leurs domaines d'intérêt et à leur pratique, et susciter la réflexion et la discussion parmi les CPA sur le rôle et l'application pratique des normes déontologiques au sein de la profession. REMARQUE IMPORTANTE : Une vidéo du VBOA est accessible à la page 5 du cours. Son visionnement est requis pour réussir ce cours.

À la fin de ce cours, vous devriez être en mesure :

- d'expliquer l'importance de la déontologie;
- de reconnaître les règles et les règlements qui encadrent la profession en Virginie;
- de connaître le code de déontologie de l'AICPA en ce qui a trait à l'indépendance, à l'intégrité et à l'objectivité, aux normes générales et aux actes dommageables;
- d'énumérer les étapes fondamentales du cadre conceptuel;
- d'appliquer le cadre conceptuel à des situations et à des dilemmes éthiques réels.

Code de déontologie de 2023 pour les CPA de l'État de Washington (2022 Ethics for Washington CPAs)

23-WB-205-TR **Cours bonifié**

Domaine d'études : Déontologie liée à la réglementation – 4

Crédits FPC : 4,00

Niveau de connaissances : aperçu

Le cours « Code de déontologie de 2023 pour les CPA de l'État de Washington » est conçu de manière à satisfaire aux exigences déontologiques triennales imposées aux CPA de l'État de Washington qui renouvellent leur permis d'exercice. Ce cours couvre des sujets touchant l'indépendance, l'intégrité et l'objectivité. En plus de répondre aux exigences du State Board of Accountancy, ce cours est conçu pour fournir des directives sur les lois, règles et règlements qui régissent la profession de CPA et sur l'application pratique de ceux-ci dans les activités quotidiennes de leur entreprise. Ce cours comprend des vidéos qui montrent des jeux de rôles, expliquent des sujets complexes ou présentent des experts. Il pourrait y avoir des animations pour mieux illustrer les processus, et des questions supplémentaires sont incluses dans le cours, à la fin des chapitres et dans l'examen final. REMARQUE IMPORTANTE : ce cours doit avoir été suivi d'ici le 31 décembre 2023.

À la fin de ce cours, vous devriez être en mesure :

- de discuter du code de conduite professionnelle de l'AICPA et de le mettre en pratique dans des situations réelles;
- de discuter des lois et des règles du Washington State Board of Accountancy et de les mettre en pratique dans des situations réelles.

Code de déontologie des CPA de l'État de New York (Ethics for New York CPAs)

21-WB-003-TR **Cours bonifié**

Domaine d'études : réglementation déontologique

Crédits FPC : 4,00

Niveau de connaissances : aperçu

Le cours « Code de déontologie des CPA de l'État de New York » est conçu de manière à satisfaire aux exigences déontologiques triennales imposées aux CPA de l'État de New York qui renouvellent leur permis d'exercice. Ce cours couvre l'indépendance, les normes générales, la conformité aux PCGR et les actes dommageables. En plus de satisfaire aux exigences du State Board of Public Accountancy, ce cours est conçu pour donner des directives sur les lois, les règles et les règlements qui régissent la profession de CPA et l'application de ces règles dans le cadre des activités courantes de leur entreprise. Ce cours comprend des vidéos qui montrent des jeux de rôles, expliquent des sujets complexes ou présentent des experts. Il pourrait y avoir des animations pour mieux illustrer les processus, et des questions supplémentaires sont incluses dans le cours, à la fin des chapitres et dans l'examen final.

À la fin de ce cours, vous devriez être en mesure :

- de discuter des lois, des règles et des règlements du New York Office of the Professions;
- de discuter du Code de déontologie de l'AICPA;
- d'appliquer le Code de déontologie de l'AICPA dans des situations réelles.

Code de déontologie des CPA de l'Ohio (Ethics for Ohio CPAs)

21-WB-213-TR **Cours bonifié**

Domaine d'études : réglementation déontologique

Crédits FPC : 3,00

Niveau de connaissances : aperçu

Le cours « Code de déontologie des CPA de l'Ohio » est conçu de manière à satisfaire aux exigences déontologiques triennales imposées aux CPA de l'Ohio qui renouvellent leur permis d'exercice. Ce cours couvre des sujets touchant l'indépendance, l'intégrité et l'objectivité. En plus de satisfaire aux exigences de l'Accountancy Board, ce cours est conçu pour donner des directives sur les lois, les règles et les règlements qui régissent la profession de CPA et l'application de ces règles dans le cadre des activités courantes de leur entreprise. Ce cours comprend des vidéos qui montrent des jeux de rôles, expliquent des sujets complexes ou présentent des experts.

Il pourrait y avoir des animations pour mieux illustrer les processus, et des questions supplémentaires sont incluses dans le cours, à la fin des chapitres et dans l'examen final.

À la fin de ce cours, vous devriez être en mesure :

- de discuter du Code administratif de l'Ohio;
- de discuter du Code de déontologie de l'AICPA;
- d'appliquer le Code de déontologie de l'AICPA dans des situations réelles.

Code de déontologie des CPA du Connecticut (Ethics for Connecticut CPAs)

21-WB-209-TR **Cours bonifié**

Domaine d'études : réglementation déontologique

Crédits FPC : 4,00

Niveau de connaissances : aperçu

Le cours « Code de déontologie des CPA du Connecticut » est conçu de manière à satisfaire aux exigences déontologiques triennales imposées aux CPA du Connecticut qui renouvellent leur permis d'exercice. Ce cours couvre l'indépendance, les normes générales, la conformité aux PCGR et les actes dommageables. En plus de satisfaire aux exigences du State Board of Accountancy, ce cours est conçu pour donner des directives sur les lois, les règles et leur application pratique dans le cadre des activités courantes de leur entreprise. Ce cours comprend des vidéos qui montrent des jeux de rôles, expliquent des sujets complexes ou présentent des experts. Il pourrait y avoir des animations pour mieux illustrer les processus, et des questions supplémentaires sont incluses dans le cours, à la fin des chapitres et dans l'examen final.

À la fin de ce cours, vous devriez être en mesure :

- de discuter des Règles de déontologie du Connecticut;
- de discuter du Code de déontologie de l'AICPA;
- d'appliquer le Code de déontologie de l'AICPA dans des situations réelles.

Code de déontologie des CPA du Delaware (*Ethics for Delaware CPAs*)

21-WB-210-TR **Cours bonifié**

Domaine d'études : réglementation déontologique

Crédits FPC : 4,00

Niveau de connaissances : aperçu

Ce cours a été approuvé par le Delaware State Board of Accountancy et doit être complété d'ici le 30 juin 2023. Le cours « Code de déontologie des CPA du Delaware » est conçu de manière à satisfaire aux exigences déontologiques bisannuelles imposées aux CPA du Delaware qui renouvellent leur permis d'exercice.

Il couvre des sujets liés à l'indépendance, l'intégrité et l'objectivité, de même que les règles et la législation qui régissent les titulaires d'un permis de CPA du Delaware. En plus de satisfaire aux exigences du State Board of Accountancy, ce cours est conçu pour donner aux CPA un guide leur permettant d'identifier, d'évaluer et de gérer les dilemmes éthiques. Il fournit également des directives sur les lois, les règles et les règlements qui régissent la profession de CPA et se penche sur l'application de ces règles dans le cadre des activités courantes de leur entreprise.

Ce cours comprend des vidéos qui montrent des jeux de rôles, expliquent des sujets complexes ou présentent des experts. Il pourrait y avoir des animations pour mieux illustrer les processus, et des questions supplémentaires sont incluses dans le cours, à la fin des chapitres et dans l'examen final.

À la fin de ce cours, vous devriez être en mesure :

- de discuter du Code de déontologie de l'AICPA et de l'appliquer dans des situations réelles;
- de discuter du Code administratif du Delaware et de l'appliquer dans des situations réelles.

Code de déontologie des CPA du Mississippi (*Ethics for Mississippi CPAs*)

20-WB-211-TR **Cours bonifié**

Domaine d'études : réglementation déontologique

Crédits FPC : 4,00

Niveau de connaissances : aperçu

Le cours « Code de déontologie des CPA du Mississippi » est conçu de manière à satisfaire aux exigences déontologiques triennales imposées aux CPA du Mississippi qui renouvellent leur permis d'exercice. Ce cours couvre l'indépendance, les normes générales, la conformité aux PCGR et les actes dommageables. En plus de satisfaire aux exigences du State Board of Public Accountancy, ce cours est conçu pour donner aux CPA un guide leur permettant d'identifier, d'évaluer et de gérer les dilemmes éthiques. Il fournit également des directives sur les lois, les règles et les règlements qui régissent la profession de CPA et se penche sur l'application de ces règles dans le cadre des activités courantes de leur entreprise. Ce cours comprend des vidéos visant à montrer des jeux de rôles, à expliquer des sujets complexes ou à présenter des experts.

Il pourrait y avoir des animations pour mieux illustrer les processus, et des questions supplémentaires sont incluses dans le cours, à la fin des chapitres et dans l'examen final.

À la fin de ce cours, vous devriez être en mesure :

- de reconnaître une situation posant un « dilemme éthique »;
- de discuter des lois, des règles et de la législation d'intérêt public en matière de comptabilité du Mississippi;
- de discuter du Code de déontologie de l'AICPA;
- d'appliquer le Code de déontologie de l'AICPA dans des situations réelles.

Code de déontologie des CPA du New Hampshire (*Ethics for New Hampshire CPAs*)

21-WB-212-TR **Cours bonifié**

Domaine d'études : réglementation déontologique

Crédits FPC : 4,00

Niveau de connaissances : aperçu

Le cours « Code de déontologie des CPA du New Hampshire » est conçu de manière à satisfaire aux exigences déontologiques triennales pour les CPA du New Hampshire qui renouvellent leur permis d'exercice. Ce cours couvre l'indépendance, les normes générales, la conformité aux PCGR et les actes dommageables. En plus de satisfaire aux exigences du Board of Accountancy, ce cours est conçu pour donner des directives sur les lois, les règles et les règlements qui régissent la profession de CPA et l'application de ces règles dans le cadre des activités courantes de leur entreprise. Ce cours comprend des vidéos qui montrent des jeux de rôles, expliquent des sujets complexes ou présentent des experts. Il pourrait y avoir des animations pour mieux illustrer les processus, et des questions supplémentaires sont incluses dans le cours, à la fin des chapitres et dans l'examen final.

À la fin de ce cours, vous devriez être en mesure :

- de discuter du Code des règles administratives du New Hampshire;
- de discuter du Code de déontologie de l'AICPA;
- d'appliquer le Code de déontologie de l'AICPA dans des situations réelles.

Code de déontologie des CPA du Wyoming (*Ethics for Wyoming CPAs*)

20-WB-216-TR **Cours bonifié**

Domaine d'études : réglementation déontologique

Crédits FPC : 4,00

Niveau de connaissances : aperçu

Le cours « Code de déontologie des CPA du Wyoming » a été examiné et approuvé par le Wyoming Board of Certified Public Accountants et est conçu de manière à satisfaire aux exigences déontologiques triennales imposées aux CPA du Wyoming qui renouvellent leur permis d'exercice. En plus de couvrir les lois du Wyoming et les règles du Wyoming Board, ce cours couvre des sujets touchant l'indépendance, l'intégrité et l'objectivité. En plus de satisfaire aux exigences du Wyoming Board, ce cours est conçu pour donner aux CPA un guide leur permettant d'identifier, d'évaluer et de gérer les dilemmes éthiques. Il fournit également des directives sur les lois, les règles et les règlements qui régissent la profession de CPA et se penche sur l'application de ces règles dans le cadre des activités courantes de leur entreprise. Ce cours comprend des vidéos qui montrent des jeux de rôles, expliquent des sujets complexes ou présentent des experts. Il pourrait y avoir des animations pour mieux illustrer les processus, et des questions supplémentaires sont incluses dans le cours, à la fin des chapitres et dans l'examen final.

À la fin de ce cours, vous devriez être en mesure :

- de discuter du Code de déontologie de l'AICPA;
- d'appliquer le Code de déontologie de l'AICPA dans des situations réelles;
- de discuter des règles et des lois du Wyoming Board et de les appliquer.

Code de déontologie personnel et professionnel pour les CPA de la Floride (*Personal and Professional Ethics for Florida CPAs*)

21-WB-007-TR **Cours bonifié**

Domaine d'études : réglementation déontologique

Crédits FPC : 4,00

Niveau de connaissances : de base

Ce cours a été approuvé par le Florida Board of Accountancy et est valide pour la période de deux ans se terminant le 30 juin 2023. Le cours « Code de déontologie personnel et professionnel pour les CPA de la Floride » est conçu de manière à satisfaire les exigences déontologiques bisannuelles pour les CPA de la Floride qui renouvellent leur permis d'exercice. En plus de satisfaire les exigences du Board of Accountancy, ce cours est conçu pour donner des directives sur les lois, les règles et la législation qui régissent la profession de comptable agréé et sur l'application de ces règles aux activités courantes au sein d'une entreprise.

Il ne suffit pas de savoir ce qui est bien ou mal pour avoir un comportement conforme à la déontologie. Il faut aussi vouloir agir pour prévenir les comportements inappropriés. C'est pourquoi un cours sur la déontologie n'est pertinent que s'il motive les participants à réfléchir à leur comportement et à le modifier lorsque nécessaire.

Ce cours commence par une présentation sur la déontologie et le raisonnement éthique. Le contenu est conçu pour aider les participants à mieux comprendre l'incidence de la déontologie et du raisonnement éthique sur leur vie personnelle et sur leur carrière. Ce cours est également conçu pour aider les participants à reconnaître la nécessité d'évaluer périodiquement leur comportement.

À la fin de ce cours, vous devriez être en mesure :

- de reconnaître les moyens par lesquels les CPA atteignent et maintiennent la conformité aux normes de déontologie élevées en considérant les concepts de déontologie et de raisonnement éthique ainsi qu'en démontrant l'incidence de ces concepts pour les CPA et pour les tâches qu'ils exécutent;
- de reconnaître les valeurs fondamentales de la profession (intégrité, objectivité et indépendance), tant du point de vue de la déontologie que de celui des règles, en mettant l'accent sur les responsabilités des CPA consistant à maintenir et à honorer la confiance du public;
- de démontrer comment les Règles de déontologie de l'AICPA doivent être appliquées par les CPA dans une foule de situations en contexte professionnel et de discuter (à l'aide d'une étude de cas) des mesures qu'un CPA devrait prendre lorsqu'il fait face à un dilemme éthique au cours de sa carrière;
- de connaître le Code, les règles et la législation qui régissent les titulaires d'un permis de CPA de la Floride ainsi que de savoir les appliquer à des situations réelles.

Code de déontologie pour les CPA (*Ethics for CPAs*)

21-WB-002-TR **Cours bonifié**

Domaine d'études : réglementation déontologique

Crédits FPC : 4,00

Niveau de connaissances : aperçu

Ce cours interactif d'autoformation offre aux CPA un aperçu complet du Code de déontologie de l'AICPA. Il couvre l'indépendance, l'intégrité, l'objectivité, les normes générales, la conformité aux PCGR et les actes dommageables.

Ce cours a été spécialement conçu pour satisfaire aux exigences déontologiques imposées aux CPA qui renouvellent leur permis d'exercice par les conseils de comptabilité (Boards of Accountancy) de l'Alabama, de l'Alaska, du Colorado, du District de Columbia, de la Géorgie, de Guam, de l'Idaho, de l'Illinois, de l'Indiana, de l'Iowa, du Maine, du Maryland, du Massachusetts, du Minnesota, du Nebraska, du Nevada, du Nouveau-Mexique, de l'Oklahoma, de la Pennsylvanie, de Puerto Rico, du Rhode Island et de la Virginie-Occidentale.

NOTE À L'INTENTION DES CPA DE L'ARKANSAS : les exigences auxquelles vous devez satisfaire comprennent un cours d'une durée d'une heure qui est offert SEULEMENT par le conseil de comptabilité de votre État et qui n'est PAS couvert par ce cours.

NOTE À L'INTENTION DES CPA DE L'IDAHO : ce cours ne satisfait PAS à l'exigence spécifique de première année en matière de déontologie imposée par l'État de l'Idaho.

À la fin de ce cours, vous devriez être en mesure :

- de discuter du Code de déontologie de l'AICPA;
- d'appliquer le Code de déontologie de l'AICPA à des situations réelles.

Code de déontologie pour les CPA de la Californie (*Ethics for California CPAs*)

21-WB-005-TR **Cours bonifié**

Domaine d'études : réglementation déontologique

Crédits FPC : 4,00

Niveau de connaissances : aperçu

Le cours « Code de déontologie pour les CPA de la Californie » est conçu de manière à satisfaire aux exigences déontologiques bisannuelles imposées aux CPA de la Californie qui renouvellent leur permis d'exercice. Ce cours couvre l'indépendance, l'intégrité, l'objectivité, les normes générales, la conformité aux PCGR et les actes dommageables. En plus de satisfaire aux exigences du Board of Accountancy, ce cours est conçu pour donner aux CPA un guide leur permettant d'identifier, d'évaluer et de gérer les dilemmes éthiques. Il fournit également des directives sur les lois, les règles et les règlements qui régissent la profession de CPA et se penche sur l'application de ces règles dans le cadre des activités courantes de leur entreprise. Ce cours comprend des vidéos qui montrent des jeux de rôles, expliquent des sujets complexes ou présentent des experts. Il pourrait y avoir des animations pour mieux illustrer les processus, et des questions supplémentaires sont incluses dans le cours, à la fin des chapitres et dans l'examen final.

À la fin de ce cours, vous devriez être en mesure :

- de discuter du Code de déontologie de l'AICPA;
- d'appliquer le Code de déontologie de l'AICPA dans des situations réelles.

Code de déontologie personnel et professionnel de 2022 pour les CPA du Texas (2022 Personal and Professional Ethics for Texas CPAs)

22-WB-218-TR **Cours bonifié**

Domaine d'études : déontologie liée à la réglementation
Crédits FPC : 4,00
Niveau de connaissances : aperçu

Ce cours est approuvé par le Texas State Board of Public Accountancy; il satisfait aux exigences en matière de formation déontologique. Toute personne qui souhaite obtenir un permis d'exercice doit suivre une formation déontologique approuvée par le Texas State Board of Public Accountancy dans les six mois précédant la présentation de la demande. Une preuve de réussite de ce cours doit être soumise avec la demande. Depuis le 1er janvier 2005, chaque titulaire d'un permis doit suivre tous les deux ans une formation en déontologie approuvée par le Texas State Board of Public Accountancy. Récemment, cette formation a été révisée afin de tenir compte des plus récents changements aux Règles de déontologie énoncées par le Texas State Board of Public Accountancy. De plus, ce cours aborde en profondeur les questions importantes qui touchent les Règles de déontologie, en plus de contenir des améliorations supplémentaires apportées à la forme et au contenu.

À la fin de ce cours, vous devriez être en mesure :

- de repérer et d'analyser les moyens qu'emploient les CPA pour atteindre et maintenir la conformité à des normes de déontologie élevées;
- d'examiner les concepts de déontologie et de raisonnement déontologique, et d'en démontrer l'incidence sur les CPA et les tâches qu'ils exécutent;
- de présenter et d'aborder les valeurs fondamentales de la profession (*intégrité, objectivité et indépendance*), tant du point de vue déontologique que réglementaire;
- de mettre l'accent sur les responsabilités des CPA consistant à maintenir et à honorer la confiance du public;
- de clarifier et de démontrer la façon dont les Règles de déontologie visent à être appliquées par les CPA dans une foule de situations en contexte professionnel;
- de discuter, à l'aide d'une étude de cas, des mesures qu'un CPA devrait prendre lorsqu'il fait face à un dilemme déontologique au cours de sa carrière.

Code de déontologie personnel et professionnel de 2022 pour les CPA du Texas (vidéo) (2022 Personal and Professional Ethics for Texas CPAs (Video))

22-WB-006-TR **Cours bonifié**

Domaine d'études : déontologie liée à la réglementation
Crédits FPC : 4,00
Niveau de connaissances : aperçu

Ce cours est approuvé par le Texas State Board of Public Accountancy; il satisfait aux exigences en matière de formation déontologique. Toute personne qui souhaite obtenir un permis d'exercice doit suivre une formation déontologique approuvée par le Texas State Board of Public Accountancy dans les six mois précédant la présentation de la demande. Une preuve de réussite de ce cours doit être soumise avec la demande. Depuis le 1er janvier 2005, chaque titulaire d'un permis doit suivre tous les deux ans une formation en déontologie approuvée par le Texas State Board of Public Accountancy. Récemment, cette formation a été révisée afin de tenir compte des plus récents changements aux Règles de déontologie énoncées par le Texas State Board of Public Accountancy. De plus, ce cours aborde en profondeur les questions importantes qui affectent les Règles de déontologie, en plus de contenir des améliorations supplémentaires apportées à la forme et au contenu.

À la fin de ce cours, vous devriez être en mesure :

- de repérer et d'analyser les moyens qu'emploient les CPA pour atteindre et maintenir la conformité à des normes de déontologie élevées;
- d'examiner les concepts de déontologie et de raisonnement déontologique, et d'en démontrer l'incidence sur les CPA et les tâches qu'ils exécutent;
- de présenter et d'aborder les valeurs fondamentales de la profession (*intégrité, objectivité et indépendance*), tant du point de vue déontologique que réglementaire;
- de mettre l'accent sur les responsabilités des CPA consistant à maintenir et à honorer la confiance du public;
- de discuter, à l'aide d'une étude de cas, des mesures qu'un CPA devrait prendre lorsqu'il fait face à un dilemme déontologique au cours de sa carrière.

Code de déontologie pour les CPA de l'Utah (Ethics for Utah CPAs) **Nouveau!**

23-WB-214-TR Premium

Domaine d'études : Déontologie liée à la réglementation – 4
Crédits FPC : 4,00
Niveau de connaissances : Aperçu

Le cours « Code de déontologie pour les CPA de l'Utah » est conçu de manière à satisfaire aux exigences déontologiques bisannuelles imposées aux CPA de l'Utah qui renouvellent leur permis d'exercice. Ce cours couvre l'indépendance, les normes générales, la conformité aux PCGR et les actes dommageables. En plus de répondre aux exigences du State Board of Accountancy, ce cours est conçu pour fournir des directives sur les lois, règles et règlements qui régissent la profession de CPA et sur l'application pratique de ceux-ci dans les activités quotidiennes de leur entreprise.

À la fin de ce cours, vous devriez être en mesure :

- de discuter des lois et des règles de l'Utah qui régissent les titulaires d'un permis de CPA;
- de discuter du Code de déontologie de l'AICPA;
- de mettre en pratique le code de conduite professionnelle de l'AICPA dans des situations réelles.

Code de déontologie pour les CPA du Vermont (*Ethics for Vermont CPAs*) **Nouveau!**

23-WB-215-TR Premium

Domaine d'études : Déontologie liée à la réglementation – 4

Crédits FPC : 4,00

Niveau de connaissances : Aperçu

Le cours « Code de déontologie des CPA du Vermont » est conçu de manière à satisfaire aux exigences déontologiques bisannuelles imposées aux CPA du Vermont qui renouvellent leur permis d'exercice. Ce cours couvre l'indépendance, les normes générales, la conformité aux PCGR et les actes dommageables. En plus de satisfaire aux exigences du Board of Public Accountancy, ce cours est conçu pour donner des directives sur les lois, les règles et les règlements qui régissent la profession de CPA et l'application de ces règles dans le cadre des activités courantes de leur entreprise. Ce cours comprend des vidéos qui montrent des jeux de rôles, expliquent des sujets complexes ou présentent des experts. Il pourrait y avoir des animations pour mieux illustrer les processus, et des questions supplémentaires sont incluses dans le cours, à la fin des chapitres et dans l'examen final.

À la fin de ce cours, vous devriez être en mesure :

- de discuter des Règles administratives du Vermont;
- de discuter du Code de déontologie de l'AICPA;
- de mettre en pratique le code de conduite professionnelle de l'AICPA dans des situations réelles.

Déontologie – Intégrité et objectivité (*Ethics – Integrity and Objectivity*) **Nouveau!**

23-WB-256-TR Cours bonifié

Domaine d'études : Déontologie liée à la réglementation – 1

Crédits FPC : 1,00

Niveau de connaissances : aperçu

Ce cours interactif d'autoformation couvre des sujets tels que l'intégrité et l'objectivité relativement aux CPA et à la profession comptable. En s'appuyant sur le Code de déontologie de l'AICPA, ce cours examine en profondeur ces sujets et offre aux CPA les outils nécessaires pour identifier, évaluer et traiter adéquatement les dilemmes éthiques. Ce cours a été spécialement conçu pour satisfaire complètement ou partiellement aux exigences déontologiques imposées aux CPA titulaires d'un permis octroyé par les conseils de comptabilité (Boards of Accountancy) de l'Alabama, du Kansas, du Kentucky, du Michigan, du Missouri, du Montana, de la Caroline du Nord et du Sud.

À la fin de ce cours, vous devriez être en mesure :

- discuter des répercussions de l'intégrité et de l'objectivité des CPA.

Déontologie – Normes générales et actes dommageables (*Ethics – General Standards and Acts Discreditable*)

21-WB-227-TR Cours bonifié

Domaine d'études : réglementation déontologique

Crédits FPC : 2,00

Niveau de connaissances : de base

Ce cours interactif d'autoformation couvre des sujets tels que les normes générales, la conformité aux PCGR et les actes dommageables relativement aux CPA et à la profession comptable. En s'appuyant sur le Code de déontologie de l'AICPA, ce cours examine en profondeur ces sujets et offre aux CPA les outils nécessaires pour identifier, évaluer et traiter adéquatement les dilemmes éthiques. Ce cours a été spécialement conçu pour satisfaire complètement ou partiellement aux exigences déontologiques imposées aux CPA titulaires d'un permis octroyé par les conseils de comptabilité (*Boards of Accountancy*) de l'Alabama, du Kansas, du Kentucky, du Michigan, du Missouri, du Montana et de la Caroline du Sud.

Ce cours comprend des vidéos qui montrent des jeux de rôles, expliquent des sujets complexes ou présentent des experts. Il pourrait y avoir des animations pour mieux illustrer les processus, et des questions supplémentaires sont incluses dans le cours, à la fin des chapitres et dans l'examen final.

À la fin de ce cours, vous devriez être en mesure :

- de discuter du Code de déontologie de l'AICPA;
- d'appliquer le Code de déontologie de l'AICPA à des situations réelles.

Déontologie pour les CPA et les professionnels en fiscalité (*Ethics for CPAs and Tax Professionals*)

21-WB-204-TR Cours bonifié

Domaine d'études : réglementation déontologique

Crédits FPC : 4,00

Niveau de connaissances : aperçu

Ce cours interactif d'autoformation offre aux CPA un aperçu et un rappel du Code de déontologie de l'AICPA et de la circulaire 230 du département du Trésor américain. Ce cours est conçu pour donner des directives sur les lois, les règles et la législation qui régissent la profession de comptable agréé en plus d'aider le professionnel en fiscalité à comprendre les règles et la législation qui régissent la profession de fiscaliste ainsi que l'application de ces règles aux activités courantes au sein d'une entreprise.

Ce cours a été spécialement conçu pour satisfaire aux exigences déontologiques imposées aux CPA qui RENOUVELLENT leur permis d'exercice par les conseils de comptabilité (Boards of Accountancy) de l'Alabama, de l'Alaska, du Colorado, du District de Columbia, de la Géorgie, de Guam, de l'Idaho, de l'Illinois, de l'Indiana, de l'Iowa, du Maine, du Maryland, du Massachusetts, du Minnesota, du Nebraska, du Nevada, du Nouveau-Mexique, de l'Oklahoma, de la Pennsylvanie, de Puerto Rico, du Rhode Island et de la Virginie-Occidentale.

NOTE IMPORTANTE : ce cours n'est PAS reconnu pour les professionnels de l'IRS (que ce soit pour les agents inscrits ou dans le cadre du programme de la période annuelle de production des déclarations de revenus).

NOTE À L'INTENTION DES CPA DE L'ARKANSAS : les exigences auxquelles vous devez satisfaire comprennent un cours d'une durée d'une heure qui est offert SEULEMENT par le conseil de comptabilité de votre État et qui n'est PAS couvert par ce cours.

NOTE À L'INTENTION DES CPA DE L'IDAHO : ce cours ne satisfait PAS à l'exigence spécifique de première année en matière de déontologie imposée par l'État de l'Idaho.

À la fin de ce cours, vous devriez être en mesure :

- de discuter du Code de déontologie de l'AICPA;
- d'appliquer le Code de déontologie de l'AICPA à des situations réelles;
- de discuter de la circulaire 230 du département du Trésor américain;
- d'appliquer les dispositions de la circulaire 230 du département du Trésor américain à des situations réelles.

Déontologie pour les professionnels en fiscalité (*Ethics for Tax Professionals*)

21-WB-226-TR **Cours bonifié**

Domaine d'études : réglementation déontologique

Crédits FPC : 2,00

Niveau de connaissances : aperçu

Ce cours interactif d'autoformation est conçu pour aider les professionnels en fiscalité à comprendre les règles et la législation qui régissent la profession fiscale ainsi que l'application de ces règles aux activités courantes au sein d'une entreprise. Il présente également les exigences en matière d'observation de la circulaire 230 du département du Trésor américain applicables aux activités des agents inscrits, des préparateurs de déclarations de revenus inscrits, des CPA et des avocats auprès de l'Internal Revenue Service.

Ce cours comprend des vidéos qui montrent des jeux de rôles, expliquent des sujets complexes ou présentent des experts. Il pourrait y avoir des animations pour mieux illustrer les processus, et des questions supplémentaires sont incluses dans le cours, à la fin des chapitres et dans l'examen final.

À la fin de ce cours, vous devriez être en mesure :

- de discuter de la circulaire 230 du département du Trésor américain;
- d'appliquer les dispositions de la circulaire 230 du département du Trésor américain à des situations réelles;
- de reconnaître les problèmes de déontologie potentiels liés au CARES Act et les autres enjeux connexes auxquels les CPA font face;
- de discuter du Code de déontologie de l'AICPA et de la façon dont il s'applique à l'indépendance et à l'intégrité;
- de reconnaître les questions d'éthique qui se posent relativement au travail à distance.

La déontologie en 2021 : CPA de l'État du Tennessee (*2021 Ethics for Tennessee CPAs*)

21-WB-228-TR **Cours bonifié**

Domaine d'études : Déontologie liée à la réglementation – 2

Crédits FPC : 2,00

Niveau de connaissance : Aperçu

Ce cours a été créé exclusivement à partir de documents fournis par le Tennessee State Board of Accountancy. Il a été conçu pour répondre aux exigences déontologiques biennales applicables aux CPA de l'État du Tennessee qui renouvellent leur permis d'exercice.

Le cours porte sur les sujets imposés par le Tennessee State Board of Accountancy dans ses lignes directrices et ses documents de formation en matière de déontologie. En plus de répondre aux exigences du Tennessee State Board of Accountancy, ce cours est conçu pour guider les CPA aux fins de l'identification, de l'évaluation et de la résolution des dilemmes déontologiques, et pour leur fournir des directives sur les lois, règles et règlements qui régissent la profession de CPA et sur l'application pratique de ceux-ci dans les activités quotidiennes de leur entreprise.

REMARQUE : Ce cours est valable jusqu'au 31 mars 2022 et doit être terminé au plus tard à cette date.

À la fin de ce cours, vous devriez être en mesure :

- de décrire le Tennessee State Board of Accountancy et son personnel de soutien, et de donner les grandes lignes des changements récents et prévus qui ont une incidence sur le travail des CPA de l'État du Tennessee;
- de décrire les règles et lois de l'État du Tennessee à suivre pour l'obtention du droit d'exercice de la comptabilité publique auprès du Tennessee State Board of Accountancy;
- d'analyser et d'évaluer les questions d'éthique et d'appliquer les règles et les lois de l'État du Tennessee, le cas échéant, afin de déterminer la meilleure solution en fonction de la situation.

La déontologie personnelle et professionnelle en 2022 : CPA de l'État de la Louisiane (*2022 Personal and Professional Ethics for Louisiana CPA*)

22-WB-206-TR **Cours bonifié**

Domaine d'études : Déontologie liée à la réglementation – 3

Crédits FPC : 3,00

Niveau de connaissance : Aperçu

Ce cours est conçu pour répondre aux exigences déontologiques applicables aux CPA de l'État de la Louisiane qui renouvellent leur permis d'exercice. Il commence par une présentation de la déontologie et du raisonnement déontologique, et il est conçu pour aider les participants à mieux comprendre l'incidence de la déontologie et du raisonnement déontologique sur leur vie personnelle et leur carrière. Il aborde les règles de conduite professionnelle de l'État de la Louisiane, et contient aussi une section visant à présenter le code de conduite professionnelle de l'AICPA.

REMARQUE IMPORTANTE : Ce cours a été approuvé par le Louisiana State Board of Certified Public Accountants pour la période de présentation de l'information 2022.

À la fin de ce cours, vous devriez être en mesure :

- de repérer et d'analyser les moyens qu'emploient les CPA pour atteindre et maintenir la conformité à des normes de déontologie élevées;
- d'examiner les concepts de déontologie et de raisonnement déontologique, et d'en démontrer l'incidence sur les CPA et les tâches qu'ils exécutent;
- de présenter et d'aborder les valeurs fondamentales de la profession (intégrité, objectivité et indépendance), tant du point de vue déontologique que réglementaire;
- de mettre l'accent sur les responsabilités des CPA consistant à maintenir et à honorer la confiance du public;
- de clarifier et de démontrer la façon dont les règles de déontologie visent à être appliquées par les CPA dans différentes situations en contexte professionnel;
- de discuter, à l'aide d'une étude de cas, des mesures qu'un CPA devrait prendre lorsqu'il fait face à un dilemme déontologique au cours de sa carrière.

Indépendance, intégrité et objectivité (*Independence, Integrity, and Objectivity*)

21-WB-027-TR **Cours bonifié**

Domaine d'études : réglementation déontologique

Crédits FPC : 2,00

Niveau de connaissances : aperçu

Ce cours interactif d'autoformation couvre des sujets tels que l'indépendance, l'intégrité et l'objectivité relativement aux CPA et à la profession comptable. En se fondant sur le Code de déontologie de l'AICPA, ce cours examine en profondeur ces sujets et offre aux CPA les outils nécessaires pour identifier, évaluer et traiter adéquatement les dilemmes éthiques. Ce cours a été spécialement conçu pour satisfaire complètement ou partiellement aux exigences déontologiques imposées aux CPA titulaires d'un permis octroyé par les conseils de comptabilité (*Boards of Accountancy*) de l'Alabama, du Kansas, du Kentucky, du Michigan, du Montana et de la Caroline du Sud. Ce cours comprend des vidéos qui montrent des jeux de rôles, expliquent des sujets complexes ou présentent des experts. Il pourrait y avoir des animations pour mieux illustrer les processus, et des questions supplémentaires sont incluses dans le cours, à la fin des chapitres et dans l'examen final.

À la fin de ce cours, vous devriez être en mesure :

- de discuter des implications de l'indépendance pour les CPA.

Règles et règlements de la Californie (*California Rules and Regulations*)

20-WB-207-TR **Cours bonifié**

Domaine d'études : réglementation déontologique

Crédits FPC : 2,00

Niveau de connaissances : aperçu

Le cours « Règles et règlements de la Californie » est conçu de manière à satisfaire aux exigences en matière de revue réglementaire et doit être suivi tous les six ans par les CPA de la Californie qui renouvellent leur permis d'exercice. Ce cours se penche sur la *California Accountancy Act* et les *California Board of Accountancy Regulations* en vigueur, et examine le lien entre les articles de ces lois et la pratique de la profession d'expert-comptable en Californie, en plus d'aborder les mesures disciplinaires récentes et plus anciennes prises par le California Board of Accountancy Regulations. En plus de satisfaire aux exigences du Board of Accountancy, ce cours offre aux CPA un guide permettant d'identifier, d'évaluer et de gérer des dilemmes éthiques. Ce cours comprend des vidéos qui montrent des jeux de rôles, expliquent des sujets complexes ou présentent des experts. Il pourrait y avoir des animations pour mieux illustrer les processus, et des questions supplémentaires sont incluses dans le cours, à la fin des chapitres et dans l'examen final.

À la fin de ce cours, vous devriez être en mesure :

- de mettre en application le Code de réglementation de la Californie.

Règles et règlements de l'Oregon (*Oregon Rules and Regulations*)

21-WB-217-TR **Cours bonifié**

Domaine d'études : réglementation déontologique – 4

Crédits FPC : 4,00

Niveau de connaissances : aperçu

Le cours « Règles et règlements de l'Oregon » est conçu de manière à satisfaire aux exigences réglementaires visant les nouveaux titulaires de permis ainsi qu'aux exigences déontologiques bisannuelles imposées aux CPA de l'Oregon qui renouvellent leur permis d'exercice.

Ce cours se penche sur les lois et les règles administratives révisées de l'Oregon, sur le Code de déontologie adopté par le Board of Accountancy, sur des exemples de problèmes ou de situations qui exigent qu'un titulaire de permis comprenne les lois et les règles pertinentes, et sur la jurisprudence récente concernant la déontologie et la responsabilité professionnelle de la profession comptable.

Ce cours interactif d'autoformation offre également aux CPA un aperçu complet du Code de déontologie de l'AICPA et couvre des sujets touchant l'indépendance, l'intégrité et l'objectivité. En plus de satisfaire aux exigences du Board of Accountancy, ce cours offre aux CPA un guide permettant d'identifier, d'évaluer et de gérer des dilemmes éthiques.

À la fin de ce cours, vous devriez être en mesure :

- de discuter du Code de déontologie de l'AICPA;
- d'appliquer le Code de déontologie de l'AICPA dans des situations réelles;
- de discuter des lois et des règles administratives révisées de l'Oregon;
- de discuter du Code de déontologie adopté par le Board of Accountancy;
- d'appliquer les lois, les règles et les règlements dans des situations réelles.

Règles et règlements du Colorado (*Colorado Rules and Regulations*)

20-WB-208-TR **Cours bonifié**

Domaine d'études : réglementation déontologique

Crédits FPC : 2,00

Niveau de connaissances : aperçu

Le cours « Règles et règlements du Colorado » est admissible à titre de formation aux fins des règles et règlements du Colorado, telles qu'elles sont définies par le Colorado State Board of Accountancy, qui doit être suivie par les nouveaux titulaires de permis d'exercice. De plus, ce cours est conçu de façon à satisfaire partiellement aux exigences déontologiques bisannuelles du Colorado State Board of Accountancy imposées aux CPA. Ce cours se penche sur le *Colorado Accountants Practice Act* et sur les règles et règlements en vigueur du Colorado State Board of Accountancy, et il établit un lien entre les articles de ces lois et l'exercice de la profession d'expert-comptable au Colorado.

À la fin de ce cours, vous devriez être en mesure :

- de discuter du *Colorado Accountants Practice Act*;
- de discuter des règles et règlements comptables du Colorado;
- de discuter des politiques du Colorado State Board of Accountancy.

Domaine d'études : connaissances spécialisées



Création de valeur en intégrant les enjeux ESG (*ESG Value Creation*)

22-WB-403

Domaine d'études : connaissances spécialisées – 1
Crédits FPC : 1,00
Niveau de connaissances : de base

Ce cours offre une introduction au concept de la création de valeur en intégrant les enjeux ESG et explique l'analyse de rentabilité de base en faveur des investissements dans les enjeux ESG. Au cours de la dernière décennie, la performance en matière d'ESG est devenue à la fois un impératif commercial et une source d'avantage concurrentiel. Dans ce cours, nous discutons des facteurs clés incitant les entreprises à se concentrer davantage sur les enjeux ESG ainsi que de l'idée centrale de la création de valeur en intégrant les enjeux ESG : le résultat net intégré. Ce concept décrit la façon dont les entreprises peuvent utiliser, de plusieurs façons, les facteurs ESG pour accroître leur rentabilité.

À la fin de ce cours, vous devriez être en mesure :

- de définir la création de valeur en intégrant les enjeux ESG et d'identifier les motifs pour lesquels elle a de l'importance;
- de reconnaître le concept le résultat net intégré et ses avantages;
- d'identifier les forces externes favorisant des occasions de création de valeur en intégrant les enjeux ESG.

Initiation aux maisons de courtage de valeurs (*Introduction to Securities Brokers and Dealers*)

22-WB-020-TR **Cours bonifié**

Domaine d'études : connaissances spécialisées – 4
Crédits FPC : 4,00
Niveau de connaissances : de base

Apprenez-en davantage sur les maisons de courtage de valeurs, leur rôle et les diverses lois réglementaires qui touchent leurs activités. Ce cours de base répondra à toutes vos questions, en plus de vous donner une vue d'ensemble de ce sujet clé.

À la fin de ce cours, vous devriez être en mesure :

- de reconnaître la raison d'être économique et les activités des maisons de courtage de valeurs;
- de connaître l'incidence des lois et des règlements divers sur les activités des maisons de courtage de valeurs;
- de reconnaître les activités des maisons de courtage de valeurs qui sont liées aux comptes clients, à la négociation et à la présentation de l'information;
- de reconnaître les principales différences entre l'audit d'une maison de courtage de valeurs et celui de toute autre entreprise commerciale.

Introduction à l'industrie pharmaceutique (*Introduction to the Pharmaceutical Industry*)

19-WB-035-TR **Cours bonifié**

Domaine d'études : connaissances spécialisées
Crédits FPC : 6,00
Niveau de connaissances : de base

Ce cours vous en apprendra davantage sur l'industrie pharmaceutique, en vous présentant le contexte général de ce secteur, comment les produits sont fabriqués et approuvés et quels sont les risques d'entreprise qui y sont propres. Il portera également sur les façons dont la technologie et les méthodes avancées de développement de produit transforment la façon dont les produits pharmaceutiques sont développés. Ce cours présente aussi les particularités de la planification et de la mise en œuvre d'un audit d'une entité du secteur pharmaceutique, ainsi que des questions de planification fiscale.

Ce cours de base s'adresse aux professionnels qui ont peu d'expérience relativement au secteur pharmaceutique et qui occupent un poste de stagiaire ou un poste de niveau débutant, mais aussi aux professionnels chevronnés qui ont peu d'expérience dans ce domaine.

À la fin de ce cours, vous devriez être en mesure :

- de reconnaître les entités et règlements du secteur pharmaceutique;
- de reconnaître les règlements de la FDA ainsi que les règlements propres aux États-Unis et ceux à l'échelle mondiale;
- de déterminer les différences concernant les risques liés à la planification de l'audit et les ajustements entre les informations comptables et les informations fiscales;
- de reconnaître les questions de planification fiscale et d'audit pour les entités pharmaceutiques.

Introduction à la décarbonisation des affaires (Introduction to Decarbonizing Business) Nouveau!

22-WB-404

Domaine d'études : connaissances spécialisées – 1

Crédits FPC : 1,00

Niveau de connaissances : De base

Le réchauffement climatique résulte des émissions de gaz à effet de serre dans l'atmosphère. Pour contrer ces effets, il faudra passer à l'énergie renouvelable; à l'électrification des transports, du chauffage et des processus industriels; et investir dans des initiatives visant à retirer du dioxyde de carbone et d'autres gaz à effet de serre de l'atmosphère.

Ce cours couvre les notions de base concernant la décarbonisation des affaires, y compris les sujets suivants :

- la transition énergétique perturbatrice et la science du changement climatique, et les budgets carbone;
- la décarbonisation en tant qu'impératif commercial pour réduire les dommages mondiaux causés par la déstabilisation climatique et le risque de catastrophe climatique;
- les deux stratégies fondamentales qui favorisent la décarbonisation des entreprises, soit le passage à l'énergie renouvelable au quotidien et pour le transport, et les investissements dans les marchés du carbone qui ont pour effet de réduire les gaz à effet de serre;
- le lien entre des objectifs scientifiques comme la stratégie de la carboneutralité et la stratégie de rentabilité des entreprises.

À la fin de ce cours, vous devriez être en mesure :

- de comprendre en quoi consiste la décarbonisation et ses incidences sur les divers secteurs d'activité;
- d'identifier les fondements de la science du climat, et les risques et occasions d'affaires que représentent les changements climatiques;
- d'identifier les trois étapes clés de la feuille de route de la décarbonisation : passage aux énergies renouvelables, électrification générale et compensation des émissions de carbone;
- de comprendre l'utilité d'un passage rapide à l'énergie renouvelable et l'électrification générale, et de l'importance des crédits compensatoires, des crédits carbone et des marchés du carbone.

Introduction à la lutte contre le blanchiment d'argent (Introduction to Anti-Money Laundering)

20-WB-403

Domaine d'études : connaissances spécialisées

Crédits FPC : 1,00

Niveau de connaissances : de base

Ce cours fournit des renseignements de base concernant la lutte contre le blanchiment d'argent et la mise en place de programmes de sanctions efficaces. Il présente notamment les cinq piliers du programme de lutte contre le blanchiment d'argent, les meilleures pratiques sectorielles et de récentes mesures d'application de la loi.

À la fin de ce cours, vous devriez être en mesure :

- de savoir ce qu'est le blanchiment d'argent, notamment ses trois étapes;
- de reconnaître le contexte de la réglementation sur la lutte contre le blanchiment et les obligations réglementaires connexes;
- de connaître les éléments clés d'un programme de conformité efficace en matière de lutte contre le blanchiment d'argent;
- de savoir quelles sont les conséquences de la non-conformité aux exigences en matière de lutte contre le blanchiment d'argent.

Introduction au secteur de la santé (Introduction to the Health Care Industry)

20-WB-032-TR **Cours bonifié**

Domaine d'études : connaissances spécialisées

Crédits FPC : 8,00

Niveau de connaissances : de base

Ce cours présentera sept types d'entités de soins de santé ainsi que les méthodes comptables et de présentation de l'information qu'applique chacune d'entre elles. Vous en apprendrez davantage sur les états financiers, sur la façon d'identifier les sources de revenus et les comptes spéciaux propres aux fournisseurs de soins de santé, sur l'examen du bilan et sur l'importance des créances des patients ainsi que des comptes de règlement. Vous serez en mesure de résumer les directives et les effets de l'ASU 2014-09 du Financial Accounting Standards Board (« FASB »), *Revenue from Contracts with Customers* (Topic 606), lequel fournit un cadre pour résoudre les questions de comptabilisation des produits, remplace les directives sur la comptabilisation des produits des PCGR américains, de même que de comprendre les considérations d'audit et les détails concernant l'analyse financière et opérationnelle.

De plus, vous serez en mesure de décrire le Statement No. 62 du Governmental Accounting Standards Board (« GASB »), *Codification of Accounting and Financial Reporting Guidance Contained in Pre-November 30, 1989 FASB and AICPA Pronouncements*, lequel intègre directement dans les documents du GASB faisant autorité en matière d'entités gouvernementales certaines prises de position publiées par le FASB et ses prédécesseurs au plus tard le 30 novembre 1989. Un jeu d'états financiers et de notes afférentes d'un hôpital fictif illustrera les pratiques de comptabilité et de présentation de l'information abordées dans ce cours.

Ce cours s'adresse aux professionnels qui n'ont pas d'expérience relativement au secteur de la santé et qui occupent un poste de stagiaire ou un poste de niveau débutant, mais aussi aux professionnels chevronnés qui ont peu d'expérience dans ce domaine.

À la fin de ce cours, vous devriez être en mesure :

- de présenter un aperçu des organisations du secteur de la santé;
- d'énumérer les caractéristiques d'une organisation du secteur de la santé;
- d'identifier les produits, les charges, les gains et les autres sources de soutien pour les fournisseurs de soins de santé;
- de maîtriser la comptabilisation et la présentation de l'information des fournisseurs de soins de santé;
- de maîtriser la comptabilisation et la présentation de l'information des établissements de soins de longue durée ainsi que des fournisseurs de services de santé prépayés;
- d'examiner l'analyse financière et opérationnelle;
- d'identifier les considérations relatives à l'audit.

Introduction l'industrie des aliments et des boissons (*Introduction to the Food and Beverage Industry*)

22-WB-017-TR **Cours bonifié**

Domaine d'études : connaissances spécialisées – 5

Crédits FPC : 5,00

Niveau de connaissances : intermédiaire

Ce cours explore en profondeur l'industrie des aliments et des boissons. Ce cours s'adresse aux professionnels qui n'ont pas d'expérience relativement au secteur des aliments et des boissons et qui occupent un poste de stagiaire ou un poste de niveau débutant, mais aussi aux professionnels chevronnés qui ont peu d'expérience dans ce domaine.

À la fin de ce cours, vous devriez être en mesure :

- de reconnaître les techniques de marketing fréquemment utilisées dans ce secteur;
- d'identifier les agences qui réglementent le secteur des aliments et des boissons;
- de déterminer quelles sont les nouvelles sources de concurrence dans le secteur;
- d'établir un lien entre les problèmes propres à ce secteur et les normes comptables et d'audit correspondantes.

Domaine d'études : fiscalité



Certification pour les sociétés étrangères contrôlées (Controlled Foreign Corporation Qualification)

20-WB-0075

Domaine d'études : impôts

Crédits FPC : 1,00

Niveau de connaissances : aperçu

Ce cours couvre les notions de base concernant la certification pour les sociétés étrangères contrôlées (« SEC »).

À la fin de ce cours, vous devriez être en mesure :

- de savoir quelles sont les différentes façons par lesquelles une SEC peut être assujettie à l'impôt fédéral;
- d'énumérer les critères à satisfaire pour détenir le statut d'actionnaire américain;
- de comprendre pourquoi il est important pour un actionnaire américain de définir le terme « société étrangère contrôlée ».

kpmg.com/ca/AcadamieKPMG



L'information publiée dans le présent document est de nature générale. Elle ne vise pas à tenir compte des circonstances de quelque personne ou entité particulière. Bien que nous fassions tous les efforts nécessaires pour assurer l'exactitude de cette information et pour vous la communiquer rapidement, rien ne garantit qu'elle sera exacte à la date à laquelle vous la recevrez ni qu'elle continuera d'être exacte à l'avenir. Vous ne devriez pas y donner suite à moins d'avoir d'abord obtenu un avis professionnel se fondant sur un examen approfondi des faits et de leur contexte.

© 2023 KPMG s.r.l./s.e.n.c.r.l., société à responsabilité limitée de l'Ontario et cabinet membre de l'organisation mondiale KPMG de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, société de droit anglais à responsabilité limitée par garantie. Tous droits réservés. KPMG et le logo de KPMG sont des marques de commerce utilisées sous licence par les cabinets membres indépendants de l'organisation mondiale KPMG. 22795